

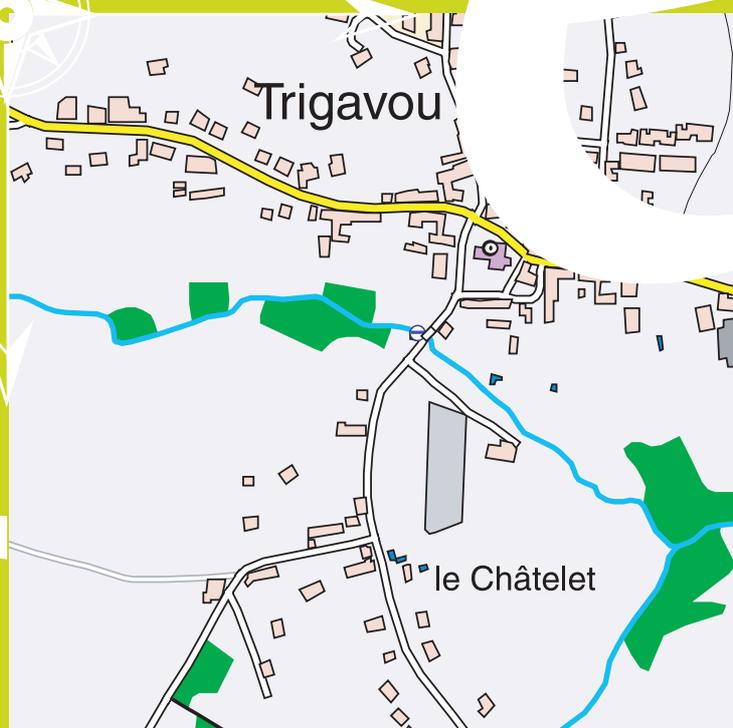
BD TOPO[®]

Version "Pays" 1.2

Descriptif de contenu

Date du document : 2002

Révisé le : Décembre 2006



Institut Géographique National

136 bis rue de Grenelle 75700 Paris 07 SP

www.ign.fr



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1. PRÉSENTATION DE LA BD TOPO® version «Pays»	4
1.1 Contexte.....	4
1.2 Gamme BD TOPO®.....	4
1.3 BD TOPO® version «Pays» : description	5
2. SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE CONTENU	7
2.1 Extension géographique et partition.....	7
2.2 Références géodésiques.....	7
2.3 Référence temporelle et mise à jour	8
2.4 Description et références sémantiques	8
2.5 Description géométrique et topologique	8
3. SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE QUALITÉ :	11
3.1 Qualité géométrique par classe.....	11
3.2 Qualité sémantique (exhaustivité, confusions).....	12
3.3 Source des attributs	13
3.4 Actualité des données	13
4. EVOLUTION DU PRODUIT	14
5. CONVENTIONS DE LECTURE	15
Nom de la classe	15
6. SPÉCIFICATIONS DÉTAILLÉES :	17
Attributs communs	17
A - Voies de communication routière	20
Tronçon de route.....	21
Surface de route.....	26
Tronçon de chemin	27
B - Voies ferrées et autres moyens de transport terrestre	29
Tronçon de voie ferrée	30
Aire de triage	33
Transport par câble.....	34
C - Transport d'énergie et de fluides	35
Ligne électrique	36
Poste de transformation.....	37
Canalisation.....	38
Pylône	39
D - Hydrographie terrestre	40
Tronçon de cours d'eau	41

Surface d'eau	45
Point d'eau.....	47
Tronçon de laisse	48
<i>E - Surfaces d'activités et bâti.....</i>	49
Bâtiment.....	50
Construction ponctuelle.....	54
Construction linéaire	56
Construction surfacique.....	58
Réservoir	60
Terrain de sport.....	62
Cimetière.....	64
Piste d'aérodrome.....	65
Point d'activité ou d'intérêt	66
E10 Surface d'activité.....	75
<i>F - Occupation du sol : végétation.....</i>	78
Zone arborée	79
<i>G - Orographie</i>	80
Ligne orographique	81
<i>H - Zonages techniques et administratifs.....</i>	83
Commune	84
Arrondissement municipal	87
<i>Z - Objets divers</i>	88
Lieu-dit habité	89
Lieu-dit non habité.....	92
Oronyme	94
Hydronyme	97
Toponyme communication	99
Toponyme divers	101
<i>MNT.....</i>	104
<i>7. INDEX GENERAL</i>	105

1. PRÉSENTATION DE LA BD TOPO® version «Pays»

1.1 Contexte

L'Institut Géographique National a pour mission de constituer le Référentiel géographique à Grande Echelle (R.G.E.) d'une précision de l'ordre du mètre, en intégrant des données de référence, issues de ses propres bases ou provenant d'autres producteurs.

Ce référentiel contient 4 composantes déclinées en produits par l'I.G.N.:

- image : BD ORTHO®,
- topographique : BD TOPO®,
- foncière : BD PARCELLAIRE®,
- d'adressage : BD ADRESSE®.

Sa constitution sur tout le territoire français sera achevée avant fin 2007.

1.2 Gamme BD TOPO®

La BD TOPO® version «Pays» succède à la base de données BD TOPO® standard (déjà produite en différentes versions de 1.2 à 3.1), qui est actualisée, améliorée et convertie en un nouveau modèle de données.

En agglomération, la BD TOPO® version «Pays» comprend des objets spécifiques (équipements publics, MNT plus précis) compatibles avec l'ensemble des données.

Cette base de données possède donc **deux niveaux d'information** décrits par un **modèle de données unique**.

La nouvelle BD TOPO® est progressivement disponible. Elle permettra de couvrir de manière cohérente et adaptée les différentes entités géographiques et administratives pour 2007, sur tout le territoire national.

Définition des agglomérations :

Les emprises des zones agglomérées définies par l'IGN tiennent compte :

1 - des emprises définies par la constitution des communautés urbaines et communautés d'agglomération issues de l'application de la loi du 12 juillet 1999 sur le renouvellement et la simplification de la coopération intercommunale, provisoirement arrêtées au 31 décembre 2000,

2 - des probabilités de nouvelles constitutions de communautés d'agglomération ou communautés urbaines, ou d'extension des emprises existantes à d'autres communes, selon les possibilités ouvertes par la loi jusqu'au 31 décembre 2002,

3 - du recensement des unités urbaines effectué par l'INSEE, en tenant compte d'un seuil de 50 000 habitants, cohérent avec la loi du 12 juillet 1999.

Ces zones ainsi définies concernent environ 35 millions d'habitants et 48 000 km², soit 58% de la population et 8,8% du territoire hors DOM. Les agglomérations de la Réunion, de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane seront traitées selon les normes nationales. Ces zones agglomérées constituent des territoires où les enjeux économiques et sociaux sont plus forts, où le recueil de l'information géographique est plus coûteuse et la nature de l'information plus complexe.

1.3 BD TOPO® version «Pays» : description

La BD TOPO® version «Pays» est exploitable par les logiciels de traitement les plus courants. Elle sert de référence pour la localisation de l'information thématique relative aux problématiques d'aménagement, d'environnement ou d'urbanisme. Elle est le socle nécessaire au fonctionnement des systèmes d'information des collectivités locales de la commune à la région. Elle est aussi un élément indispensable à la conception, au fonctionnement et à l'évaluation de nombreux services pour ces collectivités.

La BD TOPO® version «Pays» contient une description vectorielle (structurée en objets) des éléments du Pays age, de précision métrique, exploitable à des échelles allant du 1 : 5 000 au 1 : 50 000.

Un processus de production permet de fournir l'altimétrie des objets, ainsi que la hauteur des bâtiments.

Elle comprend un ensemble de données de précision métrique et pour lesquelles on cherche la meilleure exhaustivité possible dans le cadre de la définition des objets.

Il s'agit de l'ensemble :

- du réseau routier revêtu,
- du réseau ferroviaire,
- du réseau électrique de transport (haute et très haute tension),
- du réseau hydrographique dont la continuité est assurée au mieux sauf en zones plates,
- des bâtiments,

Avec les limites de communes, l'ensemble de ces informations constitue le socle de la BD TOPO® version «Pays».

Ces informations sont complétées par des données topographiques dont la précision géométrique peut être différente et dont l'exhaustivité ne peut être aujourd'hui assurée mais qui sont des éléments intéressants pour la description du paysage et le repérage des lieux.

Il s'agit :

- de la description de l'occupation du sol par la végétation arborée qui est issue d'une interprétation automatique de l'orthophotographie,
- d'une sélection de chemins et sentiers,
- de nombreux attributs sémantiques qui ne visent pas à une description thématique exhaustive mais permettent un meilleur repérage et une meilleure appréciation de la diversité de la géographie décrite,
- des toponymes qui sont attachés aux objets linéaires quand il y a lieu ou qui sont positionnés de façon indicative pour les autres cas.

Par ailleurs, le relief est décrit sous forme de modèles numériques de terrain (MNT) issus de la BD ALTI®.

Les spécificités des **zones Agglomération** peuvent se résumer à :

- une plus grande densité d'information (réseau routier, thème bâti,...)
- des objets supplémentaires permettant de mieux rendre compte de la structure administrative des grandes villes (Arrondissement urbain) et d'introduire des éléments de repérage propres à l'espace urbain. (Point d'activité ou d'intérêt , Surface d'activité).
- des valeurs d'attributs spécifiques qui permettent une meilleure différenciation des objets en milieu urbain (ex. piste cyclable, escalier surfacique).

- une meilleure précision géométrique du MNT (MNT au pas de 25 m cohérent avec l'altimétrie des éléments restitués) et des limites administratives (report des limites figurant sur les plans cadastraux).

Convention typographique du document :

Ce document décrit le contenu de la BD TOPO®. Lorsqu'une classe, un attribut ou une valeur d'attribut ne concerne que les zones situées en agglomération, une mention spéciale le signale. De plus, **cette typographie particulière est adoptée pour les éléments spécifiques aux zones agglomération.**

2. SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE CONTENU

2.1 Extension géographique et partition

2.1.1 Extension géographique

La BD TOPO® version «Pays» couvrira l'ensemble des départements français et Mayotte (il n'est pas exclu d'adapter les spécifications pour traiter le cas particulier de la Guyane).

La règle de débordement de la BD TOPO® version «Pays» est fixée à 500 m maximum au delà des frontières. Les données en territoire étranger font partie intégrante des lots BD TOPO® version «Pays».

La liste des communes définissant les zones Agglomérations est décrite dans le document de définition des zones RGE. C'est toujours une limite communale qui délimite une zone Agglomération.

2.1.2 Description du découpage :

La BD TOPO® version «Pays» est produite par département.

2.1.3 Gestion des raccords :

A l'intérieur d'un département :

Les raccords géométriques et sémantiques des objets du socle tels qu'ils sont définis dans la présentation (chap. 1.3), sont assurés à l'intérieur d'un département. Les autres objets sont raccordés dans la mesure du possible, sachant que leurs critères de sélection peuvent être différents en zone Agglomération ou hors Agglomération et que l'actualité des sources (cartes,...) à l'intérieur d'un même département est variable.

Entre deux départements :

- Lors de la constitution initiale, les objets du socle sont raccordés (géométriquement et sémantiquement), sauf dans les cas suivants :
 - évolution du Pays age entre les dates de référence des prises de vues ;
 - évolution des spécifications du produit entre les dates de réalisation des deux départements ;
- En mise à jour en continu : les objets du socle devront être raccordés et constituer ainsi une base unique France entière.

2.2 Références géodésiques

Les données sont proposées dans les systèmes de référence suivants :

Zone	Système géodésique	Ellipsoïde associé	Projection	Système altimétrique	Unité	Résolution
France continentale	RGF	IAG GRS 1980	Lambert 93	IGN 1969	m	dm
	NTF	Ellipsoïde de Clarke 1880	Lambert zone (I, II, III) Lambert II étendu	IGN 1969	m	dm
Corse	RGF	IAG GRS 1980	Lambert 93	IGN 1978	m	dm
	NTF	Ellipsoïde de Clarke 1880	Lambert zone (IV)	IGN 1978		
Guadeloupe	WGS84	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 20	IGN 1988	m	dm
	Guadeloupe Sainte-Anne* Fort Marigot**	Ellipsoïde international	UTM Nord fuseau 20	IGN 1988	m	dm
Martinique	WGS84	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 20	IGN 1987	m	dm
	Martinique Fort Desaix	Ellipsoïde international	UTM Nord fuseau 20	IGN 1987	m	dm
Guyane	RGFG95	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 22	NGG 1977	m	dm
	Guyane CSG67 (IGN 1995)	Ellipsoïde international	UTM Nord fuseau 22	NGG 1977	m	dm
Réunion	RGR92	IAG GRS 1980	UTM Sud fuseau 40	IGN 1989	m	dm
	Réunion Piton des Neiges	Ellipsoïde international	Gauss Laborde Réunion	IGN 1989	m	dm

* pour les îles : Basse-Terre, Grande Terre, Désirade, Marie-Galante, Saintes

** pour les îles : Saint-Martin, Saint-Barthélemy

2.3 Référence temporelle et mise à jour

2.3.1 Référence temporelle

La référence temporelle de la BD TOPO® version «Pays» dépend de la source de données utilisée. Cette source est indiquée pour chaque objet (attribut « source de données ») et permet de distinguer :

Source	Date de référence	Exemples
Photogrammétrie	Date de prise de vues	Réseau routier, bâti,...
Orthophotographie	Date de prise de vues	Végétation,...
Carte au 1 : 25 000	Date de la dernière révision	Objets cachés par la végétation
BDTopo	Date de prise de vue de référence	Objets provenant de versions de la BDTopo antérieure à BDTopo Pays /Agglo
BDCarto	Millésime	Limites administratives
Géoroute	Date de constitution	Point ou surface d'activité, chemin, certains tronçons routiers
BDNyme	Date de la dernière révision	Toponymie
Terrain	Date du passage terrain	Route levée par GPS
Plan ou documentation	Date de mise à jour du plan	Point ou surface d'activité
Calculé	Date de prise de vues	Axes de chaussées séparés (actualisation)

2.3.2 Mise à jour

La mise à jour sera assurée selon des cycles spécifiques aux informations : mise à jour en continu pour le réseau routier, mise à jour cyclique pour l'occupation du sol (au rythme des prises de vues départementales), mise à jour du bâti à partir de la mise à jour du plan cadastral...

2.4 Description et références sémantiques

Domaines : Les entités modélisées dans la base sont décrites par des classes d'objets réparties dans 9 domaines d'information (ces domaines font référence à la norme EDIGÉO) :

- [Voies de communication routière](#)
- [Voies ferrées et autres moyens de transport terrestre](#)
- [Transport d'énergie et de fluides](#)
- [Hydrographie terrestre](#)
- [Surface d'activité et bâti](#)
- [Occupation du sol : végétation](#)
- [Orographie](#)
- [Zonages techniques et administratifs](#)
- [Objets divers](#)

A ces domaines s'ajoute le domaine « Altimétrie », pour lequel les données sont fournies sous la forme d'un Modèle Numérique de Terrain au pas de 25 m (voir [MNT](#)).

Classes : Chaque domaine inclut un certain nombre de classes d'objets. Les objets de chaque classe partagent une même définition, un même type de géométrie (ponctuel, linéaire ou surfacique) et une même liste d'attributs.

Attributs : Des attributs sont associés à chaque classe d'objets. Ils supportent des informations à caractère quantitatif (attributs à valeurs numériques) ou qualitatif (attributs associés à une liste).

Deux attributs sont associés à toutes les classes sans exception. Il s'agit des attributs «Identifiant» et « Source des données ». Leur description est donnée dans le chapitre 6.

2.5 Description géométrique et topologique

2.5.1 Primitives géométriques

Les objets géographiques sont localisés par des points, des lignes ou des surfaces qui peuvent être définis par des coordonnées bidimensionnelles, ou tridimensionnelles :

- géométrie ponctuelle : l'objet est décrit par un point unique.
- géométrie linéaire : l'objet est décrit par une ligne simple unique.
- géométrie surfacique : l'objet est décrit par une surface unique, éventuellement trouée.
- géométrie multi-surfacique : l'objet est décrit par une ou plusieurs surfaces disjointes.

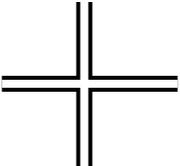
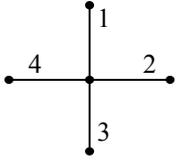
Pour les classes définies par des coordonnées tridimensionnelles, noter que les objets dont l'attribut « source géométrique des données » est différent de « photogrammétrie » ne sont pas définis en « z » (leur altitude est « vide » ou arbitrairement fixée à -99 m suivant les formats).

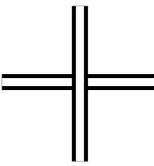
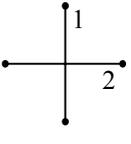
Pour les classes surfaciques tridimensionnelles, noter que seules les altitudes des contours extérieurs et intérieurs sont connues, ce qui ne suffit pas à décrire entièrement ces surfaces dans l'espace.

Le produit contient aussi un Modèle Numérique de Terrain présenté sous forme d'une grille dont chaque nœud est connu en altitude.

2.5.2 Structure topologique des différents domaines d'information :

- **Voies de communication routière** : La continuité des voies de communication est assurée par les objets de classe [tronçon de route](#) et [tronçon de chemin](#). Un carrefour réel ne peut être inclus strictement dans un tronçon (il correspond toujours à l'extrémité d'au moins 3 tronçons). Une extrémité de tronçon correspond soit à une intersection réelle, soit à une impasse, soit au changement de valeur d'un attribut.

Description	Monde réel	Modélisation
<p><u>Modélisation d'un carrefour :</u> Deux tronçons de route se croisant au même niveau (carrefour) sont représentés par 4 tronçons distincts (chaque tronçon est interrompu au niveau du carrefour)..</p>		

Description	Monde réel	Modélisation
<p><u>Modélisation d'un croisement à niveaux distincts :</u> Deux tronçons de route homogènes se croisant à des niveaux distincts ne sont pas découpés.</p>		

- **Voies ferrées et autres moyens de transport terrestre** : idem.
- **Transport d'énergie et de fluides** : aucune contrainte topologique.
- **Hydrographie terrestre** : La continuité du réseau hydrographique est assurée par les objets de classe [tronçon de cours d'eau](#). Un confluent réel ne peut être inclus strictement dans un tronçon. Il correspond toujours à l'extrémité d'au moins 3 tronçons. Une extrémité de tronçon correspond soit à un confluent, soit au départ ou à l'embouchure d'un cours d'eau, soit au changement de valeur d'un attribut.
- **Surface d'activité et bâti** : aucune contrainte topologique.
- **Occupation du sol : végétation** : structure de graphe planaire
- **Orographie** : aucune contrainte topologique.

- **Zonages techniques et administratifs** : structure de graphe planaire.
- **Objets divers** : aucune contrainte topologique.

3. SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE QUALITÉ :

3.1 Qualité géométrique par classe

La qualité géométrique des données est dépendante du mode d'acquisition de la donnée. Cette information est portée par l'attribut "Source géométrique des données".

Dans le tableau ci-dessous sont récapitulés les chiffres disponibles sur la qualité géométrique par source de données, ainsi que la source de données principale pour chaque classe.

Source principale
 Source secondaire
 Source improbable ou incompatible

	Précision géométrique en mètres (EMQ)				
	Sources :		Ortho	Carte au 1 : 25 000	Autres
	Plani	Alti ⁽²⁾	Plani	Plani	Plani
A - Voies de communication routière					
Tronçon de route ⁽¹⁾	2	0,75			
Surface de route	1,5	0,75			
Tronçon de chemin	2	0,75		10	
B - Voies ferrées et autres moyens de transport terrestre					
Tronçon de voie ferrée	1,5	1			
Aire de triage	1,5	1			
Transport par câble	2,5	*			
C - Transport d'énergie et de fluides					
Ligne électrique	2,5	*			
Poste de transformation	5	*			
Canalisation	2,5	1,5			
Pylône	2,5	*			
D - Hydrographie terrestre					
Tronçon de cours d'eau ⁽¹⁾	2,5	1,5			
Surface d'eau	2,5	1			
Point d'eau (2D)	2,5	∅		10	
Tronçon de laisse (2D)	*	∅			*
E - Surface d'activité et bâti					
Bâtiment	1,2	1			
Construction ponctuelle	2,5	*			
Construction linéaire	2	1			
Construction surfacique	2,5	1			
Réservoir	2,5	1,5			
Terrain de sport	1,5	0,75			
Cimetière	2	1			
Piste d'aérodrome	2	0,75			
Point d'activité ou d'intérêt (2D) ⁽⁶⁾	*	∅			* (Géoroute)
Surface d'activité (2D) ⁽⁶⁾	*	∅			* (Géoroute)
F - Occupation du sol : végétation					
Zone arborée (2D)		∅	3		
G - Orographie					
Ligne orographique	3	1			
H - Zonages techniques et administratifs					
Commune (2D)		∅			50 (BDCarto) ⁽⁵⁾
Arrondissement urbain (2D) ^{(5) (6)}	5	∅			
Z - Objets divers					
Lieu-dit habité (2D)		∅			* (BDNyme)
Lieu-dit non habité (2D)		∅			* (BDNyme)
Oronyme (2D)		∅			* (BDNyme)
Hydronyme (2D)		∅			* (BDNyme)
Toponyme communication (2D)		∅			* (BDNyme)
Toponyme divers (2D)		∅			* (BDNyme)
MNT (grille)					(BDAlti) ⁽⁴⁾

- ∅ = objet 2D : pas d'altitude
- * précision géométrique non significative
- (1) pour les objets d'attribut <factif> = « oui », la précision planimétrique est non significative.
- (2) uniquement pour les formats 3D
- (3) les communes sont recalées automatiquement, quand c'est possible, sur les objets issus de la restitution
- (4) précision alti variable selon l'origine des données (courbes d'équidistance comprise entre 5 et 40 m)
- (5) report graphique des limites figurant sur les plan cadastraux
- (6) **uniquement utilisé en zone Agglomération**

3.2 Qualité sémantique (exhaustivité, confusions)

3.2.1 Exhaustivité :

Pour les classes et les attributs de la base, on distinguera :

- d'une part ceux pour lesquels il y a des exigences de résultat définissant la conformité aux spécifications ;
- d'autre part ceux pour lesquels les objectifs sont de donner une information lorsque cela est possible. La qualité de ces informations pourra s'enrichir au cours de la vie de la base de données, en particulier lors des mises à jour de celle-ci.
- Il n'y a pas d'exigences d'exhaustivité pour les objets spécifiques de la zone Agglomération, à l'exception des arrondissements urbains.

Exigences d'exhaustivité :

- le réseau routier revêtu (au moins 98%)
- le réseau ferré (TGV et principal) (env. 99%)
- le réseau électrique (haute et très haute tension) (env. 96%)
- l'hydrographie permanente (env. 99%)
- le bâti (env. 95% pour le bâti individuel et 98% pour les autres bâtiments)
- les pistes d'aérodrome (env. 99%)
- les communes (env. 100%)
- les arrondissements urbains (100%)

Objectifs d'information conditionnelle :

- les chemins et sentiers (une sélection des plus importants est réalisée à la saisie)
- les transports par câble
- les canalisations (la continuité du réseau n'est pas toujours assurée)
- les réservoirs, les cimetières
- les points d'eau
- les zones arborées (résultats bruts des processus d'extraction automatique)
- les lignes orographiques (exhaustivité variable selon le couvert végétal)
- toponymie (l'exhaustivité est celle de la carte au 1 : 25 000 en service).

Objectifs d'information conditionnelle relatifs aux objets spécifiques de la zone Agglomération (exhaustivité et actualité non assurée) :

- les points d'activité ou d'intérêt
- les surfaces d'activité

3.2.2 Confusions :

Confusions entre classes (ex. tronçon de route / tronçon de voie ferrée) : les taux de confusion doivent être nuls ou faibles (1% ou moins).

Confusions entre valeurs d'attribut (ex. nombre de voies d'une route, nature d'un bâtiment) : les valeurs attributaires sont généralement données à titre indicatif et doivent être utilisées avec précaution. Le processus de production permet toutefois d'estimer les taux suivants :

- routier classé (objectif = moins de 4% de taux de confusion entre les valeurs d'attributs, en mettant les routes à une voie et deux voies non normalisées dans la même catégorie).

Les attributs « nombre de voies » et « largeur » ne sont donnés qu'à titre indicatif sur les routes dont les voies ne sont pas normalisées.

- ferré (objectif = moins de 10% de taux de confusion entre les valeurs d'attributs) ;

Les attributs « nombre de voies » et « largeur » ne sont donnés qu'à titre indicatif sur les routes dont les voies ne sont pas normalisées.

- attributs « source des données » et « position par rapport au sol » : < 1%

3.2.3 Valeurs nulles ou champs vides :

Certains attributs peuvent avoir une valeur nulle (ex. nom de route, numéro de route, nom de cours d'eau). Dans ce cas, une chaîne de caractères ("NR" ou "Valeur non renseignée") indique l'absence d'information.

L'attribut « numéro de route » n'est pas renseigné pour les routes qui ne sont pas classées départementales ou plus).

L'attribut « numéro du département gestionnaire » n'est renseigné que pour les routes départementales.

L'attribut « nom » des objets "tronçon de route" et "tronçon de chemin" est renseigné de manière exceptionnelle (grands itinéraires routiers).

L'attribut « nom » des cours d'eau n'est renseigné que pour les cours d'eau nommés sur la carte au 1 : 25 000.

Des valeurs numériques nulles peuvent également traduire, pour certains attributs, l'absence d'information (largeur de route, nombre de voies).

3.3 Source des attributs

Les données attributaires proviennent de différentes sources. Pour une classe donnée, les sources de l'information sémantique et celles de l'information géométrique ne coïncident pas forcément (ex. la localisation des routes est obtenue par voie photogrammétrique, tandis que les attributs proviennent, pour la plupart, de la BD CARTO®).

3.4 Actualité des données

L'actualité des informations est définie par le décalage entre un jeu de données BD TOPO® version «Pays» et le terrain nominal à une date T.

La politique de mise à jour de la BD TOPO® version «Pays» (voir §2.3.2) conduira à une actualité des données différente selon les classes :

La mise à jour de la végétation suivra le cycle des prises de vues départementales, garantissant un décalage maximum de 6 ans (cycle de prise de vues + délai de constitution de la BD TOPO® version «Pays» Pays).

La mise à jour du bâti suivra le cycle de mise à jour des planches cadastrales par la DGI.

Les autres éléments bénéficieront du travail de mise à jour en continu qui devrait permettre de garantir un décalage maximum d'un an sur ces informations.

Remarque : Lors de la constitution, l'actualité des informations vectorisées ou numérisées sur la carte au 1 : 25 000 est celle offerte par l'édition en cours. En phase de mise à jour, elles bénéficieront du travail de mise à jour en continu.

4. EVOLUTION DU PRODUIT

La BD TOPO® version «Pays» version 1.2 succède à la BD TOPO® version «Pays» version 1.1.

Les évolutions de la version 1.1 à la version 1.2 peuvent être résumées ainsi :

1 - Nouveau modèle

Le nouveau modèle sera **un modèle unique** valable pour les zones situées hors agglomération et en agglomération.

2 - Nouvelles classes pour les agglomérations

Trois nouvelles classes destinées à enrichir les zones agglomération uniquement :

- Point d'activité ou d'intérêt (attributs : identifiant, source géométrique des données, catégorie, nature)
- Surface d'activité (attributs : identifiant, source géométrique des données, catégorie)
- Arrondissement urbain (attributs : identifiant, source géométrique des données, numéro)

3 - Nouvelles valeurs d'attributs

Modification des valeurs de l'attribut « source géométrique des données », commun à tous les objets.

- ajout des valeurs « Géoroute », « plan ou documentation », et « calculé »
- suppression de la valeur « autre »

Ajout d'une valeur à l'attribut « nature » des tronçons de chemin :

- la nouvelle valeur « piste cyclable » sera utilisée en agglomération et hors agglomération.

Ajout d'une valeur à l'attribut nature des constructions surfaciques

- la valeur « escalier », permettra de représenter des escaliers monumentaux (en agglomération uniquement)

4 - Meilleure qualité géométrique en zone agglomération

Le MNT en zone agglomération bénéficie d'une meilleure qualité et d'une plus grande cohérence avec le « z » des objets de la base qu'en zone hors agglomération.

En agglomération, les limites administratives bénéficient de sources plus précises qu'en zone hors agglomération et offrent une meilleure cohérence avec le reste de la base.

5. CONVENTIONS DE LECTURE

Les spécifications détaillées sont divisées en 9 domaines d'information. Chaque domaine commence par une page de garde où figurent la lettre identifiant le domaine, son nom, sa définition, et la liste des classes BD TOPO® version «Pays» associées.

Chaque classe est présentée sous forme de fiche contenant les informations suivantes :

Nom de la classe

Définition : Définition de la classe. Cette définition s'applique à tous les objets de cette classe, mais les rubriques suivantes (regroupement et sélection) permettent de savoir plus précisément quels sont les objets répondant à cette définition, et qui sont retenus dans la base.

Géométrie : Ponctuelle, linéaire, surfacique ou multi-surfacique, bidimensionnelle ou tridimensionnelle.

Attributs (les attributs suivis d'un astérisque sont décrits dans les spécifications générales) :

-
-
-
-
-

Regroupement :

- Liste des types d'objets géographiques modélisés par cette classe

Sélection :

Les objets géographiques répondant à la définition de la classe ne sont pas toujours tous inclus dans la base. Des critères de sélection sont définis dans cette rubrique. Ces critères portent généralement sur la taille de l'objet, plus rarement sur sa fonction.

Type particulier d'objets géographiques : sélection particulière.

Modélisation géométrique

Cette rubrique décrit la manière de modéliser géométriquement un objet réel. Elle indique si le point, la ligne ou la surface géométrique décrivant l'objet correspond au centre, à l'axe, au bord, au pourtour, au pied, au sommet,... de l'objet réel.

Description de la modélisation	Monde réel	Modélisation géométrique
Modélisation d'un objet typique ou d'un objet particulier: Description de la modélisation.	Schéma	Schéma

Contrainte de modélisation :

Explique les contraintes de modélisation induites par la proximité d'un autre objet : par exemple, deux bâtiments adossés l'un contre l'autre ont une partie de leur géométrie identique. Cette géométrie correspond au haut du mur mitoyen.

Commentaires :

Commentaires éventuels.

Attribut : Nom de l'attribut

Les informations concernant un attribut sont écrites en italique

Définition : Définition de l'attribut.

Type : entier, décimal, chaîne de caractères ou énuméré

Valeurs d'attribut : oui / non ; vrai / faux ; borne mini / borne maxi ; liste des valeurs,...

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire ou signification de l'absence de valeur dans cet attribut (sans objet, n'existe pas, inconnue).

Modélisation : Rubrique permettant par exemple de décrire la manière de prendre en compte un changement d'attribut (ex. manière de généraliser le nombre de voies lorsque les changements concernent de courtes sections de route).

Commentaires : Commentaires éventuels.

Attribut = « Valeur »

Les informations concernant une valeur d'attribut sont écrites dans une police aux caractères étroits.

Définition : Définition de la valeur d'attribut.

Regroupement : Même rôle que pour la description de la classe.

Sélection : Même rôle que pour la description de la classe.

Modélisation géométrique : Même rôle que pour la description de la classe.

Contrainte de modélisation : Même rôle que pour la description de la classe.

Commentaires : Même rôle que pour la description de la classe.

6. SPÉCIFICATIONS DÉTAILLÉES :

Attributs communs

Attribut : Source géométrique des données

Définition : Cet attribut, commun à tous les objets de la base, permet de connaître la source d'information qui a directement servi à localiser l'entité réelle. A l'intérieur d'une même classe d'objets, la source d'information peut varier d'un objet à l'autre. La qualité géométrique est souvent liée à cet attribut.

Type : Énuméré

Valeurs : Photogrammétrie / Orthophotographie / Carte au 1:25 000 / BD Topo / BD Carto / Géoroute / BDNyme/ Terrain / Plan ou documentation / Calculé

Source géométrique des données = « Photogrammétrie »

Définition : Prise de vues aérienne (PVA) exploitée selon des processus photogrammétriques divers tels que la restitution analytique, numérique ou la restitution altimétrique assistée par ordinateur (RAAO).

Source géométrique des données = « Orthophotographie »

Définition : Orthophotographie couleur exploitée soit par des processus semi-automatiques (extraction de la végétation), soit par interprétation et numérisation des images.

Source géométrique des données = « Carte au 1 : 25 000 »

Définition : Carte IGN au 1 : 25 000 en service.

Source géométrique des données = « BDTopo (version antérieure) »

Définition : Cette valeur signifie que les données font référence aux spécifications de la BD TOPO® version «Pays» standard (version antérieure à la BD TOPO® version «Pays» Pays).

Source géométrique des données = « BDCarto »

Définition : Cette valeur signifie que la base de données cartographique de l'IGN, appelée BDCarto, a fourni l'information géométrique utilisée dans la BD TOPO® version «Pays» (cas des limites administratives).

Source géométrique des données = « Géoroute »

Définition : Cette valeur signifie que la base de données GEOROUTE® constituée à l'IGN, a permis de localiser l'objet (notamment les points et surfaces d'activité de la BD TOPO® version «Pays» en zone agglomération).

Source géométrique des données = « BDNyme »

Définition : Cette valeur signifie que la base de données de toponymie de l'IGN, appelée BDNyme, a fourni l'information géométrique pour le positionnement de l'objet.

Source géométrique des données = « Terrain »

Définition : Cette valeur signifie que la géométrie de l'objet provient de mesures effectuées sur le terrain.

Source géométrique des données = « Plan ou documentation »

Définition : Cette valeur signifie que la géométrie de l'objet provient d'un report à partir d'un plan ou que sa localisation a pu se faire à l'aide de documentation.

Source géométrique des données = « Calculé »

Définition : Cette valeur signifie que la géométrie de l'objet est le résultat d'un calcul (axes de chaussées séparées calculés à partir de la largeur du séparateur et du nombre de voies,...).

Attribut : Position par rapport au sol

- Définition : Donne le niveau de l'objet par rapport à la surface du sol (valeur négative pour un objet souterrain, nulle pour un objet au sol et positive pour un objet en sursol). Si l'objet en sursol passe au dessus d'autres objets en sursol, sa valeur « position par rapport au sol » est égale à « 1 plus le nombre d'objets intercalés ». De la même façon, un souterrain peut prendre une valeur « position par rapport au sol » égale à « -1 – le nombre d'objets souterrains intercalés ».
- Type : entier signé
- Contrainte : Valeur obligatoire
- Modélisation : Un objet ayant une valeur d'attribut strictement positive commence au début de l'ouvrage sur lequel il passe : il a la longueur de cet ouvrage. Un objet ayant une valeur d'attribut strictement négative commence au début du tunnel ou du passage souterrain dans lequel il passe : il a la longueur de ce tunnel.
- Commentaires : Cet attribut est partagé par les classe « [tronçon de route](#) », « [tronçon de chemin](#) », « [tronçon de voie ferrée](#) », [canalisation](#) » et « [tronçon de cours d'eau](#) ». Pour ces deux dernières classes, seules les valeurs -1, 0 et 1 sont utilisées.

Attribut : Z initial

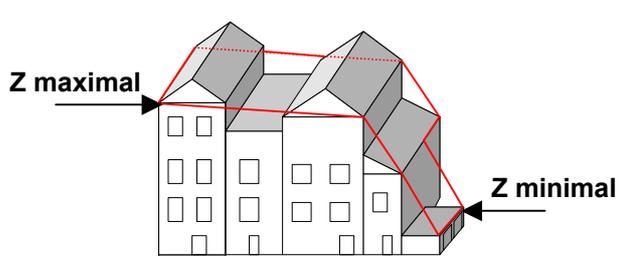
- Définition : Dans les produits 2D, altitude du premier point d'un objet linéaire. Cette information est issue de la saisie photogrammétrique et concerne des objets appartenant à des couches structurées où les nœuds initiaux et finaux des objets correspondent à des carrefours, des aiguillages, des confluent des embranchements,...
- Type : Décimal
- Valeurs : L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (-99) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

Attribut : Z final

- Définition : Dans les produits 2D, altitude du dernier point d'un objet linéaire. Cette information est issue de la saisie photogrammétrique et concerne des objets appartenant à des couches structurées où les nœuds initiaux et finaux des objets correspondent à des carrefours, des aiguillages, des confluent des embranchements,...
- Type : Décimal
- Valeurs : L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (-99) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

Attribut : Z minimal

Définition : Dans les produits 2D, altitude minimale d'un objet linéaire ou surfacique. Cette information est issue de la saisie photogrammétrique et concerne des objets dont les points initiaux et finaux ne sont pas caractéristiques de l'altitude de l'objet (objets surfaciques, objets linéaires isolés). Pour des objets surfaciques comme les bâtiments ou les réservoirs, il s'agit de l'altitude maximum du pourtour tel qu'il est défini en planimétrie (généralement l'altitude aux gouttières) et non de l'altitude maximum absolue.

Description	Monde réel et modélisation
Signification des attributs Z minimal et Z maximal pour un bâtiment	

Type : Décimal

Valeurs : L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (-99) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

Attribut : Z maximal

Définition : Dans les produits 2D, altitude maximale d'un objet linéaire ou surfacique. Cette information est issue de la saisie photogrammétrique et concerne des objets dont les points initiaux et finaux ne sont pas caractéristiques de l'altitude de l'objet (objets surfaciques, objets linéaires isolés). Pour des objets surfaciques comme les bâtiments ou les réservoirs, il s'agit de l'altitude maximum du pourtour tel qu'il est défini en planimétrie (généralement l'altitude aux gouttières) et non de l'altitude maximum absolue (voir schéma ci-dessus).

Type : Décimal

Valeurs : L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (-99) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

Attribut : Z moyen

Définition : Dans les produits 2D, altitude moyenne des points composant la géométrie de l'objet telle qu'il a été saisi à l'origine lorsqu'il est issu d'une saisie photogrammétrique tridimensionnelle.

Type : Décimal

Valeurs : L'attribut peut prendre une valeur conventionnelle (-99) lorsque la géométrie de l'objet n'est pas issue d'une saisie photogrammétrique (ex. objets numérisés sur la carte en service).

A - Voies de communication routière

Classes :

Tronçon de route

Surface de route

Tronçon de chemin

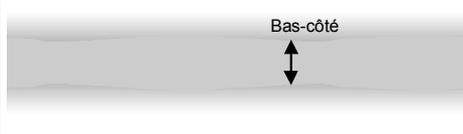
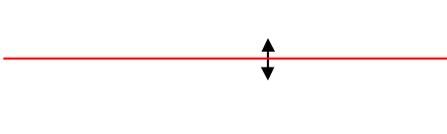
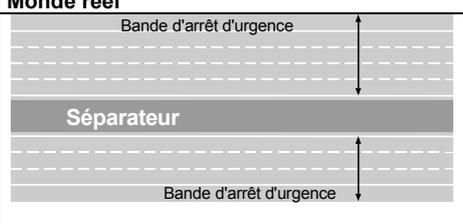
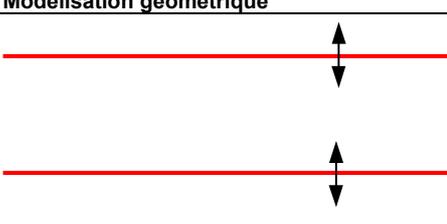
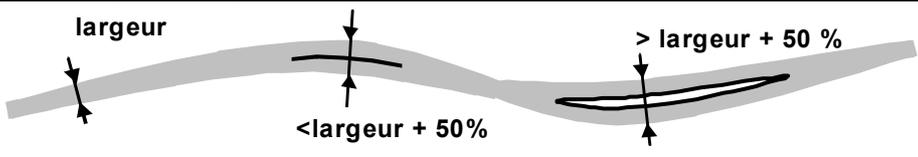
Tronçon de route

<p>Définition : Portion de voie de communication destinée aux automobiles, homogène pour l'ensemble des attributs et des relations qui la concernent. Représente uniquement la chaussée, délimitée par les bas-côtés ou les trottoirs.</p> <p>Géométrie : Linéaire</p>	<p>Attributs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifiant ⁽¹⁾ • Source géométrique des données ⁽¹⁾ • Nature • Classement • Département gestionnaire • Fictif • Franchissement • Largeur de chaussée • Nom • Nombre de voies • Numéro de route • Position par rapport au sol ⁽¹⁾ • Z initial ⁽¹⁾⁽²⁾ • Z final ⁽¹⁾⁽²⁾ <p>(1) voir les spécifications générales (2) uniquement pour les formats 2D</p>
--	---

Regroupement : Voir plus loin les différentes valeurs des attributs <nature> et <classement>.

Sélection : Toutes les routes et les rues revêtues sont incluses à l'exception des routes sommairement revêtues qui sont classées en <tronçon de chemin>. Les routes publiques et privées ne sont distinguées d'aucune façon.

Modélisation géométrique : A l'axe, au sol.

<p>Description</p> <p><u>Modélisation d'une route:</u> Ligne représentant l'axe de la chaussée bas cotés exclus.</p>	<p>Monde réel</p> 	<p>Modélisation géométrique</p> 
<p>Description</p> <p><u>Modélisation des chaussées d'une route à chaussées séparées :</u> Lignes représentant l'axe des chaussées, bande d'arrêt d'urgence incluse.</p>	<p>Monde réel</p> 	<p>Modélisation géométrique</p> 
<p>Description</p> <p><u>Séparateur modifiant la largeur de la route :</u> Si la présence d'un séparateur augmente la largeur totale de la route de plus de 50%, chaque chaussée est représentée séparément.</p>	<p>Monde réel</p> 	<p>Modélisation géométrique</p> 

Description	Modélisation d'un séparateur sur une route de largeur constante : Si la présence ou non du séparateur ne modifie pas la largeur totale de la route, les changements ne sont pris en compte que pour des distances supérieures à 1000 m.
Monde réel	
Modélisation géométrique	

Description	Modélisation d'une bretelle: La bretelle est raccordée à la chaussée principale par un segment rectiligne commençant en face du point de jonction des deux chaussées et finissant en face de la ligne de « cédez le passage » (à peu près au milieu si la bretelle ne devient pas une voie supplémentaire de la chaussée principale). Si ce segment fait plus de 25 m (cas général), l'attribut <fictif> prend la valeur « oui ».
Monde réel	
Modélisation géométrique	

Description	Monde réel	Modélisation géométrique
Modélisation d'un rond-point : La ligne modélisant la chaussée au niveau d'un rond-point construit fait toujours le tour de ce dernier.		

Description	Monde réel	Modélisation géométrique
Modélisation d'un grand carrefour : Un grand carrefour représenté par un objet de classe <surface de route> est toujours doublé d'objets de classe <tronçon de route> et d'attribut <fictif> = <oui>.		

Attribut : Nature

Définition : Cet attribut traduit une hiérarchisation du réseau routier basée sur l'importance des tronçons de route pour le trafic routier. Ainsi, les trois valeurs "principale", "régionale" et "quelconque" permettent un maillage de plus en plus dense du territoire.

Type : Énuméré

Valeurs : Autoroutière / Principale / Régionale / Locale / Contre-allée / En construction

Nature = « Autoroutière »

Définition : Autoroute ou route à chaussées séparées et carrefours dénivelés (avec entrée ou sortie par une bretelle) sur au moins 5 km.

Nature = « Principale »

Définition : Cette valeur représente une densification du maillage routier défini par les tronçons d'importance « autoroutier ». Les liaisons principales ont fonction :

- d'assurer les liaisons à fort trafic à caractère prioritaire entre agglomérations importantes ;
- d'assurer les liaisons des agglomérations importantes au réseau autoroutier ;
- d'offrir une alternative à une autoroute si celle-ci est payante ;
- de proposer des itinéraires de contournement des agglomérations ;
- d'assurer la continuité, en agglomération, des liaisons interurbaines à fort trafic quand il n'y a pas de contournement possible.

Nature = « Régionale »

Définition : Cette valeur représente une densification du maillage routier défini par les tronçons d'importance principale.

Les liaisons secondaires ont fonction quand celle-ci n'est pas assurée par des itinéraires de vocation plus élevée :

- de relier les communes de moindre importance entre elles (les chefs-lieux de canton en particulier) ;
- de proposer des itinéraires de substitution aux autoroutes payantes ;
- de proposer des itinéraires de contournement des agglomérations ;
- de desservir les localités et sites touristiques importants ;
- de desservir les points de passage des obstacles naturels quand ils sont peu nombreux (cols routiers, ponts) ;
- de desservir les agglomérations d'où partent des liaisons maritimes et les embarcadères isolés ;
- de relier des voies de vocation plus élevée ;
- de structurer la circulation en agglomération.

Nature = « Locale »

Définition : Valeur prise par exclusion des autres valeurs de l'attribut.

Nature = « Contre-allée »

Définition : Voie latérale, parallèle à une voie importante, et séparée de celle-ci par un terre-plein.

Nature = « En construction »

Définition : Valeur prise par un tronçon de route en construction.

Regroupement : Route en construction.

Sélection : Les travaux de terrassement doivent être suffisamment avancés pour laisser voir l'axe de la chaussée.

Attribut : Classement

Définition : Attribut permettant de préciser le statut d'une route classée.

Type : Énuméré

Valeurs : Autoroute / Nationale / Départementale / Autre classement

Classement = « Autoroute »

Définition : Les autoroutes sont des routes sans croisement, accessibles seulement en des points aménagés à cet effet et réservées aux véhicules à propulsion mécanique. (Article L122-1 du code de la voirie routière)

Sélection : Toutes les autoroutes sont incluses, qu'elles soient concédées ou non concédées. Les bretelles d'échangeur, d'entrée ou de sortie d'autoroute sont exclues (sauf dans les échangeurs en T).

Classement = « Nationale »

Définition : Route nationale (voies du domaine public routier national autres que les autoroutes précédemment définies).

Regroupement : Route nationale.

Sélection : Les bretelles d'échangeur, d'entrée ou de sortie de route express sont exclues.

Classement = « Départementale »

Définition : Voie qui fait partie du domaine public routier départemental.

Regroupement : Route départementale.

Sélection : Les bretelles d'échangeur, d'entrée ou de sortie de route express sont exclues.

Classement = « Autre classement »

Définition : Route qui ne fait partie ni du réseau autoroutier, ni du réseau national, ni du réseau départemental (voir ci-dessus).

Regroupement : Voies goudronnées (voies communales, chemins ruraux ou voies privées) | Rues | Rues piétonnes

Attribut : Département gestionnaire

Définition : Département gestionnaire de l'objet.

Type : Caractères

Valeurs : 3 caractères (ex. [_01][_2A][974])

Valeur nulle : "NR" (non renseigné) signifie que le département gestionnaire est inconnu ou que le gestionnaire n'est pas un département.

Attribut : Fictif

Définition : La valeur "vraie" (ou "true" ou "1" selon les formats) indique que la géométrie du tronçon de route n'est pas significative. La présence de ce dernier sert alors à doubler une «surface de route» ou à raccorder une bretelle à l'axe d'une chaussée afin d'assurer la continuité du réseau routier linéaire.

Type : Booléen

Modélisation : Un tronçon de route d'attribut fictif = « oui » est obligatoirement connecté à ses deux bouts à des objets de même classe.

Attribut : Franchissement

Définition : Attribut indiquant la présence d'un obstacle physique dans le tracé d'une route et la manière dont il est franchissable.

Type : Énuméré

Valeurs : Bac auto / Gué ou radier / Pont / Tunnel / Sans objet

Franchissement = « Bac auto »

Définition : Trajet du bateau servant à passer des véhicules d'une rive à l'autre d'un cours d'eau ou d'un bras de mer.

Franchissement = « Gué ou radier »

Définition : Passage naturel ou aménagé permettant aux véhicules de traverser un cours d'eau sans le recours d'un pont ou d'un bateau.

Regroupement : Gué | Radier

Sélection : Uniquement les gués et radiers situés dans la continuité d'une route revêtue (sinon voir classe <tronçon de chemin>).

Franchissement = « Pont »

Définition : Tronçon de route situé sur un pont ou un viaduc.

Franchissement = « Tunnel »

Définition : Tronçon de route souterrain.

Franchissement = « Sans objet »

Définition : Tronçon de route quelconque. Valeur prise par exclusion des quatre autres.

Attribut : Largeur de chaussée

Définition : Largeur de chaussée en mètres. Pour le moment, la valeur, indicative, est calculée d'après le nombre de voies et arrondie au demi-mètre.

Type : Décimal (la valeur 0.0 signifie que la largeur est inconnue)

Valeurs : Nombres décimaux positifs ou nuls.

Attribut : Nom

Définition : Nom de la route.

Type : Caractères

Valeur nulle : Le champ contient la chaîne de caractères "Valeur non renseignée" pour toutes les routes n'appartenant pas à un grand itinéraire routier nommé.

Attribut : Nombre de voies

Définition : Nombre total de voies d'une route, d'une rue, ou d'une chaussée de route à chaussées séparées.

Type : Entier positif

Valeurs : Comprise entre 0 et 9, la valeur 0 indiquant que le nombre de voies est inconnu (ex. axe fictif dans la surface d'une aire de péage).

Attribut : Numéro de route

Définition : Numéro de la route.

Type : Caractère

Valeurs : libre

Valeur nulle : La valeur "NR" (non renseignée) signifie que la route n'est ni de type autoroutier, ni nationale ni départementale, qu'elle n'a pas de numéro, ou que son numéro est inconnu.

Surface de route

Définition : Partie de la chaussée d'une route caractérisée par une largeur exceptionnelle (place, carrefour, péage, parking). Zone à trafic non structuré.

Géométrie : Surfacique tridimensionnelle

Attributs

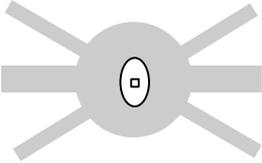
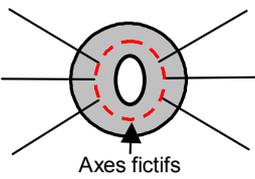
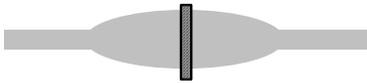
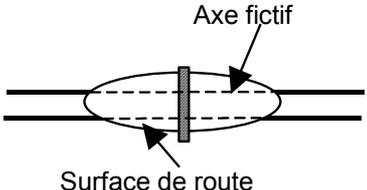
- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Nature](#)
- [Z_moyen](#) ⁽²⁾

(1) voir les spécifications générales
(2) uniquement pour les formats 2D

Regroupement : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature>.

Sélection : Toutes les zones revêtues pour le roulage ou le parquage des automobiles, et faisant plus de 50 m de large sont incluses (environ 1/2 ha pour les parkings). Les zones revêtues de moins de 50 m de large sont exclues (pour les zones de moins de 50 m de large réservées à la circulation automobile, voir classe <tronçon de route>).

Modélisation géométrique : Contours de la chaussée, au sol. La surface peut être trouée.

Description	Monde réel	Modélisation géométrique
Modélisation d'un grand carrefour avec trou : Un grand carrefour représenté par un objet de classe <surface de route> est toujours doublé d'objets de classe <tronçon de route> et d'attribut <fictif> = « oui ».		
Modélisation d'un péage sur autoroute :		

Attribut : Nature

Définition : Attribut permettant de distinguer différents types de surface de route.

Type : Énuméré

Valeurs : Parking / Péage / Place ou carrefour

Nature = « Parking »

Définition : Parking non couvert, public ou privé.

Sélection : Parkings d'environ un demi hectare et plus.

Regroupement : Aire de repos | Aire de service | Aire de stationnement

Nature = « Péage »

Définition : Aire de péage (emprise de la chaussée).

Regroupement : Aire de péage.

Nature = « Place ou carrefour »

Définition : Place ou carrefour revêtu de grande largeur.

Regroupement : Place | Carrefour large

Tronçon de chemin

Définition : Voie de communication terrestre non ferrée destinée aux piétons, aux cycles ou aux animaux, ou route sommairement revêtue (pas de revêtement de surface ou revêtement de surface fortement dégradé).

Géométrie : Linéaire tridimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Nature](#)
- [Franchissement](#)
- [Nom](#)
- [Position par rapport au sol](#) ⁽¹⁾
- [Z initial](#) ⁽¹⁾⁽²⁾
- [Z final](#) ⁽¹⁾⁽²⁾

(1) voir les spécifications générales

(2) uniquement pour les formats 2D

Regroupement : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature>.

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature>.

Modélisation géométrique : A l'axe, au sol.

Attribut : Nature

Définition : Permet de distinguer plusieurs types de voies de communication terrestres.

Type : Énuméré

Valeurs : Chemin empierré / Chemin / Sentier / Escalier / Piste cyclable

Nature = « Chemin empierré »

Définition : Route sommairement revêtue ou chemin empierré (pas de revêtement de surface ou revêtement très dégradé), mais permettant la circulation de véhicules automobiles de tourisme par tous temps.

Regroupement : Allée (carrossable) | Piste | Route empierrée

Sélection : Toutes les routes empierrées sont incluses.

Nature = « Chemin »

Définition : les chemins sont prévus pour la circulation de véhicules ou d'engins d'exploitation. Ils ne sont pas forcément carrossables pour tous et par tout temps (voir aussi « chemin empierrée »).

Regroupement : Allée (forestière) | Chemin d'exploitation | Chemin rural (non goudronné) | Laie forestière | Piste équestre

Sélection : Tous les chemins de plus de 100 m de long (jonction des deux côtés) situés en terrain dégagé ainsi que les chemins de la carte au 1 : 25 000 en service situés sous couvert végétal et cohérents avec le réseau photo-identifié.

Nature = « Sentier »

Définition : Chemin étroit ne permettant pas le passage de véhicules.

Regroupement : Allée piétonne (étroite) | Piste de cross | Ruelle étroite | Sentier

Sélection : Seuls les principaux sentiers sont inclus.

Nature = « Escalier »

Définition : Rue en escalier assurant la jonction entre deux voies de communication.

Sélection : Sur rue, les escaliers visibles sur les photographies aériennes sont distingués quelle que soit leur longueur. Les escaliers montant sur une passerelle sont exclus.

Nature = « Piste cyclable »

Définition : Tronçon de chaussée en site propre, réservée aux cycles et cyclomoteurs.

Regroupement : Piste cyclable

Sélection : La longueur doit être supérieure à 200 m. Les bandes cyclables sont exclues.

Attribut : Franchissement

Définition : Attribut indiquant la présence d'un obstacle physique dans le tracé d'une route et la manière dont il est franchissable.
Type : Énuméré
Valeurs : Bac piéton / Gué ou radier / Pont / Tunnel / Sans objet

Franchissement = « Bac piéton »

Définition : Trajet du bateau servant à passer des piétons d'une rive à l'autre d'un cours d'eau ou d'un bras de mer.

Franchissement = « Gué ou radier »

Définition : Passage naturel ou aménagé permettant de traverser un cours d'eau sans avoir recours à un pont ou un bateau.
Regroupement : Gué | Radier

Franchissement = « Pont »

Définition : Tronçon de chemin ou de sentier situé sur un pont ou une passerelle.

Franchissement = « Tunnel »

Définition : Tronçon de chemin ou de sentier souterrain.

Franchissement = « Sans objet »

Définition : Tronçon de chemin quelconque. Valeur prise par exclusion des quatre autres.

Attribut : Nom

Définition : Nom du chemin.
Type : Caractères
Valeur nulle : Le champ contient la chaîne de caractères "Valeur non renseignée" pour tous les chemins n'appartenant pas à un grand itinéraire routier nommé (référence = BDCarto).

B - Voies ferrées et autres moyens de transport terrestre

Classes :

Tronçon de voie ferrée

Aire de triage

Transport par câble

Tronçon de voie ferrée

Définition : Portion de voie ferrée homogène pour l'ensemble des attributs qui la concernent. Dans le cas d'une ligne composée de deux à quatre voies parallèles, l'ensemble des voies est modélisé par un seul objet.

Géométrie : Linéaire tridimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Nature](#)
- [Électrifié](#)
- [Franchissement](#)
- [Largeur de voie ferrée](#)
- [Nombre de voies ferrées](#)
- [Position par rapport au sol](#) ⁽¹⁾
- [Z Initial](#) ⁽¹⁾⁽²⁾
- [Z Final](#) ⁽¹⁾⁽²⁾

(1) voir les spécifications générales

(2) uniquement pour les formats 2D

Regroupement : Voir ci-dessous les différentes valeurs de l'attribut <nature>.

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature>.

Modélisation géométrique : A l'axe de la ou de l'ensemble des voies de la ligne, au sol.

Description	Monde réel	Modélisation géométrique
Modélisation d'une ligne de chemin de fer à deux voies		

Attribut : Nature

Définition : Attribut permettant de distinguer plusieurs types de voies ferrées selon leur fonction et leur état.

Type : Énuméré

Valeurs : Voie TGV / Voie ferrée principale / Voie de service / Voie ferrée non exploitée / Transport urbain / Funiculaire ou crémaillère / Voie ferrée en construction

Nature = « Voie TGV »

Définition : Ligne ferroviaire réservée aux trains à grande vitesse.

Nature = « Voie ferrée principale »

Définition : Voie ferrée en exploitation servant au transport des voyageurs ou des marchandises.

Regroupement : RER | Voie ferrée en exploitation | Voie ferrée touristique | Voie-mère d'embranchement particulier

Sélection : Toutes les voies ferrées en exploitation assurant un service régulier ou saisonnier pour le transport des voyageurs ou des marchandises.

Les lignes de métro sont exclues (voir la valeur d'attribut « Transport urbain »).

Les lignes de TGV sont exclues (voir la valeur d'attribut « TGV »).

Nature = « Voie de service »

Définition : Voie ferrée de service.

Sélection : Les voies de service de moins de 200 m de long sont exclues, ainsi que les voies s'inscrivant dans un faisceau de voies ferrées de plus de 25 m de large (voir <aire de triage>) et les voies de service souterraines.

Nature = « Voie ferrée non exploitée »

Définition : Voie ferrée neutralisée, fermée ou déclassée.

Regroupement : Voie ferrée déclassée | Voie ferrée fermée à tout trafic | Voie ferrée neutralisée

Sélection : Les voies ferrées non exploitées de moins de 200 m de long sont exclues, ainsi que les parties souterraines de voies ferrées non exploitées.

Nature = « Transport urbain »

Définition : Ligne de métro ou de tramway.

Regroupement : Métro (ligne de) | Tramway (ligne de)

Sélection : Les tronçons de ligne de métro souterrains sont exclus.

Les lignes de RER prennent la valeur « Voie ferrée principale ».

Nature = « Funiculaire ou crémaillère »

Définition : Funiculaire ou voie ferrée à crémaillère.

Regroupement : Funiculaire | Voie ferrée à crémaillère.

Sélection : Tous les funiculaires et toutes les voies ferrées à crémaillère de plus de 100 m de long sont incluses, à l'exception des parties souterraines.

Nature = « Voie ferrée en construction »

Définition : Voie ferrée en construction.

Sélection : Les travaux de terrassement doivent être suffisamment avancés pour laisser voir l'axe de la voie ferrée.

Les voies ferrées souterraines en construction sont exclues.

Attribut : Électrifié

Définition : Énergie servant à la propulsion des locomotives.

Type : Énuméré

Valeurs : Oui / Non

Valeur nulle : Pas de valeur signifie que l'énergie de propulsion est inconnue.

Électrifié = « Oui »

Définition : Ligne ferroviaire utilisant l'énergie électrique pour la propulsion des locomotives.

Électrifié = « Non »

Définition : Ligne ferroviaire n'utilisant pas l'énergie électrique pour la propulsion des locomotives ou ligne ferroviaire en cours d'électrification.

Attribut : Franchissement

Définition : Attribut indiquant si le tronçon est situé sur un pont, dans un tunnel ou aucun des deux.

Type : Énuméré

Valeurs : Pont / Tunnel / Sans objet

Franchissement = « Pont »

Définition : Tronçon de voie ferrée situé sur un pont ou un viaduc.

Franchissement = « Tunnel »

Définition : Tronçon de voie ferrée souterrain.

Franchissement = « Sans objet »

Définition : Valeur prise par exclusion des deux autres.

Attribut : Largeur de voie ferrée

Définition : Attribut permettant de distinguer les voies ferrées de largeur standard pour la France(1,44 m), des voies ferrées plus larges ou plus étroites.
Type : Énuméré
Valeurs : Étroite / Normalisée / Large

Attribut : Nombre de voies ferrées

Définition : Attribut indiquant si une ligne de chemin de fer est constituée d'une seule voie ferrée ou de plusieurs.
Type : Entier positif
Valeurs : Comprises entre 0 et 4, la valeur 0 indiquant que le nombre de voies est inconnu (ex. voies de service).

Aire de triage

Définition : Ensemble des tronçons de voies, voies de garage, aiguillages permettant le tri des wagons et la composition des trains.

Géométrie : Surfacique tridimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Z moyen](#) ⁽¹⁾⁽²⁾

(1) voir les spécifications générales

(2) uniquement pour les formats 2D

Regroupement : Aire de triage | Faisceau de voies

Sélection : Les faisceaux de voies de moins de 25 m de large sont exclus (voir la classe <tronçon de voie ferrée>).

Modélisation géométrique : Contour du faisceau, en s'appuyant sur les voies les plus extérieures, au sol. A l'intérieur d'un faisceau de voies, un espace sans voie de plus de 25 m de large est modélisé par un trou dans la surface.

Transport par câble

Définition : Moyen de transport constitué d'un ou de plusieurs câbles porteurs.

Géométrie : Linéaire tridimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Nature](#)
- [Z_Minimal](#) ⁽¹⁾⁽²⁾
- [Z_Maximal](#) ⁽¹⁾⁽²⁾

(1) voir les spécifications générales
(2) uniquement pour les formats 2D

Regroupement : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature>.

Sélection : Toutes les lignes de transport par câble de plus de 100 m de long sont saisies exception faite des installations sommaires (pas de pylône) servant uniquement à transporter du matériel (ex. câble à foin).

Modélisation géométrique : Ligne brisée joignant le sommet de chaque pylône constituant un support de la ligne.

Attribut : Nature

Définition : Attribut permettant de distinguer différentes natures de transport par câble.

Type : Énuméré

Valeurs : Câble transporteur / Télécabine, téléphérique, télési...

Nature = « Câble transporteur »

Définition : Moyen de transport constitué d'un ou de plusieurs câbles porteurs et servant à assurer le transport de matériel.

Nature = « Télécabine, téléphérique, télési »

Définition : Moyen de transport constitué d'un ou de plusieurs câbles porteurs et servant à assurer le transport de passagers.

Regroupement : Remonte-pente | Remontée mécanique | Télébene | Télécabine | Téléphérique | Télésiège | Télési

C - Transport d'énergie et de fluides

Classes :

Ligne électrique

Poste de transformation

Canalisation

Pylône

Ligne électrique

Définition : Portion de ligne électrique homogène pour l'ensemble des attributs qui la concernent.

Géométrie : Linéaire tridimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Voltage](#)

(1) voir les spécifications générales

Sélection : Toutes les lignes électriques à haute tension (≥ 63 KV) ou à très haute tension (≥ 150 KV) sont incluses.

Les portions souterraines sont exclues.

Les lignes de moyenne ou de basse tension sont exclues.

Modélisation géométrique : Ligne brisée joignant le sommet de chaque pylône constituant un support de la ligne.

Contrainte de modélisation : Le dernier point d'une ligne électrique aérienne arrivant sur un poste de transformation est situé à l'intérieur de la surface du poste.

Attribut : Voltage

Définition : Tension de construction de la ligne électrique.

Type : Énuméré

Valeurs : 63 kV / 90 kV / 150 kV / 225 kV / 400 kV / Inconnu

Poste de transformation

Définition : Enceinte à l'intérieur de laquelle le courant transporté par une ligne électrique est transformé.

Géométrie : Surfacique tridimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾

(1) voir les spécifications générales

Sélection : Tous les postes de transformation situés sur le réseau de lignes à haute ou très haute tension.

Modélisation géométrique : Contour du poste, au sol lorsque le poste est délimité par un grillage, ou en haut des bâtiments lorsque ceux-ci constituent la limite du poste.

Canalisation

Définition : Canalisation ou tapis roulant.

Géométrie : Linéaire tridimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Nature](#)
- [Position par rapport au sol](#) ⁽¹⁾
- [Z_Initial](#) ⁽¹⁾⁽²⁾
- [Z_Final](#) ⁽¹⁾⁽²⁾

(1) voir les spécifications générales

(2) uniquement pour les formats 2D

Regroupement : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature>.

Sélection : Uniquement les canalisations aériennes et celles qui figurent sur la carte au 1 : 25 000 en service.

Modélisation géométrique : A l'axe et sur le dessus de la canalisation.

Attribut : Nature

Définition : Attribut permettant de différencier les canalisations d'eau des autres.

Type : Énuméré

Valeurs : Eau / Autre

Nature = « Eau »

Définition : Aqueduc (ouvrage maçonné et couvert destiné à transporter l'eau potable suivant une faible pente) ou conduite forcée (canalisation permettant le transfert d'eau en charge (gravitaire et sous pression) vers un ouvrage hydraulique).

Regroupement : Aqueduc | Conduite forcée | Galerie d'amenée d'eau

Nature = « Autre »

Définition : Canalisation ou tapis roulant utilisé pour le transport de matière première (gaz, hydrocarbure, minéral, etc.) ou canalisation de nature inconnue.

Regroupement : Conduite de matière première | Gazoduc | Oléoduc | Pipe-line | Tapis roulant industriel

Pylône

Définition : Support de ligne électrique.

Géométrie : Ponctuelle tridimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾

(1) voir les spécifications générales

Regroupement : Pylône | Portique

Sélection : Uniquement les pylônes et portiques soutenant des lignes de 63 KV et plus.

Modélisation géométrique : A l'axe et en haut du pylône.

D - Hydrographie terrestre

Classes :

Tronçon de cours d'eau

Surface d'eau

Point d'eau

Tronçon de laisse

Tronçon de cours d'eau

Définition : Portion de cours d'eau, réel ou fictif, permanent ou temporaire, naturel ou artificiel, homogène pour l'ensemble des attributs qui la concernent, et qui n'inclut pas de confluent.

Géométrie : Linéaire tridimensionnelle
Orientation significative

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Artificialisé](#)
- [Fictif](#)
- [Franchissement](#)
- [Nom](#)
- [Position par rapport au sol](#) ⁽¹⁾
- [Régime des eaux](#)
- [Z initial](#) ⁽¹⁾⁽²⁾
- [Z final](#) ⁽¹⁾⁽²⁾

(1) voir les spécifications générales
(2) uniquement pour les formats 2D

Regroupement :

Voir les différentes valeurs des attributs <artificialisé> et <franchissement>.

Sélection :

Le réseau hydrographique composé des objets <tronçon de cours d'eau> est décrit de manière continue.

La continuité du réseau n'est toutefois pas toujours assurée dans les cas suivants :

- arrivée d'un cours d'eau en ville
- infiltration d'un cours d'eau (ex. perte en terrain calcaire)
- arrivée d'un petit ruisseau temporaire dans une large plaine où son tracé se perd
- zones de marais où les connexions et interruptions du réseau restent indicatives

Tous les cours d'eau permanents, naturels ou artificiels, sont inclus.

Les cours d'eau temporaires naturels sont inclus, à l'exception des tronçons de moins de 100 m situés aux extrémités amont du réseau.

Les cours d'eau temporaires artificiels ou artificialisés sont sélectionnés en fonction de leur importance et de l'environnement (les tronçons longeant une voie de communication sont exclus, ainsi que les fossés).

Les talwegs qui ne sont pas marqués par la présence régulière de l'eau sont exclus.

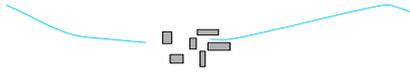
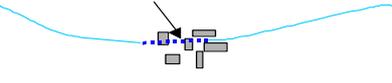
Tous les cours d'eau nommés de plus de 7,5 m de large sont inclus (tronçon de cours d'eau d'attribut <fictif> = « oui » superposé à un objet de classe <surface d'eau>).

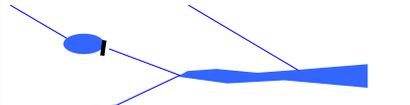
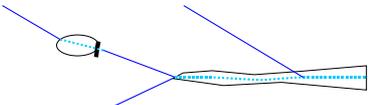
Fossé : Les gros fossés de plus de 2 m de large sont inclus lorsqu'ils coulent de manière permanente. Les fossés dont le débit n'est pas permanent sont sélectionnés en fonction de l'environnement. Ils sont généralement exclus lorsqu'ils longent une voie de communication.

Modélisation géométrique :

A l'axe et à la surface du cours d'eau (tel qu'il se présente sur les photographies aériennes).

L'orientation de l'objet définit le sens d'écoulement. Elle n'est pas significative dans les zones très plates (ex. marais) ni pour les canaux.

Description	Monde réel	Modélisation géométrique
La continuité du réseau hydrographique est assurée par des éléments linéaires qui peuvent prendre la valeur d'attribut souterrain = oui (canal navigable) ou fictif = oui (autres cours d'eau)		

Description	Monde réel	Modélisation géométrique
Les éléments surfaciques sont doublés d'un objet <tronçon de cours d'eau> d'attribut <fictif> = « oui ».		

Contrainte de modélisation :

A l'axe de chaque objet de classe <surface hydrographique>, un objet de classe <tronçon de cours d'eau> et d'attribut <fictif> = « oui » assure la continuité du réseau par un élément linéaire.

Pour des interruptions du réseau linéaire apparent de moins de 25 m (passage sous une route, sous un petit barrage, confluent d'un cours d'eau linéaire avec un cours d'eau surfacique, petite retenue d'eau surfacique, etc.), la valeur de l'attribut <fictif> est laissée à « non », mais la continuité est assurée dans tous les cas.

Dans leur partie aval, les cours d'eau sont représentés au moins jusqu'à la laisse des plus hautes mers.

Attribut : Artificialisé

Définition : Permet de distinguer les cours d'eau naturels (valeur = "faux" ou "false" ou "0" selon le format) des cours d'eau artificiels ou artificialisés (valeur = "vrai" ou "true" ou "1" selon le format).

Type : Booléen

Artificialisé = « Oui »

Définition : Canal ou cours d'eau naturel dont le tracé a été remanié.

Regroupement : Axe fictif de cours d'eau | Bief | Canal (tronçon de)

Commentaire : L'orientation n'est pas significative pour les canaux.

Artificialisé = « Non »

Définition : Cours d'eau naturel

Regroupement : Axe fictif de cours d'eau | Cours d'eau | Fleuve | Rivière | Ruisseau | Torrent

Attribut : Fictif

Définition : La valeur "vrai" (ou "true" ou "1" selon le format) permet de qualifier un objet dont la géométrie n'est pas significative, et dont le rôle est d'assurer la continuité d'un réseau linéaire (réseau routier, hydrographique).

Type : Booléen

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Modélisation : Un objet d'attribut fictif = « 1 » est obligatoirement connecté à ses deux bouts à des objets de même classe.

Commentaires : Voir les schémas concernant la classe <tronçon de cours d'eau>.

Attribut : Franchissement

Définition : Attribut permettant de distinguer les tronçons de cours d'eau libres des obstacles.
Type : Énuméré
Valeurs : Barrage / Cascade / Ecluse / Pont-canal / Tunnel / Sans objet

Franchissement = « Barrage »

Définition : Ouvrage établi en travers du lit d'un cours d'eau et créant une dénivellation du plan d'eau entre l'amont et l'aval.
Modélisation : Axe fictif du cours d'eau, sur la largeur du barrage.

Franchissement = « Cascade »

Définition : Chute d'eau.
Regroupement : Cascade | Chute d'eau
Sélection : Toutes les cascades visibles sur les photographies aériennes sont prises en compte.
Modélisation : Axe du cours d'eau, entre le front de la cascade et le point de chute.

Franchissement = « Ecluse »

Définition : Ouvrage hydraulique formé essentiellement de portes munies de vannes destiné à retenir ou à lâcher l'eau selon les besoins.
Regroupement : Ascenseur à bateaux | Ecluse
Sélection : Toutes les écluses possédant encore leurs portes sont prises en compte.
Modélisation : Axe du cours d'eau, sur la longueur de l'écluse.

Franchissement = « Pont-canal »

Définition : Tronçon de cours d'eau artificiel passant sur un pont.
Regroupement : Pont-canal

Franchissement = « Tunnel »

Définition : Tronçon de cours d'eau artificiel passant sous un tunnel.
Regroupement : Canal souterrain
Sélection : Tous les cours d'eau navigables.

Franchissement = « Sans objet »

Définition : Valeur prise par exclusion des cinq autres.
Regroupement : Axe fictif de cours d'eau | Bief | Canal (tronçon de) | Cours d'eau | Fleuve | Fossé | Rivière | Ruisseau | Torrent

Attribut : Nom

Définition : Nom du cours d'eau.
Type : Caractères
Valeur nulle : La valeur "Non renseignée" est placée dans le champ de tous les cours d'eau qui ne sont pas répertoriés dans la BD NYME®.

Attribut : Régime des eaux

Définition : Attribut permettant de caractériser un objet hydrographique en fonction du régime de ses eaux.
Type : Énuméré
Valeurs : Permanent / Intermittent

Régime des eaux = « Permanent »

Définition : Objet hydrographique caractérisé par la présence permanente ou quasi-permanente d'eau.

Régime des eaux = « Intermittent »

Définition : Objet hydrographique caractérisé par la présence temporaire d'eau (cours d'eau temporaire).

Surface d'eau

Définition : Surface d'eau terrestre, naturelle ou artificielle.

Géométrie : Surfacique tridimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Nature](#)
- [Régime des eaux](#)
- [Z Minimal](#) ⁽¹⁾⁽²⁾
- [Z Maximal](#) ⁽¹⁾⁽²⁾

(1) voir les spécifications générales

(2) uniquement pour les formats 2D

Regroupement : Voir les différentes valeurs des attributs <nature> et <régime des eaux>.

Sélection :

Toutes les surfaces d'eau de plus de 20 m de long sont incluses, ainsi que les cours d'eau de plus de 7,5 m de large.

Tous les bassins maçonnés de plus de 10 m sont inclus.

Les zones inondables périphériques (zone périphérique d'un lac de barrage, d'un étang à niveau variable) de plus de 20 m de large sont incluses (attribut régime des eaux = « intermittent »).

Modélisation géométrique :

La modélisation est fonction de la valeur de l'attribut <régime des eaux>.

Pour l'hydrographie permanente : contours de la surface, au niveau de l'eau apparent sur les photographies aériennes de référence.

Pour l'hydrographie temporaire : contours de la surface marquée de manière permanente par la présence répétée de l'eau.

Contrainte de modélisation :

Une surface d'eau inscrite dans la continuité d'un cours d'eau est toujours doublée d'un objet de classe <tronçon de cours d'eau> et d'attribut <fictif> = <oui>.

Dans leur partie aval, les surfaces d'eau représentant des cours d'eau sont représentées au moins jusqu'à la laisse des plus hautes mers.

Attribut : Nature

Définition : Attribut permettant de distinguer les bassins des surfaces hydrographiques naturelles

Type : Énuméré

Valeurs : Bassin / Surface d'eau

Nature = « Bassin »

Définition : Construction non couverte destinée à recevoir de l'eau temporairement ou de manière permanente.

Regroupement : Bassin d'élevage piscicole | Bassin d'épuration | Bassin de décantation | Bassin de filtrage | Bassin de lagunage | Bassin de rétention | Bassin ostréicole | Cressonnière | Écrêteur de crues | Marais salant | Réservoir d'eau à ciel ouvert | Retenue collinaire | Saline | Vivier

Sélection : Tous les bassins à ciel ouvert de plus de 10 m de long et 5 m de large. Les bassins de natation des piscines découvertes sont exclus (voir classe <terrain de sport>).

Modélisation géométrique : Rebord extérieur du bassin.

Contrainte de modélisation : Des bassins très proches les uns des autres (séparation < 10 m et très petite devant la largeur des bassins), et qui ne sont pas séparés par un objet linéaire de la base (voie de communication, cours d'eau, etc.) peuvent, dans certains cas, être modélisés par un seul objet englobant la zone de bassins (ex. zone ostréicole, pisciculture).

Nature = « Surface d'eau »

Définition : Surface d'eau non marine.

Regroupement : Canal (large) | Étang | Fleuve (large) | Lac | Mare | Rivière (large)

Attribut : Régime des eaux

Définition : Attribut permettant de caractériser un objet hydrographique en fonction du régime de ses eaux.

Type : Énuméré

Valeurs : Permanent / Intermittent

Régime des eaux = « Permanent »

Définition : Objet hydrographique caractérisé par la présence permanente ou quasi-permanente d'eau.

Regroupement : Canal (large) | Étang | Fleuve (large) | Lac | Mare | Rivière (large)

Régime des eaux = « Intermittent »

Définition : Objet hydrographique caractérisé par la présence temporaire d'eau (cours d'eau temporaire large, étang saisonnier, marais salant).

Regroupement : Bassin | Cours d'eau temporaire large | Etang saisonnier | Galets (plage, lit de rivière) | Marais salants | Marécage | Vase (zone de) | Zone inondable (sol marqué par la présence répétée de l'eau) | Zone périphérique de lac | Zone de végétation aquatique

Point d'eau

Définition : Source (captée ou non), point de production d'eau (pompage, forage, puits,...) ou point de stockage d'eau de petite dimension (citerne, abreuvoir, lavoir, bassin).

Géométrie : Ponctuelle bidimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Nature](#)

(1) voir les spécifications générales

Regroupement : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature>.

Sélection : Tous les points d'eau mentionnés sur la carte au 1 : 25 000, sauf ceux dont la disparition est attestée par l'examen des photographies aériennes.

Les abreuvoirs, les puits et les lavoirs sont généralement exclus.

Modélisation géométrique : Au centre.

Attribut : Nature

Définition : Attribut donnant la nature du point d'eau.

Type : Énuméré

Valeurs : Citerne / Fontaine / Source / Source captée / Station de pompage / Autre point d'eau

Nature = « Citerne »

Définition : Réservoir où l'on recueille et conserve les eaux de pluie.

Nature = « Fontaine »

Définition : Construction comportant une alimentation en eau et, généralement, un bassin

Nature = « Source »

Définition : Point d'émergence à la surface du sol de l'eau emmagasinée à l'intérieur.

Regroupement : Exurgence | Résurgence | Source

Nature = « Source captée »

Définition : Installation de captage d'une source.

Nature = « Station de pompage »

Définition : Installation comprenant une pompe destinée à pomper l'eau du sous-sol, d'une rivière, ou à monter de l'eau dans un réservoir ou un château d'eau.

Nature = « Autre point d'eau »

Définition : Point d'eau important non défini par une autre valeur d'attribut.

Regroupement : Lavoir | Perte | Petit bassin (<10 m) | Prise d'eau | Puits

Sélection : Les abreuvoirs, les petits bassins, les puits et les lavoirs sont inclus s'ils présentent un caractère exceptionnel (ex. toponyme sur la carte en service).

Tronçon de laisse

Définition : Limite supérieure ou inférieure de l'estran.

Géométrie : Linéaire bidimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Nature](#)

(1) voir les spécifications générales

Regroupement : Anse | Baie | Cap | Côte (trait de) | Golfe | Ile | Isthme

Sélection : Laisse des plus hautes mers et laisse des plus basses mers.

Modélisation géométrique : La laisse des plus hautes mers est modélisée par une ligne d'altitude constante (de type courbe de niveau).

La laisse des plus basses mers est modélisée par une ligne correspondant à l'isobathe 0 (0 des cartes marines).

Contrainte de modélisation : Les deux lisses ne se croisent pas. Elles peuvent être confondues (ex. Méditerranée).

Attribut : Nature

Définition : Attribut permettant de distinguer la laisse des plus hautes mers de celle des plus basses mers.

Type : Énuméré

Valeurs : Hautes mers / Basses mers

Nature = « Hautes mers »

Définition : Limite supérieure de l'estran. Elle sépare la zone littorale découvrante de la zone jamais envahie par la mer.

Nature = « Basses mers »

Définition : Limite inférieure de l'estran. Elle sépare la zone littorale découvrante de la zone toujours envahie par la mer. Elle correspond au zéro des cartes marines.

E - Surfaces d'activités et bâti

Classes :

Bâtiment

Construction ponctuelle

Construction linéaire

Construction surfacique

Réservoir

Terrain de sport

Cimetière

Piste d'aérodrome

Point d'activité ou d'intérêt

Surface d'activité

Bâtiment

Définition : Bâtiment de plus de 20 m².

Géométrie : Surfaciue tridimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Catégorie](#)
- [Nature](#)
- [Hauteur](#)
- [Z Minimal](#) ⁽¹⁾⁽²⁾
- [Z Maximal](#) ⁽¹⁾⁽²⁾

(1) voir les spécifications générales

(2) uniquement pour les formats 2D

Regroupement : Voir page suivante les différentes valeurs des attributs <nature> et <catégorie>.

Sélection : Tous les bâtiments de plus de 50 m2 sont inclus.

Les bâtiments faisant entre 20 et 50 m2 sont sélectionnés en fonction de leur environnement* et de leur aspect**.

Les bâtiments de moins de 20 m2 sont exclus. S'ils sont très hauts, ou s'ils sont spécifiquement désignés sur la carte au 1 : 25 000 en cours (ex. monument, antenne,...), ils sont représentés par un objet de classe <construction ponctuelle>.

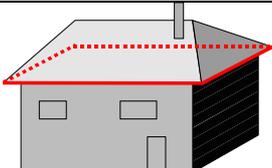
* Les petits bâtiments isolés (plus de 100 m d'une habitation) de plus de 20 m2 sont inclus, alors que les petits bâtiments situés en ville ne le sont pas (ex, petit garage individuel, petit atelier, annexes diverses).

** Les petits bâtiments d'aspect précaire (cabanes de chantier, petits abris pour animaux,...) sont exclus.

Modélisation géométrique : Contour extérieur du bâtiment tel qu'il apparaît vu d'avion (le plus souvent, ce contour correspond à celui du toit); altitude* correspondant à ce contour (généralement l'altitude des gouttières).

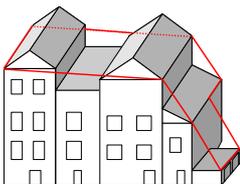
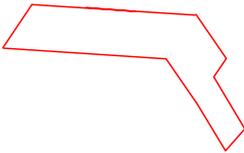
* altitude de l'arête supérieure en cas de face verticale.

Seules les cours intérieures de plus de 10 m de large sont représentées par un trou dans la surface bâtie.

Description	Monde réel et modélisation	Modélisation géométrique
Modélisation d'une maison		

Plusieurs bâtiments contigus ou superposés de même « nature » et de même « fonction » sont généralement considérés comme un seul et même objet (seul le contour extérieur est saisi). Deux objets contigus ou superposés sont cependant représentés s'ils présentent les caractéristiques suivantes :

- différence de hauteur entre les deux bâtiments > 10 m environ (ou 3 étages) ;
- surface de chaque objet résultant > 400 m² ;

Description	Monde réel et modélisation	Modélisation géométrique	Modélisation géométrique
Modélisation d'un bâtiment		Perspective 	Vue de dessus 

Contrainte de modélisation : Deux bâtiments d'attributs distincts adossés l'un à l'autre sont modélisés par deux surfaces ayant un coté commun. L'altitude de ce coté est celle du bâtiment le plus élevé.

Attribut : Catégorie

Définition : Attribut permettant de distinguer plusieurs grandes catégories de bâtiment, selon leur fonction principale ou leur aspect.
Type : Énuméré
Valeurs : Administratif / Industriel, agricole ou commercial / Religieux / Sportif / Transport / Autre

Catégorie = « Administratif »

Définition : Bâtiment ayant une fonction administrative ou publique.
Regroupement : Mairie | Préfecture | Sous-préfecture

Catégorie = « Industriel, agricole ou commerciale »

Définition : Bâtiment ayant une fonction ou un aspect industriel, agricole ou commercial caractéristique.
Regroupement : Abattoir | Atelier (grand) | Auvent | Bâtiment de type industriel | Centrale électrique (bâtiment) | Cheminée (>20 m²) | Centre commercial | Cylindre de condensation | Dépôt | Elevage (industriel) | Entrepôt | Garage collectif | Hangar | Haut fourneau | Hypermarché | Magasin (grand, isolé) | Manufacture | Minoterie | Parc de stationnement couvert | Radar | Relais herzien | Scierie | Serre | Silo | Tour de condensation | Usine | Verrière

Catégorie = « Religieux »

Définition : Bâtiment ayant ou ayant eu une fonction religieuse.
Regroupement : Basilique | Cathédrale | Chapelle | Eglise | Mosquée | Synagogue | Temple

Catégorie = « Sportif »

Définition : Bâtiment ayant une fonction sportive lui conférant un aspect caractéristique.
Regroupement : Gymnase | Patinoire | Piscine (couverte) | Tribune

Catégorie = « Transport »

Définition : Bâtiment d'accueil pour les usagers d'une ligne de transport.
Regroupement : Aérogare | Gare ferroviaire | Péage

Catégorie = « Autre »

Définition : Bâtiment non distingué par l'une des catégories précédentes.
Regroupement : Amphithéâtre | Arc de triomphe | Arène | Baraquement | Bâtiment administratif | Blockhaus | Bungalow | Bureaux | Cabane | Casemate | Chalet | Château | Citadelle | Clinique | Constructions diverses | Donjon | Etablissement scolaire | Fort | Garage individuel (> 50 m²) | Grange | Habitation Monument | Lavoir couvert | Moulin | Musée | Observatoire | Prison | Théâtre antique | Tour | Tour de contrôle | Université | Village de vacances

Attribut : Nature

Définition : Attribut permettant de distinguer différents types de bâtiments.
Type : Énuméré
Valeurs : Aérogare / Arc de triomphe / Arène ou théâtre antique / Bâtiment agricole / Bâtiment commercial / Bâtiment industriel / Bâtiment religieux divers / Bâtiment sportif / Chapelle / Château / Eglise / Fort, blockhaus, casemate / Gare / Mairie / Monument / Péage / Préfecture / Serre / Silo / Sous-préfecture / Tour, donjon, moulin / Tribune / Autre

Nature = « Aérogare »

Définition : Ensemble des bâtiments d'un aéroport réservés aux voyageurs et aux marchandises.

Nature = « Arc de triomphe »

Définition : Portique monumental.
Regroupement : Arc de triomphe | Porte de ville

Nature = « Arène ou théâtre antique »

Définition : Vaste édifice à gradins, de forme en partie ou totalement ronde ou elliptique

Regroupement : Amphithéâtre | Arène | Théâtre antique | Théâtre de plein air

Nature = « Bâtiment agricole »

Définition : Bâtiment réservé à des activités agricoles

Regroupement : Bâtiment d'élevage industriel | Hangar agricole (grand) | Minoterie

Nature = « Bâtiment commercial »

Définition : Bâtiment de grande surface réservé à des activités commerciales

Regroupement : Centre commercial | Hypermarché | Magasin (grand, isolé) | Parc des expositions (bâtiment)

Nature = « Bâtiment industriel »

Définition : Bâtiment réservé à des activités industrielles

Regroupement : Abattoir | Atelier (grand) | Bâtiment industriel (grand) | Centrale électrique (bâtiment) | Construction technique | Entrepôt | Hangar industriel (grand) | Scierie | Usine

Nature = « Bâtiment religieux divers »

Définition : Bâtiment réservé à l'exercice d'un culte religieux, autre qu'une chapelle ou qu'une église (voir ces valeurs).

Regroupement : Mosquée | Synagogue | Temple

Nature = « Bâtiment sportif »

Définition : Bâtiment réservé à la pratique sportive.

Regroupement : Gymnase | Piscine couverte | Salle de sport | Tennis couvert

Nature = « Chapelle »

Définition : Petit édifice religieux chrétien de forme caractéristique

Nature = « Château »

Définition : Habitation ou ancienne habitation féodale, royale ou seigneuriale.

Regroupement : Château | Château fort

Nature = « Eglise »

Définition : Edifice religieux chrétien de forme caractéristique.

Regroupement : Basilique | Cathédrale | Église

Nature = « Fort, blockhaus, casemate »

Définition : Ouvrage militaire.

Regroupement : Blockhaus | Casemate | Fort | Ouvrage fortifié

Nature = « Gare »

Définition : Bâtiment servant à l'embarquement et au débarquement des voyageurs en train.

Nature = « Mairie »

Définition : Edifice où se trouvent les services de l'administration municipale, appelé aussi hôtel de ville.

Regroupement : Hôtel de ville | Mairie

Nature = « Monument »

Définition : Monument commémoratif quelconque, à l'exception des arcs de triomphe (voir cette valeur d'attribut).

Nature = « Péage »

Définition : Bâtiment où sont perçus les droits d'usage .

Nature = « Préfecture »

Définition : Bâtiment où sont installés les services préfectoraux.

Nature = « Serre »

Définition : Abri clos à parois translucides destiné à protéger les végétaux du froid.

Regroupement : Jardinerie | Serre

Sélection : Les serres en arceaux de moins de 20 m de long sont exclues.

Modélisation : Les serres situées à moins de 3 m les unes des autres sont modélisées par un seul objet englobant l'ensemble des serres en s'appuyant au maximum sur leurs contours.

Nature = « Silo »

Définition : Réservoir, qui chargé par le haut se vide par le bas, et qui sert de dépôt, de magasin, etc. Le silo est exclusivement destiné aux produits agricoles.

Regroupement : Cuve à vin | Silo

Nature = « Sous-préfecture »

Définition : Bâtiment où sont les bureaux du sous-préfet

Nature = « Tour, donjon, moulin »

Définition : Bâtiment remarquable dans le Pays age par sa forme élevée.

Regroupement : Donjon | Moulin à vent | Tour

Nature = « Tribune »

Définition : Tribune de terrain de sport (stade, hippodrome, vélodrome,...).

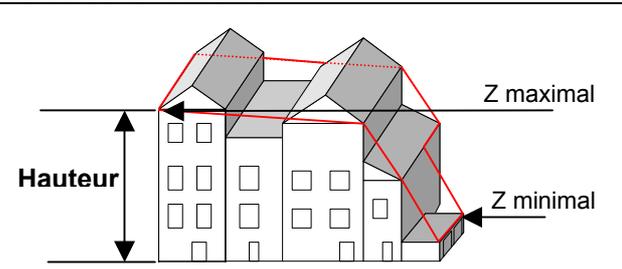
Nature = « Autre »

Définition : Valeur prise par défaut, chaque fois que l'aspect général d'un bâtiment ne révèle rien de sa nature exacte.

Regroupement : Bâtiment d'habitation | Baraquement | Bungalow | Bureaux | Cabane | Chalet | Château | Citadelle | Clinique | Constructions diverses | Etablissement scolaire | Garage individuel (> 50 m²) | Grange | Habitation | Lavoir couvert | Musée | Observatoire | Prison | Théâtre antique | Tour de contrôle | Université | Village de vacances

Attribut : Hauteur

Définition : Hauteur du bâtiment correspondant à la différence entre le z le plus élevé du pourtour du bâtiment et un point situé au pied du bâtiment. La hauteur est arrondie au mètre.

Description	Monde réel et modélisation
Signification de l'attribut hauteur	

Type : Entier (0 = valeur inconnue)

Construction ponctuelle

Définition : Construction de faible emprise et de grande hauteur.

Attributs

- [Identifiant](#) (1)
-
-
- [Z_Minimal](#)
- [Z_Maximal](#) (1)(2)

(2) uniquement pour les formats 2D

Regroupement : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature>.

Sélection : Toutes les constructions de plus de 50 m de haut et de moins de 20 m².

Les constructions de grande hauteur et de plus de 20 m² sont exclues (elles sont représentées par un objet de classe <bâtiment>).

Les constructions de moins de 20 m² et de moins de 50 m de haut sont incluses :

- lorsque leur taille ou leur forme font d'elles des constructions à la fois bien identifiables et caractéristiques dans le Pays age;
- pour permettre de coter le sommet d'un bâtiment dont la base large impose une saisie au niveau du sol et empêche de récupérer l'altitude du faite élevé (ex. bâtiment de forme pyramidale, surmonté d'une tour,...).

Modélisation géométrique : Centre de l'objet, altitude maximum.

Contrainte de modélisation : Dans le cas d'un clocher, d'un minaret ou d'une cheminée, l'objet de classe <construction ponctuelle> peut être superposé à un objet surfacique représentant un bâtiment.

Attribut : Nature

Définition : Attribut permettant de distinguer différentes nature de construction.

Type : Énuméré

Valeurs : Antenne / Cheminée / Phare / Torchère / Transformateur / Construction ponctuelle quelconque

Nature = « Antenne »

Définition : Construction destinée à la réception ou à l'émission d'ondes électromagnétiques.

Regroupement : Antenne | Radar (<20 m²) | Relais herzien (< 20 m²)

Nature = « Cheminée »

Définition : Construction destinée à l'émission de fumées ou de gaz.

Sélection : Les cheminées de moins de 10 m de haut sont exclues.

Nature = « Phare »

Définition : Tour élevée portant au sommet un foyer plus ou moins puissant destiné à guider les navires pendant la nuit.

Modélisation : C'est le sommet du phare qui est indiqué. Il se superpose généralement à un objet de classe <bâtiment>.

Nature = « Torchère »

Définition : Canalisation verticale par où s'échappent et brûlent les résidus gazeux d'une raffinerie.

Nature = « Transformateur »

Définition : Bâtiment technique dont la fonction est de transformer un système de courants variables en un ou plusieurs autres systèmes de courants variables de même fréquence, mais d'intensité ou de tension généralement différentes.

Sélection : Seuls les transformateurs de moins de 20 m² et de grande hauteur (ancien modèle) sont inclus.

Nature = « Construction ponctuelle quelconque »

Définition : Construction de moins de 20 m², de hauteur caractéristique, et non différenciée par une valeur d'attribut spécifique, ou point haut d'un bâtiment dont le contour a du être saisi au niveau du sol (ex. forme pyramidale).

Regroupement : Beffroi | Clocher | Éolienne (moderne) | Flèche | Haut fourneau | Minaret | Mur d'escalade artificiel (< 50 m de long) | Obélisque | Observatoire de tir | Observatoire à incendie | Point haut caractéristique | Sommet de pyramide | Tourelle de tir

Sélection : L'altitude de l'objet doit être largement supérieure à celle du sol ou à celle du bâtiment qui le supporte (10 m au minimum)

Construction linéaire

Définition : Construction dont la forme générale est linéaire.

Géométrie : Linéaire tridimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Nature](#)
- [Z Minimal](#) ⁽¹⁾⁽²⁾
- [Z Maximal](#) ⁽¹⁾⁽²⁾

(1) voir les spécifications générales

(2) uniquement pour les formats 2D

Regroupement : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature>.

Sélection : Voir pour chaque valeur de l'attribut <nature>

Modélisation géométrique : Voir chaque valeur de l'attribut <nature>.

Attribut : Nature

Définition : Attribut permettant de distinguer différents types d'ouvrages.

Type : Énuméré

Valeurs : Barrage / Mur anti-bruit / Pont / Quai / Ruines / Construction linéaire quelconque

Nature = « Barrage »

Définition : Ouvrage établi en travers du lit d'un cours d'eau et créant une dénivellation du plan d'eau entre l'amont et l'aval.

Regroupement : Barrage en terre | Barrage en dur (<25 m de large) | Déversoir | Vanne

Sélection :

- [Barrage](#) : Les barrages de tous types sont inclus sauf :
- [les levées](#) de terre bordant de petites retenues d'eau qui ne sont pas situées sur un cours d'eau ;
- [les grands barrages voûte](#) (voir classe <construction surfacique>).
- [Vannes](#) : Les principales vannes, mentionnées sur la carte au 1 : 25 000 sont incluses.

Modélisation géométrique : A l'axe et au sommet.

Nature = « Mur anti-bruit »

Définition : Mur destiné à protéger les riverains d'une voie de communication du bruit qu'elle engendre.

Sélection : Tous les murs anti-bruit de plus de 200 m de long et de 3 m de haut sont inclus.

Modélisation : A l'axe et au haut du mur.

Nature = « Pont »

Définition : Ouvrage d'art permettant à une voie de communication d'enjamber un obstacle tel qu'un cours d'eau, un bras de mer ou une vallée.

Sélection : Tous les ponts à l'exception de ceux qui ne supportent plus aucune voie de communication (voir construction linéaire quelconque), de ceux qui en supportent plusieurs (voir <construction surfacique>), et de ceux qui supportent un objet surfacique (pont-canal).

Regroupement : Passerelle | Ponceau | Pont levis | Pont mobile | Pont suspendu | Pont transbordeur | Viaduc

Modélisation : A l'axe et à la surface.

Contrainte de modélisation : Le pont a exactement la même géométrie que la voie qu'il supporte.

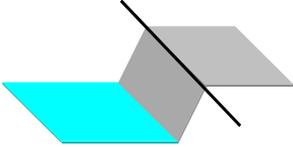
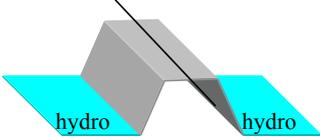
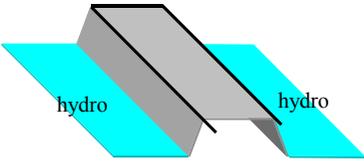
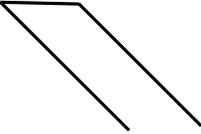
Nature = « Quai »

Définition : Muraille en maçonnerie ou enrochement, élevée le long d'un cours d'eau pour retenir les berges, pour empêcher les débordements. Rivage d'un port aménagé pour l'accostage des bateaux. Ouvrage en maçonnerie s'opposant à l'écoulement des eaux marines ou fluviales.

Regroupement : Appontement | Brise-Lames | Cale | Digue | Estacade | Jetée | Môle | Ponton | Quai

Sélection : Tous les ouvrages de défense ou d'accostage bordés des deux cotés d'une surface d'eau et de plus de 50 m de long sont inclus. Tous les ouvrages de défense ou d'accostage construits parallèlement à la côte ou à la berge et de plus de 100 m de long sont inclus.

Modélisation géométrique : Les ouvrages de protection ou d'accostage sont modélisés suivant leur axe et leur sommet ou suivant leur rebord suivant le cas. Lorsqu'un ouvrage vertical ou subvertical borde une surface d'eau, cette dernière a une géométrie partiellement identique à la <construction linéaire>.

Description	Monde réel	Modélisation géométrique
Modélisation d'un ouvrage construit parallèlement à la côte ou à la berge:		
Modélisation d'un ouvrage étroit (< 10 m) bordé des deux cotés d'une surface d'eau :		
Modélisation d'un ouvrage large (> 10 m) bordé des deux cotés d'une surface d'eau :		

Nature = « Ruines »

Définition : Bâtiment en ruines.

Sélection : Toutes les ruines d'anciens bâtiments de plus de 10 m de long sont incluses. Les ruines plus petites sont incluses si elles sont isolées (plus de 100 m d'un bâtiment).

Modélisation : A l'axe et au haut du mur.

Nature = « Construction linéaire quelconque »

Définition : Ouvrage de forme générale linéaire non distingué par une autre valeur d'attribut.

Regroupement : Bobsleigh (piste de) | Clôture | Fronton de pelote basque | Mur de fortification | Mur de prison | Pare-avalanche | Mur d'escalade artificiel (> 50 m de long) | Pont isolé | Rempart | Tremplin de saut à ski

Sélection :

- **Murs** : Seuls les murs de plus de 3 m de haut sont inclus (fortifications, mur de prison,...), excepté pour les pare-avalanches pour lesquels il n'y a pas de sélection sur la hauteur. Les murs d'enceinte de propriété privée de moins de 3 m de haut sont exclus.

- **Clôtures** : Elles ne sont retenues que dans les zones Agglomération. Les clôtures de moins de 3 m de haut sont exclues. Celles qui répondent aux critères de sélection sont assez rares (pourtour de zone militaire, de poste électrique, d'aéroport,...).

Modélisation : A l'axe et au sommet de la construction.

Construction surfacique

Définition : Ouvrage de grande surface lié au franchissement d'un obstacle par une voie de communication, ou à l'aménagement d'une rivière ou d'un canal.

Géométrie : Surfacique tridimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Nature](#)
- [Z Minimal](#) ⁽¹⁾⁽²⁾
- [Z Maximal](#) ⁽¹⁾⁽²⁾

(1) voir les spécifications générales

(2) uniquement pour les formats 2D

Regroupement : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature>.

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature>.

Modélisation géométrique : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature>.

Attribut : Nature

Définition : Attribut permettant de distinguer différents types d'ouvrages d'art larges.

Type : Énuméré

Valeurs : Barrage / Dalle de protection / Ecluse / Pont

Valeurs spécifiques aux agglomérations : Escalier

Nature = « Barrage »

Définition : Grand barrage en maçonnerie apparente.

Regroupement : Barrage en dur (> 25 m de large)

Sélection : Tous les barrages maçonnés dont la surface projetée au sol dépasse 25 m de large sont inclus. Les autres barrages (barrages plus étroits ou barrages en terre) sont modélisés par la classe <Construction linéaire>.

Modélisation : Contours de l'ouvrage défini par l'axe de la partie horizontale supérieure, et par le pied du barrage.

Contrainte de modélisation : Lorsqu'une voie de communication passe au sommet d'un barrage, les deux objets ont la même géométrie.

Nature = « Dalle de protection »

Définition : Dalle (ou auvent) horizontale protégeant une voie de communication des chutes de pierres, des coulées de neige, ou protégeant le voisinage du bruit.

Sélection : Toutes les dalles de protection de plus de 100 m de long sont incluses (une suite de dalles se succédant à moins de 20 m les unes des autres est considérée comme une seule dalle).

Modélisation : Limite extérieure de la dalle, altitude de sa face supérieure.

Contrainte de modélisation : Une route passant sous une dalle de protection prend pour attribut <position par rapport au sol> une valeur strictement négative.

Nature = « Écluse »

Définition : Ouvrage hydraulique formé essentiellement de portes munies de vannes destinées à retenir ou à lâcher l'eau selon les besoins.

Regroupement : Ascenseur à bateaux | Cale sèche | Écluse | Radoub

Sélection : Toutes les écluses, cales sèches et radoub possédant leurs portes et tous les ascenseurs à bateaux sont inclus lorsqu'ils sont situés sur un cours d'eau de plus de 7,5 m de large (Si le cours d'eau est plus étroit, la modélisation de l'écluse se fait uniquement par changement d'attribut du <tronçon de cours d'eau>).

Modélisation : Contours de la chambre d'écluse, de la cale ou de la pente de l'ascenseur. L'altitude est celle du bord du quai.

Contrainte de modélisation : Si les quais bordant l'écluse (ou bajoyers) sont représentés dans la base, leurs géométries, à l'endroit de l'écluse, est exactement la même que celle de l'objet <construction surfacique> représentant l'écluse.

Nature = « Pont »

Définition : Pont supportant plusieurs objets linéaires, un objet surfacique, ou pont dont l'emprise dépasse largement celle des voies qu'il supporte.

Regroupement : pont canal | pont autoroutier | viaduc

Sélection : Tous les ponts supportant un objet surfacique ou plusieurs objets linéaires sont inclus. Les ponts dont les parapets se trouvent à 20 m ou plus du bord des voies supportées sont inclus. Les ponts ne supportant qu'un objet linéaire sont modélisés par un changement de valeur de l'attribut <position par rapport au sol> (qui prend une valeur strictement positive sur le pont).

Modélisation : Surface définie par les deux parapets du pont et deux lignes joignant les extrémités des parapets.

Nature = « Escalier »

Définition : Escalier monumental.

Sélection : Escaliers monumentaux uniquement.

Modélisation : Contours de l'escalier.

Réservoir

Définition : Réservoir (eau, matières industrielles,...).

Géométrie : Surfacique tridimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Nature](#)
- [Hauteur](#)
- [Z Minimal](#) ⁽¹⁾⁽²⁾
- [Z Maximal](#) ⁽¹⁾⁽²⁾

(1) voir les spécifications générales

(2) uniquement pour les formats 2D

Regroupement : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature>.

Sélection : Tous les réservoirs de plus de 10 m de diamètre sont inclus sauf : les réservoirs souterrains et les citernes, qui sont exclus (voir classe <point d'eau>) ; les réservoirs d'eau non couverts, qui sont exclus (voir classe <bassin>).

Modélisation géométrique : Contour extérieur du réservoir, à l'altitude* de ce contour. Un groupe de petits réservoirs (<10 m) peut être modélisé par l'enveloppe convexe de l'ensemble.

*altitude de l'arête supérieure en cas de face verticale.

Attribut : Nature

Définition : Attribut permettant de distinguer différents types de réservoirs.

Type : Énuméré

Valeurs : Château d'eau / Réservoir d'eau ou château d'eau au sol / Réservoir industriel / Inconnue

Nature = « Château d'eau »

Définition : Réservoir d'eau construit en hauteur pour surélever le niveau de l'eau par rapport aux constructions environnantes.

Sélection : Tous les châteaux d'eau sont inclus, y compris ceux qui ne sont plus utilisés.

Modélisation géométrique : Contour extérieur du château d'eau (circonférence maximum), à l'altitude* de ce contour.

* altitude de l'arête supérieure en cas de face verticale.

Nature = « Réservoir d'eau »

Définition : Réservoir d'eau dans lequel la réserve d'eau est située au niveau du sol. Le réservoir est souvent semi-enterré.

Regroupement : Réservoir d'eau | Château d'eau au sol

Sélection : Les réservoirs souterrains et les citernes sont exclus (voir la classe <point d'eau>).

Modélisation géométrique : Contour extérieur du réservoir tel qu'il apparaît vu d'avion ; altitude* correspondant à ce contour.

* altitude de l'arête supérieure en cas de face verticale.

Nature = « Réservoir industriel »

Définition : Réservoir de matière première industrielle.

Regroupement : Gazomètre | Réservoir d'engrais (> 20 m²) | Réservoir d'hydrocarbure | Réservoir de matériaux de construction | Réservoir industriel

Sélection : Tous les réservoirs de plus de 10 m de large sont inclus.

Modélisation géométrique : Contour extérieur du réservoir tel qu'il apparaît vu d'avion ; altitude* correspondant à ce contour.

* altitude de l'arête supérieure en cas de face verticale.

Nature = « Inconnue »

Définition : Réservoir dont le contenu est inconnu.

Sélection : Tous les réservoirs de plus de 10 m de large sont inclus.

Modélisation géométrique : Contour extérieur du réservoir tel qu'il apparaît vu d'avion ; altitude* correspondant à ce contour.

* altitude de l'arête supérieure en cas de face verticale.

Attribut : Hauteur

Définition : Hauteur du réservoir correspondant à la différence entre le z le plus élevé du pourtour et un point situé au pied du réservoir (voir schéma dans la description de la classe bâtiment). La hauteur est arrondie au mètre.

Type : Entier (0 = valeur inconnue)

Terrain de sport

Définition : Équipement sportif de plein air.

Géométrie : Surfacique tridimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Nature](#)
- [Z moyen](#) ⁽¹⁾⁽²⁾

(1) voir les spécifications générales

(2) uniquement pour les formats 2D

Regroupement : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature>.

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature>.

Modélisation géométrique : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature>.

Attribut : Nature

Définition : Attribut permettant de distinguer différents types d'équipements sportifs.

Type : Énuméré

Valeurs : Piste de sport / Terrain de tennis / Bassin de natation / Terrain de sport indifférencié

Nature = « Piste de sport »

Définition : Large piste réservée à la course.

Regroupement : Autodrome (piste) | Circuit auto-moto (piste) | Cynodrome (piste) | Hippodrome (piste) | Vélodrome (piste)

Sélection : Toutes les pistes de sport de plus de 10 m de large sont incluses sauf celles qui sont situées en salle (vélodrome...).

Les pistes de sport de moins de 10 m de large sont exclues (voir les classes <tronçon de route> ou <tronçon de chemin>).

Les pistes d'athlétisme sont exclues.

Modélisation : Contours de la piste, au sol.

Nature = « Terrain de tennis »

Définition : Terrain spécialement aménagé pour la pratique du tennis.

Sélection : Tous les terrains de tennis extérieurs entretenus sont inclus.

Modélisation : Contours du terrain (grillage en planimétrie, sol en altimétrie).

Contrainte de modélisation : Plusieurs terrains de tennis contigus sont modélisés par un seul objet englobant les différents terrains.

Nature = « Bassin de natation »

Définition : Bassin de natation d'une piscine découverte.

Regroupement : Bassin de natation | Piscine (découverte)

Sélection : Tous les bassins de natation de piscine découverte dont la longueur est supérieure ou égale à 25 m sont inclus.

Modélisation : Surface s'appuyant sur les rebords du bassin.

Nature = « Terrain de sport indifférencié »

Définition : Grand terrain découvert servant à la pratique de sports collectifs tels que le football, le rugby, etc.

Regroupement : Plate-forme multi-sports | Terrain d'entraînement | Terrain de football | Terrain de rugby

Sélection : Tous les terrains de football ou de rugby réglementaires sont inclus.

- Plate-forme multi-sports : Seules les plates-formes aménagées (revêtement, panneaux de baskets, marquage au sol,...), réservées à la pratique sportive, équipées de plusieurs terrains de jeux, et d'une longueur totale de 50 m au moins sont incluses. Les cours de récréation plus ou moins équipées pour la pratique sportive sont exclues.

- Terrains d'entraînement : Seuls les terrains d'entraînement de football ou de rugby dont la taille et l'aspect sont proches de ceux des terrains réglementaires sont inclus (marquage au sol, présence de tribunes ou de vestiaires, etc.). Les petits terrains mal délimités sont exclus.

Modélisation : Surface s'appuyant sur l'aire de jeu. Dans le cas des plates-formes multi-sports, c'est l'emprise globale de la partie aménagée qui est représentée. L'altitude est toujours celle du sol.

Cimetière

Définition : Endroit où reposent les morts.

Géométrie : Surfacique tridimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Nature](#)

(1) voir les spécifications générales

Regroupement : Cimetière communal | Cimetière islamique | Cimetière israélite | Cimetière militaire | Cimetière pour animaux | Nécropole

Sélection : Tous les cimetières sont inclus. Les crématoriums, funérariums, ossuaires,... situés hors cimetière sont exclus.

Modélisation géométrique : Le contour de la surface représente l'enceinte du cimetière (haut du mur si c'est un mur, bord de toit si c'est un bâtiment, sol s'il s'agit d'une simple clôture).

Contrainte de modélisation : Un objet de classe <cimetière> peut englober des bâtiments (la surface n'est pas trouée).

La géométrie d'un objet <cimetière> peut être partiellement identique à celle d'un bâtiment (bâtiment mitoyen).

Attribut : Nature

Définition : Attribut permettant de distinguer un objet géographique à vocation militaire, ou simplement géré par le ministère de la défense, d'un objet civil. La valeur «Militaire» est également affectée aux cimetières militaires gérés par le Ministère des Anciens Combattants ou par des états étrangers.

Type : Énuméré

Valeurs : Militaire / Autre

Piste d'aérodrome

Définition : Aire située sur un aérodrome, aménagée afin de servir au roulement des aéronefs, au décollage et à l'atterrissage.

Géométrie : Surfacing tridimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Nature](#)
- [Z moyen](#) ⁽¹⁾⁽²⁾

(1) voir les spécifications générales

(2) uniquement pour les formats 2D

Regroupement : Hélicoptère | Piste d'aérodrome en dur | Piste d'aérodrome en herbe

Sélection : Tous les aérodromes sont inclus, que la piste soit revêtue ou en herbe.

Modélisation géométrique : Contour de l'ensemble des pistes et des aires de roulement, au sol.

Attribut : Nature

Définition : Attribut permettant de distinguer différentes nature d'aérodrome.

Type : Énuméré

Valeurs : Piste en dur / Piste en herbe

Nature = « Piste en dur »

Définition : Piste aménagée sur une surface dure.

Nature = « Piste en herbe »

Définition : Piste aménagée sur de l'herbe.

Point d'activité ou d'intérêt

Définition : Objet ponctuel localisant un équipement public, un site ou une zone ayant un caractère administratif, culturel, sportif, industriel ou commercial.

Géométrie : Ponctuelle bidimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Catégorie](#)
- [Nature](#)

(1) voir les spécifications générales

Cette classe d'objets ne concerne que la zone Agglomération

Regroupement : Voir les différentes valeurs des attributs <nature> et <catégorie>

Sélection : Voir pour chaque valeur des attributs <nature> et <catégorie>

Modélisation géométrique : Au centre de l'objet ponctuel (pour les menhir, dolmen), du bâtiment ou au centroïde de la zone d'activité.

Commentaires : La prise en compte de toute institution ou organisme exclut la publicité particulière (notamment à travers un toponyme éventuel).

Attribut : Catégorie

Définition : Attribut permettant de distinguer le type de l'activité.

Type : Énuméré

Valeurs : Administratif / Culture et loisirs / Enseignement / Gestion des eaux / Industriel et commercial / Religieux / Santé / Sport / Transport

Commentaire : La rubrique « regroupement » reprend les dénominations de l'attribut < nature >.

Catégorie = « Administratif »

Définition : Etablissement, site ou zone ayant un caractère public ou administratif.

Regroupement : Bureau ou hôtel des postes | Caserne de pompiers | Divers public ou administratif | Enceinte militaire | Etablissement pénitentiaire | Gendarmerie | Hôtel de département | Hôtel de région | Mairie | Maison forestière | Palais de justice | Poste ou hôtel de police | Préfecture | Sous-préfecture

Sélection : La fonction publique ou administrative de l'établissement doit être actuelle. Des critères portant sur la nature de l'établissement et sur sa surface sont précisés pour chaque valeur de l'attribut < nature >.

Catégorie = « Culture et loisirs »

Définition : Etablissement ou lieu spécialement aménagé pour une activité culturelle, touristique ou de loisirs.

Regroupement : Camping / Dolmen | Habitation troglodytique | Maison du parc | Menhir | Musée | Parc de loisirs | Parc zoologique | Point de vue | Village de vacances /

Sélection : Des critères portant sur la nature de l'établissement et sur sa surface sont précisés pour chaque valeur de l'attribut < nature >.

Catégorie = « Enseignement »

Définition : Etablissement d'enseignement.

Regroupement : Enseignement primaire | Enseignement secondaire | Enseignement supérieur

Sélection : Tous les établissements d'enseignement publics, confessionnels ou privés ayant un contrat simple ou d'association avec l'État sont inclus.

Les crèches, les cours du soir, les cités et les restaurants universitaires sont exclus.

Sélection complémentaire : voir l'attribut « nature »

Catégorie = « Gestion des eaux »

Définition : Construction ou site liés à l'approvisionnement, au traitement de l'eau pour différents besoins (agricole, industriel, consommation) ou à l'épuration des eaux usées avant rejet dans la nature.

Regroupement : Station de pompage | Usine de traitement des eaux

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut < nature >

Catégorie = « Industriel ou commercial »

Définition : Bâtiment, site ou zone à caractère industriel ou commercial.

Regroupement : Aquaculture | Carrière | Centrale électrique | Divers commercial | Divers industriel | Haras national | Marais salants | Marché | Mine | Usine

Sélection : Les sites ayant perdu leur fonction industrielle ou commerciale sont exclus (ancienne usine, ancienne carrière).

Des critères portant sur la nature du site et sur sa surface sont précisés pour chaque valeur de l'attribut < nature >

Catégorie = « Religieux »

Définition : Bâtiment réservé à la pratique d'une religion.

Regroupement : Culte catholique ou orthodoxe | Culte protestant | Culte israélite | Culte islamique | Culte divers

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut < nature >

Catégorie = « Santé »

Définition : Etablissement thermal ou de type hospitalier.

Regroupement : Etablissement hospitalier | Etablissement thermal

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut « nature »

Catégorie = « Sport »

Définition : Etablissement ou lieu spécialement aménagé pour la pratique d'une ou de plusieurs activités sportives.

Regroupement : Golf | Hippodrome | Piscine | Stade

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut « nature »

Catégorie = « Transport »

Définition : Bâtiment ou site lié à une activité de transport routier, ferré ou aérien.

Regroupement : Aérodrome | Aire d'autoroute | Gare voyageurs uniquement | Gare voyageurs et fret | Gare fret uniquement | Péage

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature >

Attribut : Nature

Définition : Attribut précisant la fonction du bâtiment ou le type de l'activité.

Type : Énuméré

Valeurs : Elles sont listées ci-dessous suivant les différentes valeurs de l'attribut < catégorie >

[Administratif](#) : Bureau ou hôtel des postes | Caserne de pompiers | Divers public ou administratif | Enceinte militaire | Etablissement pénitentiaire | Gendarmerie | Hôtel de département | Hôtel de région | Mairie | Maison forestière | Palais de justice | Poste ou hôtel de police | Préfecture | Sous-préfecture

[Culture et loisirs](#) : Camping | Dolmen | Habitation troglodyte | Maison du parc | Menhir | Musée | Parc de loisirs | Parc zoologique | Point de vue | Village de vacances

[Enseignement](#) : Enseignement primaire | Enseignement secondaire | Enseignement supérieur

[Gestion des eaux](#) : Station de pompage | Usine de traitement des eaux

[Industriel ou commercial](#) : Aquaculture | Carrière | Centrale électrique | Divers commercial | Divers industriel | Haras national | Marais salants | Marché | Mine | Usine

[Religieux](#) : Culte catholique ou orthodoxe | Culte protestant | Culte israélite | Culte islamique | Culte divers

[Santé](#) : Etablissement hospitalier | Etablissement thermal

[Sport](#) : Golf | Hippodrome | Piscine | Stade
[Transport](#) : Aérodrome | Aire d'autoroute | Gare voyageurs uniquement | Gare voyageurs et fret | Gare fret uniquement | Péage

Administratif

Nature = « Bureau ou hôtel des postes »

Définition : Bureau de poste ouvert au public.

Regroupement : Bureau de poste | Hôtel des postes

Sélection : Seuls les bureaux de poste ouverts en permanence sont inclus.

Commentaire : En général, dans les agglomérations, seules les postes centrales sont incluses.

Nature = « Caserne de pompiers »

Définition : Bâtiment ayant ou non un bureau ou une permanence et qui est entièrement concerné par l'activité du corps des Sapeurs-Pompiers.

Nature = « Divers public ou administratif »

Définition : Bâtiment ou zone à caractère public ou administratif, et qui n'est ni défini par une autre valeur de l'attribut < catégorie > (« Enseignement », « Santé », « Culture et loisirs », « Sport »), ni par une autre valeur de l'attribut < nature > (voir liste ci-dessous).

Regroupement : UNESCO | Parlement Européen | Ministère | Direction ministérielle | Assemblée nationale | Sénat | Cité administrative | Poste de douane | Capitainerie | Salle de spectacle | ...

Sélection : En général les établissements et les sites retenus ont une importance ou une notoriété d'ordre national ou régional ou une surface au sol d'au moins 1000 m2 environ.

Nature = « Enceinte militaire »

Définition : Zone en permanence réservée pour les rassemblements de troupes de toutes les armes, soit pour des manœuvres, des exercices (camp d'instruction), soit pour des essais, des études.

Regroupement : Base | Camp | Caserne | Dépôt de matériels | Terrain permanent d'entraînement | Caserne de C.R.S. | Caserne de gendarmes mobiles | ...

Sélection : Les champs de tir sont exclus ainsi que les propriétés de l'armée qui ne sont indiquées d'aucune manière sur le terrain (ni clôtures, ni barrière, ni pancartes,...) et ne faisant l'objet d'aucune restriction particulière.

Nature = « Établissement pénitentiaire »

Définition : Établissement clos aménagé pour recevoir des délinquants condamnés à une peine privative de liberté ou des détenus en instance de jugement.

Regroupement : Maison d'arrêt | Prison

Sélection : Les annexes sont exclues.

Nature = « Gendarmerie »

Définition : Caserne où les gendarmes sont logés ; bureaux où ils remplissent leurs fonctions administratives.

Regroupement : Gendarmerie | Gendarmerie d'autoroute

Définition de l'emprise du site : surface de l'ensemble de la caserne, généralement délimitée par une clôture et incluant logements et bureaux.

Nature = « Hôtel de département »

Définition : Bâtiment où siège le conseil général.

Sélection : Seul le bâtiment principal est inclus. Les annexes ne le sont pas, sauf éventuellement une annexe située dans une autre agglomération lorsqu'elle a une fonction proche de celle du siège.

Nature = « Hôtel de région »

Définition : Bâtiment où siège le conseil régional.

Sélection : Seul le bâtiment principal est inclus. Les annexes ne le sont pas, sauf éventuellement une annexe située dans une autre agglomération lorsqu'elle a une fonction proche de celle du siège.

Nature = « Mairie »

Définition : Bâtiment où se trouvent le bureau du maire, les services de l'administration municipale et où siège normalement le conseil municipal.

Regroupement : Mairie | Mairie annexe | Hôtel de ville

Sélection : Les mairies annexes sont incluses (fréquentes dans les grandes villes ou dans les anciens chefs-lieu de commune ayant fusionné, elles offrent des services similaires aux mairies principales) mais les annexes de la mairie (services techniques,...) ne le sont pas.

Commentaire : En général le bâtiment saisi est celui de l'accueil du public.

Nature = « Maison forestière »

Définition : Maison gérée par l'office national des forêts.

Sélection : Les maisons de garde occupées par au moins un agent de l'O.N.F. sont incluses. Les bureaux de l'O.N.F., les domiciles d'agents servant aussi de bureau, sont exclus lorsqu'ils ne sont pas situés dans une maison forestière.

Nature = « Palais de justice »

Définition : Bâtiment où l'on rend la justice.

Regroupement : Palais de justice | Tribunal

Sélection : Seule la justice pénale est traitée. Les tribunaux administratifs sont exclus.

Nature = « Poste ou hôtel de police »

Définition : Établissement occupé par un commissaire de police (officier de police judiciaire chargé de faire observer les règlements de police et de veiller au maintien de la paix publique).

Regroupement : Hôtel de police nationale | Commissariat | C.R.S. d'autoroute, de port ou d'aéroport

Sélection : Les bâtiments hébergeant uniquement la police municipale sont exclus. Les casernes de C.R.S et de gendarmes mobiles prennent la valeur « enceinte militaire » et les gendarmeries la valeur « gendarmerie ».

Nature = « Préfecture »

Définition : Établissement qui abrite l'ensemble des services de l'administration préfectorale.

Sélection : Les annexes sont exclues.

Nature = « Sous-préfecture »

Définition : Établissement qui abrite les services administratifs du sous-préfet.

Sélection : Les annexes sont exclues.

Culture et loisirs

Nature = « Camping »

Définition : Emplacement aménagé pour la pratique du camping.

Sélection : En général les campings dont la superficie excède 2 ha sont inclus.

Nature = « Dolmen »

Définition : Monument mégalithique formé d'une grande pierre plate posée sur d'autres pierres dressées verticalement.

Nature = « Habitation troglodytique »

Définition : Excavation naturelle ou creusée dans le roc (caverne, grotte), habitée ou anciennement habitée.

Nature = « Maison du parc »

Définition : Bâtiment ouvert au public et géré par un Parc National ou Régional.

Nature = « Menhir »

Définition : Pierre allongée dressée verticalement.

Nature = « Musée »

Définition : Établissement ouvert au public exposant une grande collection d'objets, de documents, etc., relatifs aux arts et aux sciences et pouvant servir à leur histoire.

Sélection : Tous les musées contrôlés ou supervisés par le ministère de la Culture (musées nationaux, classés, contrôlés,...) sont inclus. Les musées relevant de certains ministères techniques ou de l'assistance publique (musée de l'armée, de la marine) sont inclus. Les musées privés ou associatifs ayant une grande notoriété sont inclus.

Les musées locaux et les maisons à thème sont exclus.

Nature = « Parc de loisirs »

Définition : Terrain aménagé spécialement pour les loisirs.

Regroupement : Centre permanent de jeux | Parc d'attraction | Parc de détente

Sélection : Seuls les parcs dont la superficie excède 10 ha et dotés d'équipements conséquents sont inclus.

Nature = « Parc zoologique »

Définition : Parc ouvert au public, où il est possible de voir des animaux sauvages vivant en captivité ou en semi-liberté.

Sélection : Tous les parcs ouverts au public sont inclus.

Nature = « Point de vue »

Définition : Endroit d'où l'on jouit d'une vue pittoresque.

Regroupement : Point de vue | Table d'orientation

Sélection : Seuls les points de vue aménagés (table d'orientation, bancs,...) sont inclus.

Nature = « Village de vacances »

Définition : Établissement de vacances, comprenant des équipements sportifs ou de détente conséquents dont le gestionnaire est privé ou public.

Regroupement : Village de vacances | Colonie de vacances

Sélection : Les hôtels et les « camps de vacances » sont exclus.

Commentaires : En général les établissements dont la capacité de prise en charge est inférieure à 300 personnes sont exclus

Enseignement

Nature = « Enseignement primaire »

Définition : Établissement consacré à l'enseignement maternel et primaire.

Regroupement : École primaire | École maternelle | Groupe scolaire | Institut Médico-Pédagogique (I.M.P.)

Sélection : Tous les établissements d'enseignement primaire, publics, confessionnels ou privés, ayant un contrat simple ou d'association avec l'État sont inclus. Les crèches sont exclues.

Nature = « Enseignement secondaire »

Définition : Établissement consacré à l'enseignement secondaire.

Regroupement : Collège | Lycée | Centre d'Aide par le Travail (C.A.T.) | Formation Professionnelle des Adultes (F.P.A.) | Institut Médico-Professionnel (I.M.Pro.)

Sélection : Tous les établissements d'enseignement secondaire publics, confessionnels ou privés, ayant un contrat simple ou d'association avec l'État sont inclus.

Nature = « Enseignement supérieur »

Définition : Établissement consacré à l'enseignement supérieur.

Regroupement : Faculté | Centre Universitaire | Institut | Grande École | ...

Sélection : Tous les établissements d'enseignement supérieur publics, confessionnels ou privés, ayant un contrat simple ou d'association avec l'État sont inclus. Les cours du soir, les cités et les restaurants universitaires sont exclus.

Gestion des eaux

Nature = « Station de pompage »

Définition : Site incluant au moins une construction abritant une installation de captage ou de pompage des eaux

Regroupement : Captage | Pompage pour besoins agricole ou industriel | Pompage pour production eau potable.

Sélection : Toutes les stations de pompage servant à l'alimentation en eau potable d'une collectivité sont incluses.

Nature = « Usine de traitement des eaux »

Définition : Établissement comprenant des installations destinées à rendre l'eau propre à la consommation (usine de traitement des eaux) ou à épurer des eaux usées avant leur rejet dans la nature (stations d'épuration, de lagunage).

Regroupement : Usine de traitement des eaux | Station d'épuration | Station de lagunage

Sélection : Les stations d'épuration et de lagunage sont incluses. Les stations traitant l'eau afin de la rendre propre à la consommation sont incluses lorsqu'elles comprennent des installations conséquentes (usines comprenant bassins, filtrages, traitements mécaniques), et exclues lorsqu'il s'agit uniquement d'un traitement chimique d'appoint effectué au niveau d'un captage ou d'un réservoir. Les stations de relèvement sont exclues.

Industriel ou commercial

Nature = « Aquaculture »

Définition : Site aménagé pour la culture d'espèces animales marines (coques, coquilles saint-jacques, huîtres, moules, palourdes,...).

Regroupement : Bouchot | Parc à huîtres | Zone conchylicole | Zone mytilicole | Zone ostréicole

Sélection : Toutes les zones de plus de 3 ha possédant des installations fixes de pêche et délimitées par des alignements de pieux, les parcs à huîtres, les bassins.

Les installations de pêche au carrelet sont exclues.

Nature = « Carrière »

Définition : Lieu d'où l'on extrait à ciel ouvert des matériaux de construction (pierre, roche).

Regroupement : Carrière | Sablière | Ballastière | Gravière

Sélection : Toutes les carrières de plus de 3 ha en exploitation sont incluses. La définition de l'enceinte s'appuie sur les fronts de taille (voir aussi <ligne orographique>) et sur la zone d'exploitation visible sur les photographies aériennes.

Nature = « Centrale électrique »

Définition : Usine où l'on produit de l'énergie électrique.

Regroupement : Centrale hydroélectrique | Centrale thermique | Centrale nucléaire

Sélection : Les centrales électriques souterraines sont exclues.

Nature = « Divers commercial »

Définition : Bâtiment ou zone à caractère commercial.

Regroupement : Hypermarché | Grand magasin | Centre commercial | Zone à caractère commercial

Sélection : Au moins tous les sites incluant un « grand magasin », un hypermarché, ou une zone d'activité commerciale d'au moins 5 ha. Les hypermarchés isolés ayant une surface de vente de plus de 4000m² sont inclus. (voir également la valeur d'attribut « marché »).

Nature = « Divers industriel »

Définition : Organisme ou entreprise à caractère industriel non distingué de façon spécifique.

Regroupement : Centre de recherche | Dépôt | Coopérative (vinicole, céréalière...) | Champignonnière | Élevage (avicole, piscicole...) | Abattoir

Sélection : Tous les sites d'importance ou de notoriété nationale ou régionale, confirmée par un toponyme, et de surface supérieure à 3 ha sont retenus (le toponyme n'est pas nécessairement retenu).

Nature = « Haras national »

Définition : Lieu ou établissement destiné à la reproduction de l'espèce chevaline, à l'amélioration des races de chevaux par la sélection des étalons.

Sélection : Tous les haras nationaux sont inclus.

Définition de l'emprise du site : l'enceinte comprend l'ensemble des installations (manège, écuries, piste d'entraînement,...).

Nature = « Marais salants »

Définition : Zone constituée de bassins creusés à proximité des côtes pour extraire le sel de l'eau de mer par évaporation.

Sélection : Les zones de marais salants de moins de 3 ha sont exclus. Les anciens marais salants qui ne sont plus en activité sont exclus (voir <surface d'eau>).

Nature = « Marché »

Définition : Tout ensemble construit dont la finalité est la commercialisation de gros ou de détail de denrées alimentaires.

Regroupement : Marché couvert | Marché d'Intérêt National | Marché d'intérêt Régional | Halle | Foire | Zone d'exposition à caractère permanent | Criée couverte

Nature = « Mine »

Définition : Lieu d'où l'on extrait des minerais.

Regroupement : Mine de houille | Mine de Lignite

Sélection : Les mines souterraines sont exclues. Les mines à ciel ouvert de plus de 10 ha sont incluses.

Nature = « Usine »

Définition : Établissement, site ou zone prédominé par une activité industrielle (fabrication d'objets ou de produits, transformation ou conservation de matières premières).

Regroupement : Atelier | Fabrique | Manufacture | Mine (avec infrastructure bâtie) | Usine | Scierie | Zone industrielle | Zone artisanale

Sélection : Les sites dont la superficie est inférieure à 5 ha sont généralement exclus

Religieux

Nature = « Culte catholique ou orthodoxe »

Définition : Bâtiment réservé à l'exercice du culte catholique ou orthodoxe.

Regroupement : église | cathédrale | basilique | chapelle

Nature = « Culte protestant »

Définition : Bâtiment réservé à l'exercice du culte protestant.

Regroupement : temple (protestant) | église réformée

Nature = « Culte israélite »

Définition : Bâtiment réservé à l'exercice du culte israélite.

Regroupement : synagogue

Nature = « Culte islamique »

Définition : Bâtiment réservé à l'exercice du culte islamique.

Regroupement : mosquée

Nature = « Culte divers »

Définition : Bâtiment réservé à l'exercice d'un culte religieux autre que chrétien, islamique ou israélite.

Regroupement : temple bouddhiste | temple hindouiste

Santé

Nature = « Établissement hospitalier »

Définition : Établissement public ou privé qui reçoit ou traite pendant un temps limité les malades, les blessés et les femmes en couches.

Regroupement : Hôpital | Clinique | Sanatorium | Hospice | Centre de soins | Dispensaire | Hôpital de jour | Hôpital psychiatrique | ...

Sélection : Tous les établissements assurant les soins et l'hébergement ou les soins seulement sont inclus. Les maisons de retraite ne possédant pas de centre de soins sont exclues.

Nature = « Établissement thermal »

Définition : Établissement où l'on utilise les eaux médicinales (eaux minérales, chaudes ou non).

Regroupement : Établissement thermal | Centre de thalassothérapie

Sélection : Seuls sont inclus les établissements agréés par la Sécurité Sociale.

Sport

Nature = « Golf »

Définition : Terrain ouvert au public et consacré à la pratique du golf.

Sélection : Les terrains de moins de 9 trous et les mini-golfs sont exclus.

Nature = « Hippodrome »

Définition : Lieu ouvert au public et consacré aux courses de chevaux.

Sélection : Seuls les hippodromes possédant des aménagements conséquents (tribunes, bâtiments spécifiques) sont inclus.

Nature = « Piscine »

Définition : Grand bassin de natation, et ensemble des installations qui l'entourent.

Regroupement : Piscine couverte | Piscine découverte

Sélection : Toutes les piscines ouvertes au public et ayant un bassin au moins de 25 m ou plus sont incluses. Les piscines des centres de vacances ou des hôtels sont exclues (voir la classe <terrain de sport>).

Commentaires : Le bâtiment abritant une piscine couverte a pour attribut catégorie : « sportif ».

Nature = « Stade »

Définition : Grande enceinte, terrain aménagé pour la pratique des sports, et le plus souvent entouré de gradins, de tribunes.

Regroupement : Stade | Terrain de sports | Vélodrome découvert | Circuit auto-moto | Complexe sportif pluridisciplinaire

Sélection : Seules les enceintes incluant des aménagements conséquents (piste « construite », tribunes,...) sont incluses. Les terrains d'entraînement incluant juste 2 ou 3 terrains de football et de petits vestiaires sont exclus (voir aussi la classe <terrain de sport>).

Transport

Nature = « Aérodrome »

Définition : Terrain spécialement aménagé pour l'atterrissage, le décollage et les manœuvres des aéronefs y compris les installations annexes qu'il peut comporter pour les besoins du trafic et le service des aéronefs.

Regroupement : Aérodrome | Aéroport

Sélection : Seuls les aérodromes et aéroports possédant des aménagements conséquents (tour de contrôle, atelier(s),...) sont inclus (voir aussi la classe <piste d'aérodrome>).

Définition de l'emprise du site : Espace délimité par une clôture et comprenant les installations, les pistes, l'aérogare.

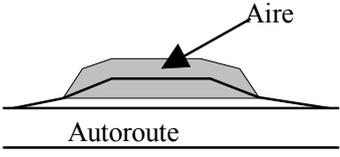
Nature = « Aire d'autoroute »

Définition : Espace aménagé (présence d'un point d'eau obligatoire) à l'écart des chaussées d'autoroutes, pour permettre aux usagers de s'arrêter et de se reposer.

Sélection : Sur autoroute uniquement.

Regroupement : Aire de repos | Aire de service

Définition de l'emprise du site : Emprise de l'aire. Les contours de la surface ne s'appuient jamais sur des objets <tronçon de route> qui représentent l'axe des chaussées.

Description	Monde réel	Modélisation géométrique
Emprise de l'aire		

Nature = « Gare voyageurs uniquement »

Définition : Établissement ferroviaire ou de transport par câble assurant avec ou sans personnel un service commercial de voyageurs.

Regroupement : Gare | Station | Point d'arrêt | Station réseau ferré urbain | Gare téléphérique

Sélection : Toutes les gares et arrêts ferroviaires en service sont inclus.

Modélisation géométrique : Point centré sur la gare ou sur la ligne ferroviaire dans le cas d'un arrêt.

Nature = « Gare voyageurs et fret »

Définition : Établissement ferroviaire assurant un service commercial de voyageurs et de marchandises.

Regroupement : Gare

Sélection : Uniquement le bâtiment principal ouvert au public.

Nature = « Gare fret uniquement »

Définition : Établissement ferroviaire assurant un service commercial de marchandises uniquement.

Regroupement : Gare de fret / Point de desserte

Sélection : Le fret aérien ou maritime est exclus.

Nature= « Péage »

Définition : Barrière de péage

Sélection : Toutes les barrières de péage sont représentées, qu'elles soient ou non accompagnées d'un élargissement de la chaussée ou d'un bâtiment.

Regroupement : Péage d'autoroute, de pont, de route.

Modélisation géométrique : Si aucun objet de la base n'est associé au péage (ni surface de route ni bâtiment), le point d'activité est saisi sur l'axe de la route au niveau de la barrière de péage.

Définition de l'emprise du site : Le péage est modélisé par une surface incluant tous les objets associés à cette fonction : <surface de route>, <bâtiment> ou les deux.

E10

Surface d'activité

Type : Simple
Localisation : Surfacique bidimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- *Catégorie*

(1) voir les spécifications générales

Cette classe d'objets ne concerne que la zone Agglomération

Définition :

Enceinte d'un équipement public, d'un site ou d'une zone ayant un caractère administratif, culturel, sportif, industriel ou commercial.

Sélection :

Il convient de distinguer l'origine des données contenues dans cette classe pour mieux en appréhender les critères de sélection, l'exhaustivité et la précision :

Les surfaces proviennent de la BDTopo existante (c'est le cas général) : elles répondent alors à certains critères de sélection et d'exhaustivité mais leur actualisation n'est pas assurée lors de la saisie initiale de la BDTopo en zone Agglomération.

Les surfaces sont saisies sur photographie aérienne, avec Géoroute ou sur plan (c'est-à-dire quand il n'y a pas de BDTopo). Leur exhaustivité et leur actualité dépendent dans ce cas des sources utilisées.

Les sites ayant perdu leur fonction administrative, industrielle ou commerciale sont exclus (ancienne école, ancienne carrière,...).

Les enceintes limitées à un seul bâtiment sont exclues.

En général, la surface minimum pour une enceinte est de l'ordre de 1000m².

Des critères portant sur la nature du site et sur sa surface sont précisés pour chaque valeur de l'attribut <nature> de la classe <Point d'activité ou d'intérêt> qui s'y rattache.

Modélisation géométrique :

Limite apparente du site, seulement indicative.

Commentaires :

Toute surface d'activité contient un <point d'activité ou d'intérêt>, mais un <point d'activité ou d'intérêt> ne se rapporte pas nécessairement à une surface qui est indicative et répond à des critères de sélection.

La géométrie de l'enceinte ne saurait, en aucun cas, donner la limite de propriété foncière de l'organisme décrit. La prise en compte de toute institution ou organisme exclut la publicité particulière (notamment à travers un toponyme éventuel).

Attribut : Catégorie

Définition : Attribut permettant de préciser le type de l'activité concernée par l'enceinte.

Type : liste

Valeurs d'attribut : Administratif / Culture et loisirs / Enseignement / Gestion des eaux / Industriel ou commercial / Santé / Sport / Transport.

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.

Catégorie= « Administratif »

Définition : Établissement, site ou zone ayant un caractère public ou administratif.

Regroupement : Bureau ou hôtel des postes | Caserne de pompiers | Divers public ou administratif | Enceinte militaire | Etablissement pénitentiaire | Gendarmerie | Hôtel de département | Hôtel de région | Mairie | Maison forestière | Palais de justice | Poste ou hôtel de police | Préfecture | Sous-préfecture

Sélection : La fonction publique ou administrative de l'établissement doit être actuelle.

Des critères portant sur la nature de l'établissement et sur sa surface sont précisés pour chaque valeur de l'attribut <nature> de la classe <point d'activité ou d'intérêt>.

Catégorie= « Culture et loisirs »

Définition : Établissement ou lieu spécialement aménagé pour une activité culturelle ou de loisirs.

Regroupement : Camping | Maison du parc | Musée | Parc de loisirs | Parc zoologique | Village de vacances

Sélection : Des critères portant sur la nature de l'établissement et sur sa surface sont précisés pour chaque valeur de l'attribut <nature> de la classe <point d'activité ou d'intérêt>.

Catégorie= « Enseignement »

Définition : Etablissement d'enseignement.

Regroupement : Enseignement primaire | Enseignement secondaire | Enseignement supérieur

Sélection : Tous les établissements d'enseignement publics, confessionnels ou privés ayant un contrat simple ou d'association avec l'Etat sont inclus.

Les crèches, les cours du soir, les cités et les restaurants universitaires sont exclus.

Sélection complémentaire : voir l'attribut <nature> de la classe <point d'activité ou d'intérêt>.

Catégorie= « Gestion des eaux »

Définition : Construction ou site liés à l'approvisionnement, au traitement de l'eau pour différents besoins (agricole, industriel, consommation) ou à l'épuration des eaux usées avant rejet dans la nature.

Regroupement : Station de pompage | Usine de traitement des eaux

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature> de la classe <point d'activité ou d'intérêt>.

Catégorie= « Industriel ou commercial »

Définition : Bâtiment, site ou zone à caractère industriel ou commercial.

Regroupement : Aquaculture | Carrière | Centrale électrique | Divers commercial | Divers industriel | Haras national | Marais salants | Marché | Mine | Usine

Sélection : Les sites ayant perdu leur fonction industrielle ou commerciale sont exclus (ancienne usine, ancienne carrière). Des critères portant sur la nature du site et sur sa surface sont précisés pour chaque valeur de l'attribut <nature> de la classe <point d'activité ou d'intérêt>.

Catégorie= « Santé »

Définition : Établissement thermal ou de type hospitalier.

Regroupement : Établissement hospitalier | Établissement thermal /

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature> de la classe <point d'activité ou d'intérêt>.

Catégorie= « Sport »

Définition : Établissement ou lieu spécialement aménagé pour la pratique d'une ou de plusieurs activités sportives.

Regroupement : Golf | Hippodrome | Piscine | Stade

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature> de la classe <point d'activité ou d'intérêt>.

Nature= « Transport »

Définition : Bâtiment ou site lié à une activité de transport routier, ferré ou aérien.

Regroupement : Aérodrome | Aire d'autoroute | Gare voyageurs uniquement | Gare voyageurs et fret | Gare fret uniquement | Péage

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature> de la classe <point d'activité ou d'intérêt

Commentaire : L'objet <surface d'activité de nature péage> est superposé à l'objet <surface de route de nature péage> aux différences de saisie près.

F - Occupation du sol : végétation

Classe :

Zone arborée

Zone arborée

Définition : Espace peuplé d'arbres d'essence quelconque.

Géométrie : Surfacique bidimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾

(1) voir les spécifications générales

Regroupement : Arbre isolé (> 80 m²) | Bois | Bosquet | Forêt | Haie | Mangrove | Pépinière | Plantation (d'arbres) | Rangée d'arbres | Verger

Sélection : Toutes les zones arborées de plus de 80 m² sont incluses excepté les coupes à blanc et les jeunes plantations dont les arbres sont trop petits pour être reconnus automatiquement.

Modélisation géométrique : Contour extérieur de la zone boisée. Une clairière (une coupe,...) de plus de 600 m² est représentée par un contour intérieur.

Contrainte de modélisation : Aucune contrainte, la géométrie d'une <zone arborée> est totalement indépendante de celle des autres objets de la base.

G - Orographie

Classes :

Ligne orographique

Ligne orographique

Définition : Ligne de rupture de pente artificielle.

Géométrie : Linéaire tridimensionnelle
Orientation significative

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Nature](#)
- [Z_Minimal](#) ⁽¹⁾⁽²⁾
- [Z_Maximal](#) ⁽¹⁾⁽²⁾

(1) voir les spécifications générales
(2) uniquement pour les formats 2D

Regroupement : Voir chaque valeur de l'attribut <nature>.

Sélection : Voir chaque valeur de l'attribut <nature>.

Modélisation géométrique : Voir chaque valeur de l'attribut <nature>.

Attribut : Nature

Définition : Attribut permettant de distinguer différentes natures de lignes orographiques

Type : Énuméré

Valeurs : Levée / Mur de soutènement / Talus / Carrière

Nature = « Levée »

Définition : Digue en terre (levée de terre) ou en maçonnerie de faible largeur.

Regroupement : Crassier | Levée de terre | Digue en terre | Remblai | Terril

Sélection :

- Remblai : Tous les remblais de voies de communication de plus de 200 m de long, 2 m de haut et de moins de 20 m de large sont inclus.

- Digue : Toutes les digues en terre ou en pierres de plus de 200 m de long et 2 m de haut sont incluses.

- Levée de terre : Toutes les levées de terre ou de pierres isolées de plus de 200 m de long et 3 m de haut sont incluses.

Modélisation géométrique : Axe et sommet de la levée.

Contrainte de modélisation : Une levée supportant une voie de communication (ou un canal) est décrite par une géométrie identique à celle-ci.

Pour cet objet, l'orientation n'est pas significative.

Nature = « Mur de soutènement »

Définition : Mur épaulant un remblai, une terrasse.

Sélection : Tous les murs de soutènement de plus de 200 m de long et 2 m de haut situés le long d'une voie de communication sont inclus.

Tous les murs de soutènement de plus de 3 m de haut et 100 m de long sont inclus (fortifications, terrasse,...).

Modélisation géométrique : Rebord du mur. L'objet est orienté de manière à ce que le côté aval soit sur sa droite.

Nature = « Talus »

Définition : Ligne de rupture de pente.

Regroupement : Crassier | Déblai | Remblai | Talus | Terril | Tranchée

Sélection : Tous les talus de plus de 200 m de long et 2 m* de haut situés le long d'une voie de communication sont inclus, qu'ils soient en terre ou rocheux (voir aussi <ligne orographique> pour les voies de communication en remblai). Les talus naturels sont exclus.

Les talus de carrière prennent une autre valeur d'attribut (voir <nature> = « carrière »).

* Le long des routes situées à flanc de montagne, le critère de hauteur est relevé en fonction de la pente, de manière à exclure tous les talus de 2 à 5 m qui font partie du profil normal de la route, et qui bordent celle-ci de manière continue.

Modélisation géométrique : Ligne de rupture de pente amont (la limite aval d'un talus n'est jamais représentée). L'objet est orienté de manière à ce que le côté aval soit sur sa droite.

Nature = « Carrière »

Définition : Grand talus marquant le front et la structure principale d'une carrière.

Regroupement : Gravière (talus) | Mine à ciel ouvert (talus) | Talus de carrière

Sélection : Les talus de carrière principaux sont inclus.

Modélisation géométrique : Ligne de rupture de pente amont (la limite aval d'un talus n'est jamais représentée).
L'objet est orienté de manière à ce que le coté aval soit sur sa droite.

H - Zonages techniques et administratifs

Classe :

Commune

Arrondissement urbain

Commune

Définition : Plus petite subdivision du territoire, administrée par un maire, des adjoints et un conseil municipal.

Géométrie : Multi-surfacique bidimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Nom](#)
- [Code INSEE](#)
- [Statut](#)
- [Canton](#)
- [Arrondissement](#)
- [Département](#)
- [Région](#)
- [Population](#)
- [Multi-canton](#)

(1) voir les spécifications générales

Sélection : Toutes les communes sont incluses.

Modélisation géométrique : Limite du territoire communal.

Attribut : Nom

Définition : Nom officiel de la commune.

Type : Caractères

Contrainte : Valeur obligatoire.

Attribut : Code INSEE

Définition : Numéro INSEE de la commune

Type : Caractères

Contrainte : Valeur obligatoire.

Attribut : Statut

Définition : Précise le rôle le plus élevé qu'a la commune dans la hiérarchie des entités administratives.

Type : Énuméré

Valeurs : Capitale d'État / Préfecture de région / Préfecture / Sous-préfecture / Chef-lieu de canton / Commune simple

Contrainte : Valeur obligatoire.

Statut = « Capitale d'Etat »

Définition : Valeur prise par la commune de Paris.

Statut = « Préfecture de région »

Définition : Préfecture de région.

Statut = « Préfecture »

Définition : Préfecture de département.

Statut = « Sous-préfecture »

Définition : Chef-lieu d'arrondissement.

Statut = « Chef-lieu de canton »

Définition : Chef-lieu de canton.

Statut = « Commune simple »

Définition : Commune simple, qui n'est chef-lieu d'aucune entité administrative d'ordre supérieur.

Attribut : Canton

Définition : Nom du Chef-lieu de Canton.

Type : Caractères

Contrainte : Valeur obligatoire.

Attribut : Arrondissement

Définition : Nom du Chef-lieu d'Arrondissement.

Type : Caractères

Contrainte : Valeur obligatoire.

Attribut : Département

Définition : Nom du département auquel appartient la commune.

Type : Caractères

Contrainte : Valeur obligatoire.

Attribut : Région

Définition : Nom de la Région à laquelle appartient la commune.

Type : Caractères

Contrainte : Valeur obligatoire.

Attribut : Population

Définition : Population sans « double-compte » de la commune.

Type : Entier

Contrainte : Valeur obligatoire.

Attribut : Multi-canton

Définition : Attribut permettant de différencier une commune multi-canton d'une commune n'appartenant qu'à un seul canton.

Type : Énuméré

Valeurs : Oui / Non

Contrainte : Valeur obligatoire.

Multi-canton = « Oui »

Définition : La commune est découpée en plusieurs cantons.

Multi-canton = « Non »

Définition : La commune appartient à un seul canton.

Arrondissement municipal

Définition : Subdivision administrative de certaines communes (Paris, Lyon et Marseille).

Géométrie : Multi-surfacique bidimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Code INSEE](#)
- [Nom](#)

(1) voir les spécifications générales

Cette classe d'objets ne concerne que la zone Agglomération.

Sélection : Tous les arrondissements urbains sont inclus. Il n'en existe que dans les trois communes suivantes : Paris, Lyon, Marseille.

Modélisation géométrique : Limite de l'arrondissement.

Attribut : Code INSEE

Définition : Numéro INSEE de l'arrondissement municipal.

Type : Caractère

Contrainte : Valeur obligatoire.

Attribut : Nom

Définition : Nom de l'arrondissement (exemple « Paris 1^{er} arrondissement »)

Type : Caractère

Contrainte : Valeur obligatoire.

Z - Objets divers

Classe :

Lieu-dit habité

Lieu-dit non habité

Oronyme

Hydronyme

Toponyme communication

Toponyme divers

Lieu-dit habité

Définition : Lieu-dit habité caractérisé par un nom.

Géométrie : Ponctuelle bidimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Nom](#)
- [Importance](#)
- [Nature](#)

(1) voir les spécifications générales

Regroupement : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature>.

Sélection : Tous les lieux-dits habités dont le nom figure sur la carte au 1 : 25 000 en service.

Modélisation géométrique : Centre du lieu nommé.

Attribut : Nom

Définition : Toponyme associé au lieu-dit.

Type : Caractères

Attribut : Importance

Définition : Code permettant d'établir une hiérarchie dans la toponymie.

Type : Énuméré

Valeurs : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 / 7 / 8

Importance = « 1 »

Définition : Lieu habité de plus de 100 000 habitants.

Importance = « 2 »

Définition : Lieu habité de plus de 25 000 à 100 000 habitants.

Importance = « 3 »

Définition : Lieu habité de plus de 5 000 à 25 000 habitants.

Importance = « 4 »

Définition : Lieu habité de plus de 1 000 à 5 000 habitants.

Importance = « 5 »

Définition : Lieu habité de plus de 200 à 1 000 habitants.

Importance = « 6 »

Définition : Lieu habité de moins de 200 habitants, quartier de ville.

Importance = « 7 »

Définition : Groupe d'habitations.

Importance = « 8 »

Définition : Construction isolée (1 feu, 1 à 3 bâtiments).

Attribut : Nature

Définition : Attribut donnant plus précisément la nature du lieu nommé.
Type : Énuméré
Valeurs : Canton / Château / Commune / Construction / Culte / Culture / Ecart / Enseignement / Préfecture / Quartier / Refuge / Santé / Science / Sous-préfecture

Nature = « Canton »

Définition : Chef-lieu de canton.

Nature = « Château »

Définition : Château ou tour. Le lieu, toujours nommé, peut ne pas être habité ou ne plus être habité, mais il n'est pas totalement en ruines.

Regroupement : Château | Tour

Nature = « Commune »

Définition : Chef lieu de commune ou mairie lorsque celle-ci est isolée.

Regroupement : Chef-lieu de commune | Mairie isolée

Nature = « Construction »

Définition : Construction nommée, habitée ou associée à un groupe d'habitations.

Regroupement : Construction diverse | Halle | Marché | Pigeonnier | Moulin à vent | Maison forestière

Nature = « Culte »

Définition : Lieu de culte nommé.

Regroupement : Abbaye | Chapelle | Eglise | Mosquée | Oratoire | Synagogue | Temple

Nature = « Culture »

Définition : Lieu d'exposition ou de culture nommé.

Regroupement : Centre culturel | Musée | Parc des expositions

Nature = « Ecart »

Définition : Groupe d'habitation nommé situé en dehors du chef-lieu de commune.

Regroupement : Hameau | Groupe d'habitation | Habitation isolée | Moulin à eau | Ancien chef-lieu de commune

Nature = « Enseignement »

Définition : Établissement d'enseignement nommé.

Nature = « Préfecture »

Définition : Préfecture.

Nature = « Quartier »

Définition : Quartier nommé.

Regroupement : Cité | Faubourg | Lotissement | Quartier

Nature = « Refuge »

Définition : Refuge ou abri de montagne nommé.

Regroupement : Abri de montagne | Refuge

Nature = « Santé »

Définition : Établissement de santé nommé.

Regroupement : Établissement thermal | Hôpital

Nature = « Science »

Définition : Établissement scientifique ou technique nommé.

Regroupement : Centre de recherche | Laboratoire | Observatoire | Station scientifique

Nature = « Sous-préfecture »

Définition : Sous-préfecture.

Lieu-dit non habité

Définition : Lieu-dit non habité et dont le nom ne se rapporte ni à un détail orographique ni à un détail hydrographique.

Géométrie : Ponctuelle bidimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Nom](#)
- [Importance](#)
- [Nature](#)

(1) voir les spécifications générales

Regroupement : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature>.

Sélection : Tous les lieux-dits non habités dont le nom figure sur la carte au 1 : 25 000 en service.

Modélisation géométrique : Centre du lieu nommé.

Attribut : Nom

Définition : Toponyme associé au lieu-dit.

Type : Caractères

Attribut : Importance

Définition : Code permettant d'établir une hiérarchie dans la toponymie.

Type : Énuméré

Valeurs : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 / 7 / 8

Importance = « 1 »

Définition : Lieu-dit non habité de plus de 20 km².

Importance = « 2 »

Définition : Lieu-dit non habité de 10 à 20 km².

Importance = « 3 »

Définition : Lieu-dit non habité de 5 à 10 km².

Importance = « 4 »

Définition : Lieu-dit non habité de 2 à 5 km².

Importance = « 5 »

Définition : Lieu-dit non habité de 1 à 2 km².

Importance = « 6 »

Définition : Lieu-dit non habité de 0.25 à 1 km².

Importance = « 7 »

Définition : Lieu-dit non habité de moins de 0.25 km².

Importance = « 8 »

Définition : Lieu-dit non habité de moins de 0.25 km² jugés moins importants que ceux d'importance 7.

Attribut : Nature

Définition : Attribut donnant plus précisément la nature du lieu nommé.

Type : Énuméré

Valeurs : Arbre / Bois / Lieu-dit / Parc

Nature = « Arbre »

Définition : Arbre nommé.

Nature = « Bois »

Définition : Bois ou forêt.

Regroupement : Bois | Forêt

Nature = « Lieu-dit »

Définition : Lieu-dit quelconque, dont le nom est généralement attaché à des terres.

Regroupement : Lieu-dit non habité | Plantation | Pépinière | Verger | Cultures | Vigne

Nature = « Parc »

Définition : Espace réglementé, généralement libre d'accès pour les piétons, et où la nature fait l'objet d'une protection spéciale (pour les parcs à vocation commerciale, voir la classe « toponyme divers »).

Regroupement : Jardin | Parc municipal, intercommunal, départemental, interdépartemental | Parc naturel régional | Parc national | Réserve

Oronyme

Définition : Détail du relief portant un nom.

Géométrie : Ponctuelle bidimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Nom](#)
- [Importance](#)
- [Nature](#)

(1) voir les spécifications générales

Regroupement : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature>.

Sélection : Tous les oronymes figurant sur la carte au 1 : 25 000 en service.

Modélisation géométrique : Centre du lieu nommé.

Attribut : Nom

Définition : Nom du détail ou du relief.

Type : Caractères

Attribut : Importance

Définition : Code permettant d'établir une hiérarchie dans la toponymie. La valeur 1 correspond aux détails les plus importants (ex. massif de montagne), tandis que la valeur 8 caractérise des accidents du terrain mineurs (ravine, éboulis, rocher caractéristique,...).

Type : Énuméré

Valeurs : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 / 7 / 8

Attribut : Nature

Définition : Attribut donnant plus précisément la nature du lieu nommé.

Type : Énuméré

Valeurs : Cap / Carrière / Cirque / Col / Crête / Dépression / Dune / Escarpement / Gorges / Grotte / Ile / Isthme / Montagne / Pic / Plage / Plaine ou plateau / Récifs / Rochers / Sommet / Vallée / Versant / Volcan

Nature = « Cap »

Définition : Proéminence dans le contour d'une côte.

Regroupement : Cap | Pointe | Promontoire

Nature = « Carrière »

Définition : Carrière à ciel ouvert

Regroupement : Carrière | Sablière

Nature = « Cirque »

Définition : Dépression semi-circulaire, à bords raides.

Nature = « Col »

Définition : Point de passage imposé par la configuration du relief.

Regroupement : Col | Passage

Nature = « Crête »

Définition : Ligne de partage des eaux.

Regroupement : Crête | Arête | Ligne de faîte

Nature = « Dépression »

Définition : Dépression naturelle du sol.

Regroupement : Cuvette | Bassin fermé | Dépression | Doline

Nature = « Dune »

Définition : Dune.

Nature = « Escarpement »

Définition : Escarpement du relief.

Regroupement : Barre rocheuse | Escarpement rocheux | Face abrupte | Falaise

Nature = « Gorge »

Définition : Vallée étroite et encaissée.

Regroupement : Canyon | Cluse | Défilé | Gorge

Nature = « Grotte »

Définition : Grotte naturelle ou excavation.

Regroupement : Aven | Cave | Gouffre | Grotte | Habitation troglodytique

Nature = « Ile »

Définition : Ile ou presqu'île.

Regroupement : Ile | Ilot | Presqu'île

Nature = « Isthme »

Définition : Bande de terre étroite entre deux mers, réunissant deux terres.

Regroupement : Cordon littoral | Isthme

Nature = « Montagne »

Définition : Désigne une montagne ou un massif de manière globale et non son sommet en particulier (voir sommet).

Nature = « Pic »

Définition : Sommet pointu d'une montagne.

Regroupement : Aiguille | Pic | Piton

Nature = « Plage »

Définition : Zone littorale marquée par le flux et le reflux des marées.

Regroupement : Grève | Plage

Nature = « Plaine ou plateau »

Définition : Zone de la surface terrestre caractérisé par une relative planéité.

Regroupement : Plaine | Plateau

Nature = « Récifs »

Définition : Rochers situés en mer ou dans un fleuve, mais dont une partie, faiblement émergée, peut constituer un obstacle ou un repère.

Regroupement : Brisants | Récifs | Rochers marins

Nature = « Rochers »

Définition : Zone ou détail caractérisé par une nature rocheuse mais non verticale (voir aussi la valeur « escarpement »)

Regroupement : Chaos | Eboulis | Pierrier | Rocher

Nature = « Sommet »

Définition : Point haut du relief non caractérisé par un profil abrupt (voir la valeur « pic »).

Regroupement : Colline | Mamelon | Mont | Sommet

Nature = « Vallée »

Regroupement : Combe | Ravin | Val | Vallée | Vallon | Thalweg

Nature = « Versant »

Définition : Plan incliné joignant une ligne de crête et un thalweg.

Regroupement : Coteau | Versant

Nature = « Volcan »

Définition : Toute forme du relief témoignant d'une activité volcanique.

Regroupement : Cratère | Volcan

Hydronyme

Définition : Nom se rapportant à un détail hydrographique.

Géométrie : Ponctuelle bidimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Nom](#)
- [Importance](#)
- [Nature](#)

(1) voir les spécifications générales

Regroupement : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature>.

Sélection : Tous les détails hydrographiques dont le nom figure sur la carte au 1 : 25 000 en service.

Modélisation géométrique : Centre du détail nommé.

Attribut : Nom

Définition : Nom du détail hydrographique.

Type : Caractères

Attribut : Importance

Définition : Code permettant d'établir une hiérarchie dans la toponymie. La valeur 1 correspond aux objets les plus importants (ex. golfe, mer, fleuve), tandis que la valeur 8 caractérise des détails mineurs (petit ruisseau, mare,...).

Type : Énuméré

Valeurs : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 / 7 / 8

Attribut : Nature

Définition : Attribut donnant plus précisément la nature de l'objet nommé.

Type : Énuméré

Valeurs : Amer / Baie / Banc / Canal / Cascade / Cours d'eau / Embouchure / Espace maritime / Glacier / Lac / Marais / Pêcherie / Perte / Point d'eau

Nature = « Amer »

Définition : Point de repère visible de la mer.

Regroupement : Amer | Bouée | Balise | Phare | Tourelle

Nature = « Baie »

Définition : Espace marin pénétrant entre les terres.

Regroupement : Anse | Baie | Calanque | Crique | Golfe |

Nature = « Banc »

Définition : En mer ou sur un fleuve, relief sous-marin non rocheux représentant un danger potentiel pour la navigation.

Regroupement : Banc | Hauts-fonds

Nature = « Canal »

Définition : Cours d'eau artificiel.

Regroupement : Ancien canal | Bief | Canal | Fossé | Rigole

Sélection : Chaque fois qu'un canal (fossé ou autre) est représenté par un objet de la classe « tronçon de cours d'eau », son nom est porté dans l'attribut « nom » du « tronçon de cours d'eau » et aucun objet « hydronyme » n'est rajouté.

Nature = « Cascade »

Définition : Chute d'eau

Regroupement : Cascade | Chute d'eau

Nature = « Cours d'eau »

Définition : Cours d'eau.

Regroupement : Fleuve | Rivière | Ruisseau

Sélection : Chaque fois qu'un cours d'eau est représenté par un objet de la classe « tronçon de cours d'eau », son nom est porté dans l'attribut « nom » du « tronçon de cours d'eau » et aucun objet « hydronyme » n'est rajouté.

Nature = « Embouchure »

Définition : Embouchure d'un fleuve.

Regroupement : Delta | Embouchure | Estuaire

Nature = « Espace maritime »

Définition : Espace maritime.

Regroupement : Espace maritime | Mer | Océan | Passe

Nature = « Glacier »

Définition : Nom d'un glacier ou d'un détail relatif à un glacier.

Regroupement : Crevasse | Glacier | Moraine | Névé | Sérac

Nature = « Lac »

Définition : Étendue d'eau terrestre.

Regroupement : Bassin | Étang | Lac | Mare

Nature = « Marais »

Définition : Zone humide.

Regroupement : Marais | Marécage | Saline

Nature = « Pêcherie »

Définition : Zone d'activité aquacole.

Regroupement : Boucot | Parc à huîtres | Pêcherie

Nature = « Perte »

Définition : Perte.

Nature = « Point d'eau »

Définition : Tout point d'eau naturel ou artificiel.

Regroupement : Captage | Citerne | Fontaine | Puits | Résurgence | Source

Toponyme communication

Définition : Installation nommée servant de nœud dans un réseau.

Géométrie : Ponctuelle bidimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Nom](#)
- [Importance](#)
- [Nature](#)

(1) voir les spécifications générales

Regroupement : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature>.

Sélection : Tous les noms liés à un réseau de communication ou de transport et dont le nom figure sur la carte au 1 : 25 000 en service.

Modélisation géométrique : Centre du lieu nommé.

Attribut : Nom

Définition : Nom de l'installation.

Type : Caractères

Attribut : Importance

Définition : Code permettant d'établir une hiérarchie dans la toponymie. Les trois premières valeurs ne sont pas utilisées pour ce type de détail. Les suivantes vont des objets les plus importants (aéroport international) aux moins importants (remonte-pente, passerelle,...).

Type : Énuméré

Valeurs : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 / 7 / 8

Attribut : Nature

Définition : Attribut donnant plus précisément la nature de l'objet nommé.

Type : Énuméré

Valeurs : Aéroport / Barrage / Carrefour / Chemin / Gare / Infrastructure routière / Pont / Port / Remonte-pente / Tunnel / Voie ferrée

Nature = « Aéroport »

Définition : Aéroport.

Regroupement : Aéroport | Hélicoptère | Terrain d'aviation

Nature = « Barrage »

Définition : Obstacle artificiel placé en travers d'un cours d'eau.

Regroupement : Barrage | Écluse | Vanne

Nature = « Carrefour »

Définition : Nœud du réseau routier.

Regroupement : Carrefour routier | Echangeur | Rond-point

Nature = « Chemin »

Définition : Voie de communication non routière.

Regroupement : Allée | Chemin | Laie forestière | Sentier

Nature = « Gare »

Définition : Gare ferroviaire.

Regroupement : Arrêt | Gare | Station de voyageurs

Nature = « Infrastructure routière »

Définition : Élément du réseau routier ne figurant ni en attribut d'un objet « tronçon de route » ni avec la valeur d'attribut « carrefour ».

Regroupement : Route | Aire de péage | Aire de repos

Nature = « Pont »

Définition : Ouvrage d'art permettant le franchissement d'une vallée ou d'une voie de communication.

Regroupement : Pont | Passerelle | Viaduc | Gué

Nature = « Port »

Définition : Port.

Regroupement : Port | Installations portuaires

Nature = « Remonte-pente »

Définition : Remonte-pente.

Regroupement : Télécabine | Télésiège | Téléphérique | Télési

Nature = « Tunnel »

Définition : Tunnel.

Nature = « Voie ferrée »

Définition : Chemin de fer nommé.

Toponyme divers

Définition : Toponyme désignant un détail quelconque.

Géométrie : Ponctuelle bidimensionnelle

Attributs

- [Identifiant](#) ⁽¹⁾
- [Source géométrique des données](#) ⁽¹⁾
- [Nom](#)
- [Importance](#)
- [Nature](#)

(1) voir les spécifications générales

Regroupement : Voir les différentes valeurs de l'attribut <nature>.

Sélection : Tous les toponymes figurant sur la carte au 1 : 25 000 en service et non représentés dans les classes «tronçon de route», «tronçon de chemin», «tronçon de cours d'eau», «lieu-dit habité», «lieu-dit non habité», «oronyme», «hydronyme», ou «toponyme de réseau».

Modélisation géométrique : Centre du lieu nommé.

Attribut : Nom

Définition : Toponyme associé à l'objet.

Type : Caractères

Attribut : Importance

Définition : Code permettant d'établir une hiérarchie dans la toponymie. La valeur 1 correspond aux objets les plus importants (ex. zone militaire), tandis que la valeur 8 caractérise des détails mineurs (abri, statue,...).

Type : Énuméré

Valeurs : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 / 7 / 8

Attribut : Nature

Définition : Attribut donnant plus précisément la nature de l'objet nommé.

Type : Énuméré

Valeurs : Belvédère / Borne / Cabane / Cimetière / Digue / Élevage / Energie / Installations militaires / Mine / Monument / Monument religieux / Pare-feu / Ruines / Sport / Vestige / Zone d'activité / Zone de loisirs / Zone militaire

Nature = « Belvédère »

Définition : Point d'où l'on jouit d'une belle vue.

Regroupement : Belvédère | Point de vue | Table d'orientation

Nature = « Borne »

Définition : Borne.

Regroupement : Borne frontière | Point de triangulation

Nature = « Cabane »

Définition : Construction légère.

Regroupement : Abri | Baraquement | Cabane | Grange | Hangar

Nature = « Cimetière »

Définition : Cimetière ou funérarium.

Regroupement : Cimetière | Funérarium | Ossuaire | Tombe | Tombeau

Nature = « Digue »

Définition : Digue.

Regroupement : Digue | Môle | Jetée

Nature = « Élevage »

Définition : Elevage industriel ou haras.

Regroupement : Élevage industriel | Haras

Nature = « Energie »

Définition : Installation servant au transport, à l'échange ou au stockage d'hydrocarbures ou d'électricité.

Regroupement : Centrale électrique | Gazoduc | Oléoduc | Pipe-line | Poste électrique

Nature = « Installations militaires »

Définition : Ouvrages et installations militaires

Nature = « Mine »

Définition : Mine.

Regroupement : Crassier | Entrée de mine | Exploitation minière | Terril

Nature = « Monument »

Définition : Monument sans caractère religieux particulier.

Regroupement : Monument | Statue | Stèle

Nature = « Monument religieux »

Définition : Monument religieux.

Regroupement : Calvaire | Croix | Statue religieuse | Vierge

Nature = « Pare-feu »

Définition : Dispositif destiné à empêcher la propagation d'un incendie (généralement, ouverture pratiquée dans le massif forestier menacé).

Nature = « Ruines »

Définition : Bâtiment ou construction en ruines.

Nature = « Sport »

Définition : Tout lieu où se pratique un sport.

Regroupement : Golf | Hippodrome | Stade | Vélodrome

Nature = « Vestiges »

Définition : Vestiges archéologiques.

Regroupement : Dolmen | Fouilles | Menhir | Tumulus | Vestiges archéologiques

Nature = « Zone d'activité »

Définition : Zone d'activité industrielle, commerciale, artisanale,...

Regroupement : Entrepôt | Parc d'activités | Silo | Usine | Zone artisanale | Zone industrielle

Nature = « Zone de loisirs »

Définition : Zone réservée aux activités de loisirs.

Regroupement : Centre de loisirs | Colonie de vacances | Parc de loisirs | Terrain de camping

Nature = « Zone militaire »

Définition : Zone aménagée ou simplement réservée pour l'entraînement, le stationnement ou les manœuvres militaires.

Regroupement : Camp militaire | Champ de tir | Terrain de manœuvre | Terrain militaire | Zone militaire

MNT

Définition : Modèle numérique de terrain.

Géométrie : Grille ou
Ponctuelle tridimensionnelle

Attributs

Regroupement : sans objet.

Sélection : sans objet.

Modélisation géométrique : grille ou matrice d'altitudes. Le pas de la grille en x et en y est de 25 m.

Le MNT BD TOPO® version «Pays» est calculé à partir de la base de données altimétriques contenant les courbes et points cotés de la BD TOPO® version «Pays» (ancien modèle) là où elle existe, complétée des données BD ALTI®.

Il s'agit donc d'un MNT dont les caractéristiques peuvent varier d'une zone à l'autre. L'unité est la feuille au 1 : 50 000, c'est à dire un polygone de 0.4gr en longitude sur 0.2 gr en latitude, utilisé aussi pour les séries cartographiques. Sur une feuille, la qualité est homogène. Le raccord géométrique entre feuilles est assuré (pas de « marche d'escalier »), mais la qualité des données peut être différente d'une feuille à l'autre.

Une fiche accompagne chaque livraison et donne les informations suivantes pour chaque feuille :

- Origine : [BDT = BD TOPO® version «Pays» | BDA = BD ALTI®]
- Année de production
- Equidistance des courbes d'origine

Pour une petite zone, le MNT est livré en un seul fichier couvrant le rectangle englobant de la zone demandée.

Pour de grandes étendues (ex. livraison d'un département), le MNT est découpé en dalles de 20 x 20 km).

Note : le MNT de la BD TOPO® version «Pays» est issu d'un processus de production généralement indépendant du processus de production des données vecteur. L'altitude ou la position d'un objet restitué est plus précise que celle qui pourrait être interpolée sur le MNT.

7. INDEX GENERAL

Objet	Domaine (EDIGéO)	Classe	Valeur d'attribut
Abattoir	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial Nature = bâtiment industriel
Abattoir	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Abattoir	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = divers industriel
Abri	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Aérodrome	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = transport Nature = aérodrome
Aérodrome	E	Surface d'activité	Catégorie = transport
Aérodrome (piste en dur)	E	Piste d'aérodrome	Nature = piste en dur
Aérodrome (piste en herbe)	E	Piste d'aérodrome	Nature = piste en herbe
Aérogare	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial Nature = aérogare
Aéroport	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = transport Nature = aérodrome
Aéroport	E	Surface d'activité	Catégorie = transport
Aire de repos	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = transport Nature = aire d'autoroute
Aire de repos	E	Surface d'activité	Catégorie = transport
Aire de repos	A	Surface de route	Nature = parking
Aire de service	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = transport Nature = aire d'autoroute
Aire de service	E	Surface d'activité	Catégorie = transport
Aire de service	A	Surface de route	Nature = parking
Aire de stationnement	A	Surface de route	Nature = parking
Aire de triage	B	Aire de triage	
Allée	A	Tronçon de chemin	Nature = chemin empierré ou Nature = chemin ou Nature = sentier
Amphithéâtre en plein air	E	Bâtiment	Nature = arène ou théâtre antique
Anse	D	Tronçon de laisse	Nature = hautes mers
Antenne	E	Construction ponctuelle	Nature = antenne
Appontement	E	Construction linéaire	Nature = quai
Aquaculture	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Aquaculture	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = aquaculture
Aqueduc au sol	C	Canalisation	Nature = eau Position par rapport au sol = 0
Aqueduc en sursol	C	Canalisation	Nature = eau Position par rapport au sol > 0
Aqueduc souterrain	C	Canalisation	Nature = eau Position par rapport au sol < 0
Arbre (isolé)	F	Zone arborée	
Arbres (rangée d')	F	Zone arborée	
Arc de triomphe	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = arc de triomphe
Arène	E	Bâtiment	Nature = arène ou théâtre antique
Arrondissement : voir commune			
Arrondissement municipal		Arrondissement municipal	
Ascenseur à bateaux	E	Construction surfacique	Nature = écluse
Autodrome (piste)	E	Terrain de sport	Nature = piste de sport
Auto-pont	A	Tronçon de route	Franchissement = pont
Autoroute (chaussée d')	A	Tronçon de route	Classement = autoroute
Auvent (péage, quai de gare, station service)	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial
Axe fictif assurant la continuité d'un cours d'eau	D	Tronçon de cours d'eau	Fictif = oui
Axe fictif de route (raccord de bretelle)	A	Tronçon de route	Fictif = oui Nature = bretelle
Axe fictif de route (sur surface de route)	A	Tronçon de route	Fictif = oui
Bac auto	A	Tronçon de route	Franchissement = bac auto
Bac piéton	A	Tronçon de chemin	Franchissement = bac piéton

Baraquement	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Barrage (axe de cours d'eau sur)	D	Tronçon de cours d'eau	Franchissement = barrage
Barrage en dur (< 25 m de large)	E	Construction linéaire	Nature = barrage
Barrage en dur (> 25 m de large)	E	Construction surfacique	Nature = barrage
Barrage en terre	E	Construction linéaire	Nature = barrage
Base militaire	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Base militaire	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = enceinte militaire
Basilique	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = religieux Nature = culte catholique ou orthodoxe
Basilique	E	Bâtiment	Catégorie = religieux Nature = église
Bassin (< 10 m de long)	D	Point d'eau	Nature = autre point d'eau
Bassin d'élevage piscicole	D	Surface d'eau	Nature = bassin
Bassin d'épuration	D	Surface d'eau	Nature = bassin
Bassin de décantation	D	Surface d'eau	Nature = bassin
Bassin de lagunage	D	Surface d'eau	Nature = bassin
Bassin de natation (découvert)	E	Terrain de sport	Nature = bassin de natation
Bassin de radoub	E	Construction surfacique	Nature = écluse
Bassin de rétention	D	Surface d'eau	Nature = bassin
Bassin ostréicole	D	Surface d'eau	Nature = bassin
Bâtiment (point haut caractéristique)	E	Construction ponctuelle	Nature = construction ponctuelle quelconque
Bâtiment de type industriel	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial
Bâtiment d'élevage industriel	E	Bâtiment	Catégorie = Industriel, agricole ou commercial
Bâtiment d'habitation	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Bâtiment industriel (grand)	E	Bâtiment	Catégorie = Industriel, agricole ou commercial
Bâtiment quelconque	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Bâtiment religieux (autre qu'église ou chapelle)	E	Bâtiment	Catégorie = religieux Nature = bâtiment religieux divers
Bâtiment religieux (chapelle)	E	Bâtiment	Catégorie = religieux Nature = chapelle
Bâtiment religieux (église)	E	Bâtiment	Catégorie = religieux Nature = église
Bâtiment remarquable (tour, donjon, moulin)	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = tour, donjon, moulin
Beffroi (grand)	E	Construction ponctuelle	Nature = construction ponctuelle quelconque
Bergerie	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Bief	D	Tronçon de cours d'eau	Artificialisé = oui
Blockhaus	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = fort, blockhaus, casemate
Bobsleigh (piste de)	E	Construction linéaire	Nature = construction linéaire quelconque
Bois	F	Zone arborée	
Bord de terrasse	G	Ligne orographique	Nature = mur de soutènement
Bordure d'arbre	F	Zone arborée	
Bosquet	F	Zone arborée	
Bretelle (raccord fictif)	A	Tronçon de route	Nature = bretelle Fictif = oui
Brise-lame, brise-mer	E	Construction linéaire	Nature = quai
Bungalow	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Bureau de poste (emprise)	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Bureau de poste (point)	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = bureau ou hôtel des postes
Bureaux	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Cabane	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Câble transporteur	B	Transport par câble	Nature = câble transporteur
Cale (sèche, d'accostage, de construction, de halage, de lancement)	E	Construction linéaire	Nature = quai
Camping	E	Surface d'activité	Catégorie = culture et loisirs
Camping	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = culture et loisirs Nature = camping
Camp militaire	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Camp militaire	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = enceinte militaire
Canal (tronçon de)	D	Tronçon de cours d'eau	Artificialisé = oui

Canal de largeur > 7.5 m	D	Surface d'eau	Régime des eaux = permanent
Canal sur pont (tronçon de)	D	Tronçon de cours d'eau	Artificialisé = oui Franchissement = pont-canal
Canalisation de nature inconnue	C	Canalisation	Nature = autre
Canalisation de nature inconnue en sursol	C	Canalisation	Nature = autre Position par rapport au sol > 0
Canton : voir commune			
Captage (à la source)	D	Point d'eau	Nature = source captée
Captage en rivière (sans station de pompage)	D	Point d'eau	Nature = autre point d'eau
Captage en rivière (station de pompage)	D	Point d'eau	Nature = station de pompage
Carrefour (grand)	A	Surface de route	Nature = place ou carrefour
Carrefour en patte d'oie	A	Tronçon de route	
Carrière	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Carrière	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = carrière
Carrière (talus de)	G	Ligne orographique	Nature = carrière
Cascade	D	Tronçon de cours d'eau	Franchissement = cascade
Casemate	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = fort, blockhaus, casemate
Caserne de pompiers	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Caserne de pompiers	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = caserne de pompiers
Caserne militaire	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Caserne militaire	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = enceinte militaire
Cathédrale	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = religieux Nature = culte catholique ou orthodoxe
Cathédrale	E	Bâtiment	Catégorie = religieux Nature = église
Centrale électrique	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Centrale électrique	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = centrale électrique
Centrale électrique (bâtiments)	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial Nature = bâtiment industriel
Centrale hydroélectrique	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Centrale hydroélectrique	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = centrale électrique
Centrale nucléaire	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Centrale nucléaire	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = centrale électrique
Centre commercial	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Centre commercial	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = divers commercial
Centre commercial	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial Nature = bâtiment commercial
Centre d'aide par le travail	E	Surface d'activité	Catégorie = enseignement
Centre d'aide par le travail	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = enseignement Nature = enseignement secondaire
Centre de recherche	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Centre de recherche	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = divers industriel
Centre universitaire	E	Surface d'activité	Catégorie = enseignement
Centre universitaire	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = enseignement Nature = enseignement supérieur
Chalet	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Champ de courses	E	Terrain de sport	Nature = piste de sport
Chapelle	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = religieux Nature = culte catholique ou orthodoxe
Chapelle	E	Bâtiment	Catégorie = religieux Nature = chapelle
Château	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = château
Château d'eau	E	Réservoir	Nature = château d'eau
Château fort	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = château
Chaussée (tronçon de)	A	Tronçon de route	
Chaussée revêtue submersible	A	Tronçon de route	Franchissement = gué ou radier
Chemin d'exploitation	A	Tronçon de chemin	Nature = chemin

Chemin de fer	B	Tronçon de voie ferrée	
Chemin de Grande Randonnée (selon tronçon)	A	Tronçon de route ou Tronçon de chemin	
Cheminée (< 20 m ² et > à 10 m de haut)	E	Construction ponctuelle	Nature = cheminée
Cheminée (> 20 m ²)	E	Bâtiment	Catégorie = Industriel, agricole ou commercial
Chute d'eau	D	Tronçon de cours d'eau	Franchissement = cascade
Cimetière communal	E	Cimetière	Nature = autre
Cimetière islamique	E	Cimetière	Nature = autre
Cimetière israélite	E	Cimetière	Nature = autre
Cimetière militaire	E	Cimetière	Nature = militaire
Cimetière pour animaux	E	Cimetière	Nature = autre
Circuit auto-moto	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = sport Nature = stade
Circuit auto-moto (enceinte)	E	Surface d'activité	Catégorie = sport
Circuit auto-moto (piste)	E	Terrain de sport	Nature = piste de sport
Citadelle (bâtiments)	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Citerne	D	Point d'eau	Nature = citerne
Clairière : voir zone arborée	F	Zone arborée	
Clinique	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = santé Nature = établissement hospitalier
Clinique	E	Surface d'activité	Catégorie = santé
Clinique	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Clocher	E	Construction ponctuelle	Nature = construction ponctuelle quelconque
		Construction linéaire	Nature = Construction linéaire quelconque
Collège	E	Surface d'activité	Catégorie = enseignement
Collège	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = enseignement Nature = enseignement secondaire
Collège	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Commissariat	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Commune	H	Commune	Statut = commune simple
Complexe sportif	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = sport Nature = stade
Complexe sportif	E	Surface d'activité	Catégorie = sport
Conduite de gaz : voir conduite industrielle	C	Canalisation	
Conduite de matières premières : voir conduite industrielle	C	Canalisation	
Conduite de nature inconnue : voir canalisation de nature inconnue	C	Canalisation	
Conduite d'hydrocarbure : voir conduite industrielle	C	Canalisation	
Conduite forcée au sol	C	Canalisation	Nature = eau Position par rapport au sol = 0
Conduite forcée en sursol	C	Canalisation	Nature = eau Position par rapport au sol = 1
Conduite industrielle au sol	C	Canalisation	Nature = autre Position par rapport au sol = 0
Conduite industrielle en sursol	C	Canalisation	Nature = autre Position par rapport au sol = 1
Construction légère	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Contre-allée	A	Tronçon de route	Nature = contre-allée
Cote (trait de)	D	Tronçon de laisse	Nature = hautes mers
Coupe-feu : voir zone arborée	F	Zone arborée	
Cour intérieure : voir bâtiment	E	Bâtiment	
Cours d'eau naturel permanent	D	Tronçon de cours d'eau	Régime des eaux = permanent
Cours d'eau (tronçon en cascade)	D	Tronçon de cours d'eau	Franchissement = cascade
Cours d'eau (tronçon sur barrage)	D	Tronçon de cours d'eau	Franchissement = barrage
Cours d'eau (tronçon sur écluse)	D	Tronçon de cours d'eau	Franchissement = écluse
Cours d'eau de largeur > 7.5 m (axe fictif) : voir axe fictif	D	Tronçon de cours d'eau	
Cours d'eau naturel temporaire	D	Tronçon de cours d'eau	Régime des eaux = intermittent
Cours d'eau permanent de largeur > 7.5 m	D	Surface d'eau	Régime des eaux = permanent
Cours d'eau temporaire de largeur > 7.5 m	D	Surface d'eau	Régime des eaux = intermittent
Crassier : voir talus ou levée de terre selon l'aspect	G	Ligne orographique	

Crèche (bâtiment)	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Crémaillère (voie ferrée)	B	Tronçon de voie ferrée	Nature = funiculaire ou crémaillère
Cressonnière	D	Surface d'eau	Nature = bassin
C.R.S. (caserne de)	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
C.R.S. (caserne de)	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = enceinte militaire
Cuve à vin	E	Bâtiment	Nature = silo
Cylindre de condensation	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial
Cynodrome (piste)	E	Terrain de sport	Nature = piste de sport
Dalle de protection	E	Construction surfacique	Nature = dalle de protection
Déblai	G	Ligne orographique	Nature = talus
Décantation (bassin de)	D	Surface d'eau	Nature = bassin
Département : voir commune			
Départementale (tronçon de route)	A	Tronçon de route	Classement = départementale
Dépôt	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial
Dépôt de matériels (militaire)	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Dépôt de matériels (militaire)	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = enceinte militaire
Déversoir	E	Construction linéaire	Nature = barrage
Digue en dur	E	Construction linéaire	Nature = quai
Digue en terre	G	Ligne orographique	Nature = levée
Dispensaire	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = santé Nature = établissement hospitalier
Dispensaire	E	Surface d'activité	Catégorie = santé
Dolmen	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = culture et loisirs Nature = dolmen
Donjon	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = tour, donjon, moulin
Échangeur : voir route et bretelle	A	Tronçon de route	
Écluse	E	Construction surfacique	Nature = écluse
Écluse (axe de cours d'eau sur)	D	Tronçon de cours d'eau	Franchissement = écluse
Ecole maternelle	E	Surface d'activité	Catégorie = enseignement
Ecole maternelle	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = enseignement Nature = enseignement primaire
Ecole primaire	E	Surface d'activité	Catégorie = enseignement
Ecole primaire	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = enseignement Nature = enseignement primaire
École	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Écrêteur de crues	D	Surface d'eau	Nature = bassin
Eglise	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = religieux Nature = culte catholique ou orthodoxe
Église	E	Bâtiment	Catégorie = religieux Nature = église
Eglise réformée	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = religieux Nature = culte protestant
Elevage industriel	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Elevage industriel	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = divers industriel
Élevage industriel (bâtiment)	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial Nature = bâtiment agricole
Enceinte administrative	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Enceinte commerciale	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Enceinte culturelle ou de loisirs	E	Surface d'activité	Catégorie = culture et loisirs
Enceinte de gestion des eaux	E	Surface d'activité	Catégorie = gestion des eaux
Enceinte d'établissement d'enseignement	E	Surface d'activité	Catégorie = enseignement
Enceinte d'établissement de santé	E	Surface d'activité	Catégorie = santé
Enceinte industrielle	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Enceinte militaire	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Enceinte sportive	E	Surface d'activité	Catégorie = sport
Enceinte d'une infrastructure liée au transport	E	Surface d'activité	Catégorie = transport
Ensemble bâti : voir bâtiment	E	Bâtiment	
Entrepôt	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial

Éolienne (moderne)	E	Construction ponctuelle	Nature = construction ponctuelle quelconque
Épuration (bassins)	D	Surface d'eau	Nature = bassin
Escalier	A	Tronçon de chemin	Nature = escalier
Escalier (monumental)	E	Construction surfacique	Nature = escalier
Estacade	E	Construction linéaire	Nature = quai
Etablissement d'enseignement	E	Surface d'activité	Catégorie = enseignement
Etablissement d'enseignement primaire	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = enseignement Nature = enseignement primaire
Etablissement d'enseignement secondaire	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = enseignement Nature = enseignement secondaire
Etablissement d'enseignement supérieur	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = enseignement Nature = enseignement supérieur
Etablissement hospitalier	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = santé Nature = établissement hospitalier
Etablissement hospitalier	E	Surface d'activité	Catégorie = santé
Etablissement pénitentiaire	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = établissement pénitentiaire
Etablissement pénitentiaire	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Etablissement public ou administratif	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = diver public ou administratif
Etablissement public ou administratif	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Etablissement thermal	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = santé Nature = établissement thermal
Etablissement thermal	E	Surface d'activité	Catégorie = santé
Étang	D	Surface d'eau	Régime des eaux = permanent
Étang à niveau variable	D	Surface d'eau	Régime des eaux = intermittent
Étang périodique ou saisonnier	D	Surface d'eau	Régime des eaux = intermittent
Exurgence	D	Point d'eau	Nature = source
Faculté	E	Surface d'activité	Catégorie = enseignement
Faculté	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = enseignement Nature = enseignement supérieur
Faisceau de voies	B	Aire de triage	
Ferme (bâtiments d'architecture traditionnelle)	E	Bâtiment	Catégorie = autre
Ferme (grands hangars et bâtiments d'élevage)	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial
Flèche	E	Construction ponctuelle	Nature = construction ponctuelle quelconque
Fleuve : voir cours d'eau	D	Tronçon de cours d'eau	
Foire	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Foire	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = marché
Fontaine	D	Point d'eau	Nature = fontaine
Football (terrain de)	E	Terrain de sport	Nature = terrain de sport indifférencié
Forêt	F	Zone arborée	
Forme de radoub	E	Construction surfacique	Nature = écluse
Fort	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = fort, blockhaus, casema
Fortification (mur de)	E	Construction linéaire	Nature = construction linéaire quelconque
Fortin	E	Bâtiment	Catégorie = remarquable Nature = fort, blockhaus, casemate...
Fossé : voir cours d'eau	D	Tronçon de cours d'eau	
Fronton de pelote basque	E	Construction linéaire	Nature = construction linéaire quelconque
Funiculaire	B	Tronçon de voie ferrée	Nature = funiculaire ou crémaillère
Galerie d'amenée d'eau	C	Canalisation	Nature = eau Position par rapport au sol = -1
Galets (cours d'eau temporaire de plus de 7,5 m de large)	D	Surface d'eau	Régime des eaux = intermittent
Galets (lit majeur > 20 m de large d'un cours d'eau permanent < 7,5m de large)	D	Surface d'eau	Régime des eaux = intermittent
Galets (partie inondable d'un lit majeur débordant de plus de 20 m de large le lit mineur)	D	Surface d'eau	Régime des eaux = intermittent
Garage collectif	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial
Garage individuel > 50 m2	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Gare de fret	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = transport Nature = gare fret uniquement
Gare de fret	E	Surface d'activité	Catégorie = transport

Gare voyageurs	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = transport Nature = gare voyageurs uniquement
Gare voyageurs	E	Surface d'activité	Catégorie = transport
Gare voyageurs et fret	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = transport Nature = gare voyageurs et fret
Gare voyageurs et fret	E	Surface d'activité	Catégorie = transport
Gare (ferroviaire)	E	Bâtiment	Catégorie = transport Nature = gare
Gazoduc	C	Canalisation	Nature = autre
Gazomètre	E	Réservoir	Nature = réservoir industriel
Gendarmerie	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Gendarmerie	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = gendarmerie
Gendarmerie	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Golf	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = sport Nature = golf
Golf	E	Surface d'activité	Catégorie = sport
Golfe	D	Tronçon de laisse	Nature = hautes mers
Grande école	E	Surface d'activité	Catégorie = enseignement
Grande école	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = enseignement Nature = enseignement supérieur
Grand magasin	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Grand magasin	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = divers commercial
Grande surface (bâtiment commercial)	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial Nature = bâtiment commercial
Grange	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Gravière (talus)	G	Ligne orographique	Nature = carrière
Groupe scolaire	E	Surface d'activité	Catégorie = enseignement
Groupe scolaire	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = enseignement Nature = enseignement primaire
Gué sur route empierrée	A	Tronçon de chemin	Franchissement = gué ou radier
Gué sur route goudronnée	A	Tronçon de route	Franchissement = gué ou radier
Gymnase	E	Bâtiment	Catégorie = sportif Nature = bâtiment sportif
Habitation troglodytique	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = culture et loisirs Nature = habitation troglodytique
Haie	F	Zone arborée	
Halle	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Halle	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = marché
Hangar (grand)	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial
Haras national	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Haras national	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = haras national
Haut fourneau (diam < 10 m)	E	Construction ponctuelle	Nature = construction ponctuelle quelconque
Haut fourneau (diam > 10 m)	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial
Héliport	E	Piste d'aérodrome	
Hippodrome	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = sport Nature = hippodrome
Hippodrome	E	Surface d'activité	Catégorie = sport
Hippodrome (piste)	E	Terrain de sport	Nature = piste de sport
Hôpital	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = santé Nature = établissement hospitalier
Hôpital	E	Surface d'activité	Catégorie = santé
Hôpital	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Hôtel de département	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Hôtel de département	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = hôtel de département
Hôtel de police	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Hôtel de police	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = poste ou hôtel de police
Hôtel de région	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif

Hôtel de région	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = hôtel de région
Hôtel des postes	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Hôtel des postes	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = bureau ou hôtel des postes
Hôtel de ville	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Hôtel de ville	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = mairie
Hôtel de ville	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = mairie
Hydrocarbure (réservoir)	E	Réservoir	Nature = réservoir industriel
Hypermarché	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Hypermarché	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = divers commercial
Hypermarché	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial Nature = bâtiment commercial
Ile	D	Tronçon de laisse	Nature = hautes mers
Immeuble collectif	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Inondable (zone régulièrement inondée)	D	Surface d'eau	Régime des eaux = intermittent
Institut médico-pédagogique	E	Surface d'activité	Catégorie = enseignement
Institut médico-pédagogique	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = enseignement Nature = enseignement primaire
Institut médico-professionnel	E	Surface d'activité	Catégorie = enseignement
Institut médico-professionnel	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = enseignement Nature = enseignement secondaire
Irrigation (canal au débit permanent)	D	Tronçon de cours d'eau	Artificialisé = oui Régime des eaux = permanent
Irrigation (fossé > 2 m de prof.)	D	Tronçon de cours d'eau	Régime des eaux = intermittent
Isthme	D	Tronçon de laisse	Nature = hautes mers
Jetée	E	Construction linéaire	Nature = quai
Kiosque	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Lac	D	Surface d'eau	
Lagunage (bassin de)	D	Surface d'eau	Nature = bassin
Laie forestière	A	Tronçon de chemin	Nature = chemin
Laisse des plus basses mers	D	Tronçon de laisse	Nature = basses mers
Laisse des plus hautes mers	D	Tronçon de laisse	Nature = hautes mers
Lavoir	D	Point d'eau	Nature = autre point d'eau
Lavoir couvert	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Levé de terre	G	Ligne orographique	Nature = levée
Ligne électrique à haute tension	C	Ligne électrique	Voltage < 150 KV
Ligne électrique à très haute tension	C	Ligne électrique	Voltage >= 150 KV
Lycée	E	Surface d'activité	Catégorie = enseignement
Lycée	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = enseignement Nature = enseignement secondaire
Lycée	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Magasin (grand, isolé)	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial Nature = bâtiment commercial
Magasin (imbriqué dans le tissu urbain)	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Mairie	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Mairie	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = mairie
Mairie	E	Bâtiment	Catégorie = administrative Nature = mairie
Maison	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Maison d'arrêt	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = établissement pénitentiaire
Maison d'arrêt	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Maison du parc	E	Surface d'activité	Catégorie = culture et loisirs
Maison du parc	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = culture et loisirs Nature = maison du parc
Maison forestière	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Maison forestière	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = maison forestière

Maison individuelle	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Mangrove	F	Zone arborée	
Manufacture	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial
Marais (présence d'eau stagnante)	D	Surface d'eau	Régime des eaux = intermittent
Marais salants	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Marais salants	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = marais salants
Marais salant	D	Surface d'eau	Nature = bassin
Marché, M.I.N., M.I.R	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Marché, M.I.N., M.I.R	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = marché
Mare	D	Surface d'eau	
Marécage	D	Surface d'eau	Régime des eaux = intermittent
Menhir	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = culture et loisirs Nature = menhir
Méto aérien (ligne de)	B	Tronçon de voie ferrée	Nature = transport urbain
Minaret	E	Construction ponctuelle	Nature = construction ponctuelle quelconque
Mine à ciel ouvert	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Mine à ciel ouvert	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = mine
Mine à ciel ouvert (talus)	G	Ligne orographique	Nature = carrière
Minoterie	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial Nature = bâtiment agricole
Môle	E	Construction linéaire	Nature = quai
Monument (> 50 m2 ou isolé)	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = monument
Mosquée	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = religieux Nature = culte islamique
Mosquée	E	Bâtiment	Catégorie = religieux nature = bâtiment religieux divers
Moulin à eau	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Moulin à vent	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = tour, donjon, moulin
Mur anti-bruit	E	Construction linéaire	Nature = mur anti-bruit
Mur de défense (fortifications)	E	Construction linéaire	Nature = construction linéaire quelconque
Mur de soutènement	G	Ligne orographique	Nature = mur de soutènement
Mur d'enceinte (> 3 m de haut)	E	Construction linéaire	Nature = construction linéaire quelconque
Mur d'escalade artificiel (moins de 50 m de long et plus de 10 m de haut)	E	Construction ponctuelle	Nature = construction ponctuelle quelconque
Mur d'escalade artificiel (plus de 50 m de long)	E	Construction linéaire	Nature = construction linéaire quelconque
Mur paravalanche	E	Construction linéaire	Nature = construction linéaire quelconque
Musée	E	Surface d'activité	Catégorie = culture et loisirs
Musée	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = culture et loisirs Nature = musée
Nationale (tronçon de route)	A	Tronçon de route	Classement = nationale
Nécropole	E	Cimetière	Nature = autre
Obélisque (grand)	E	Construction ponctuelle	Nature = construction ponctuelle quelconque
Observatoire (bâtiment)	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Observatoire à incendie	E	Construction ponctuelle	Nature = construction ponctuelle quelconque
Observatoire de tir	E	Construction ponctuelle	Nature = construction ponctuelle quelconque
Oléoduc : voir conduite industrielle	C	Canalisation	
Ouvrage d'art (pont surfacique)	E	Construction surfacique	Nature = pont
Ouvrage d'art (pont)	E	Construction linéaire	Nature = pont
Ouvrage fortifié (fort)	E	Bâtiment	Nature = fort, blockhaus, casemate
Palais de justice	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Palais de justice	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = palais de justice
Paravalanche (ratelier, mur, etc.)	E	Construction linéaire	Nature = construction linéaire quelconque
Parc d'attraction	E	Surface d'activité	Catégorie = culture et loisirs
Parc d'attraction	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = culture et loisirs Nature = parc de loisirs
Parc de loisirs	E	Surface d'activité	Catégorie = culture et loisirs
Parc de loisirs	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = culture et loisirs Nature = parc de loisirs
Parc de stationnement (découvert)	A	Surface de route	Nature = parking

Parc de stationnement à étages	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial
Parc des expositions (bâtiment)	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial Nature = bâtiment commercial
Parc zoologique	E	Surface d'activité	Catégorie = culture et loisirs
Parc zoologique	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = culture et loisirs Nature = parc zoologique
Parking (découvert)	A	Surface de route	Nature = parking
Passerelle	E	Construction linéaire	Nature = pont
Patinoire	E	Bâtiment	Catégorie = sportif
Péage	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = Transport Nature = péage
Péage	E	Surface d'activité	Catégorie = Transport
Péage (aire de)	A	Surface de route	Nature = péage
Péage (bâtiment de) : voir bâtiment industriel	E	Bâtiment	Catégorie = transport Nature = péage
Pelote basque (fronton)	E	Construction linéaire	Nature = construction linéaire quelconque
Pépinière	F	Zone arborée	
Perte	D	Point d'eau	Nature = autre point d'eau
Phare (sommets)	E	Construction pontuelle	Nature = phare
Pipe-line : voir conduite industrielle	C	Canalisation	
Pisciculture (bassin)	D	Surface d'eau	Nature = bassin
Piscine (publique)	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = sport Nature = piscine
Piscine (publique)	E	Surface d'activité	Catégorie = sport
Piscine couverte	E	Bâtiment	Catégorie = sportif Nature = bâtiment sportif
Piscine découverte (>= 25 m de long)	E	Terrain de sport	Nature = bassin de natation
Piste	A	Tronçon de chemin	Nature = chemin empierrée
Piste cyclable	A	Tronçon de chemin	Nature = piste cyclable
Piste d'aérodrome en dur	E	Piste d'aérodrome	Nature = piste en dur
Piste d'aérodrome en herbe	E	Piste d'aérodrome	Nature = piste en herbe
Piste de bobsleigh	E	Construction linéaire	Nature = construction linéaire quelconque
Piste de cross	A	Tronçon de chemin	Nature = sentier
Piste de sports (> 10 m de large)	E	Terrain de sport	Nature = piste de sport
Piste équestre	A	Tronçon de chemin	Nature = chemin
Place (grande)	A	Surface de route	Nature = place ou carrefour
Plantation (d'arbres)	F	Zone arborée	
Plateforme multisports	E	Terrain de sport	Nature = terrain de sport indifférencié
Point d'arrêt (réseau ferré voyageurs)	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = transport Nature = gare voyageurs uniquement
Point d'arrêt (réseau ferré voyageurs)	E	Surface d'activité	Catégorie = transport
Point d'eau : voir aussi fontaine, source, lavoir, etc.	D	Point d'eau	
Point de desserte (réseau ferré marchandise)	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = transport Nature = gare fret uniquement
Point de desserte (réseau ferré marchandise)	E	Surface d'activité	Catégorie = transport
Point de vue	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = culture et loisirs Nature = point de vue
Pompage (station de)	D	Point d'eau	Nature = station de pompage
Pompiers (caserne)	E	Surface d'activité	Catégorie = Administratif
Pompiers (caserne)	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = caserne de pompiers
Ponceau	E	Construction linéaire	Nature = pont
Pont	E	Construction linéaire	Nature = pont
Pont (large)	E	Construction surfacique	Nature = pont
Pont canal	D	Tronçon de cours d'eau	Franchissement = pont-canal
Pont canal (canal surfacique)	E	Construction surfacique	Nature = pont
Pont ferroviaire	B	Tronçon de voie ferrée	Franchissement = pont
Pont ferroviaire	E	Construction linéaire	Nature = pont
Pont routier	A	Tronçon de route	Franchissement = pont
Pont routier	E	Construction linéaire	Nature = pont
Pont supportant plusieurs voies de communication	E	Construction surfacique	Nature = pont
Pont suspendu	E	Construction linéaire	Nature = pont

Pont transbordeur	E	Construction linéaire	Nature = pont
Pont-levis	E	Construction linéaire	Nature = pont
Ponton	E	Construction linéaire	Nature = quai
Portique (support de ligne électrique)	C	Pylône	
Poste	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Poste	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = Bureau ou hôtel des postes
Poste de douane	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Poste de police	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Poste de police	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = poste ou hôtel de police
Poste de police (bâtiment)	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Poste de transformation (ancien modèle en hauteur)	E	Construction ponctuelle	Nature = transformateur
Poste de transformation (haute tension)	C	Poste de transformation	
Poste de transformation (moyenne ou basse tension)	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Préfecture	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Préfecture	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = préfecture
Préfecture	E	Bâtiment	Catégorie = administratif Nature = préfecture
Prise d'eau (voir aussi station de pompage)	D	Point d'eau	Nature = autre point d'eau
Prison	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = établissement pénitentiaire
Prison	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Puits	D	Point d'eau	Nature = autre point d'eau
Pylône électrique	C	Pylône	
Quai	E	Construction linéaire	Nature = quai
Radar (construction de moins de 20 m2 et plus de 10 m de haut)	E	Construction ponctuelle	Nature = antenne
Radar (construction surfacique)	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial
Radier sur route empierrée	A	Tronçon de chemin	Nature = gué ou radier
Radier sur route goudronnée	A	Tronçon de route	Nature = gué ou radier
Radoub (forme de)	E	Construction surfacique	Nature = écluse
Rangée d'arbre	F	Zone arborée	
Ratelier paravalanche	E	Construction linéaire	Nature = construction linéaire quelconque
Refuge	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Région : voir commune			
Relais herzien (sur pylône métallique)	E	Construction ponctuelle	Nature = antenne
Relais herzien (tour en maçonnerie)	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial
Remblai (étroit)	G	Ligne orographique	Nature = levée
Remblai (large)	G	Ligne orographique	Nature = talus
Remontée mécanique	B	Transport par câble	Nature = télécabine, téléphérique, télési
Remonte-pente	B	Transport par câble	Nature = télécabine, téléphérique, télési
Rempart	E	Construction linéaire	Nature = construction linéaire quelconque
RER : voir voie ferrée normale	B	Tronçon de voie ferrée	Nature = voie ferrée principale
Réservoir d'eau	E	Réservoir	Nature = réservoir d'eau
Réservoir d'eau à ciel ouvert	D	Surface d'eau	Nature = bassin
Réservoir d'hydrocarbure	E	Réservoir	Nature = réservoir industriel
Réservoir de matériaux de construction	E	Réservoir	Nature = réservoir industriel
Réservoir de nature inconnue	E	Réservoir	Nature = inconnue
Réservoir d'engrais (> 20 m2 au sol)	E	Réservoir	Nature = réservoir industriel
Réservoir industriel	E	Réservoir	Nature = réservoir industriel
Résurgence	D	Point d'eau	Nature = source
Retenue collinaire	D	Surface d'eau	Nature = bassin
Rivière (large) : voir cours d'eau de largeur > 7.5 m	D	Surface d'eau	
Rivière : voir cours d'eau	D	Tronçon de cours d'eau	
Rond-point (voir route ou rue)	A	Tronçon de route	
Route à chaussées séparées : voir chaussée	A	Tronçon de route	
Route empierrée	A	Tronçon de chemin	Nature = chemin empierré
Route en construction	A	Tronçon de route	Nature = en construction
Route revêtue (souterraine)	A	Tronçon de route	Franchissement = tunnel

Route revêtue (sur pont)	A	Tronçon de route	Franchissement = pont
Route revêtue (tronçon de)	A	Tronçon de route	
Rue en escalier	A	Tronçon de chemin	Nature = escalier
Rue (souterraine)	A	Tronçon de route	Franchissement = tunnel
Rue (tronçon de)	A	Tronçon de route	
Rue piétonne (large) : voir rue	A	Tronçon de route	
Rue piétonne (ruelle étroite) : voir ruelle	A	Tronçon de chemin	Nature = sentier
Rue sur pont	A	Tronçon de route	Franchissement = pont
Ruelle étroite (non carrossable)	A	Tronçon de chemin	Nature = sentier
Rugby (terrain de)	E	Terrain de sport	Nature = terrain de sport indifférencié
Ruine	E	Construction linéaire	Nature = ruines
Ruisseau : voir cours d'eau	D	Tronçon de cours d'eau	
Saline (bassins)	D	Surface d'eau	Nature = bassin
Sanatorium	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = santé Nature = établissement hospitalier
Sanatorium	E	Surface d'activité	Catégorie = santé
Scierie (bâtiments)	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial Nature = industrielle
Sentier (réseau principal)	A	Tronçon de chemin	Nature = sentier
Serre	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial Nature = serre
Silo	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial Nature = silo
Source	D	Point d'eau	Nature = source
Source captée	D	Point d'eau	Nature = source captée
Sous-préfecture	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Sous-préfecture	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = sous-préfecture
Sous-préfecture	E	Bâtiment	Fonction = sous-préfecture
Sport (piste > 10 m de large)	E	Terrain de sport	Nature = piste de sport
Sport (terrains de)	E	Terrain de sport	Nature = terrain de sport indifférencié
Stade	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = sport Nature = stade
Stade	E	Surface d'activité	Catégorie = sport
Stade : voir terrain de sport			
Station de captage	E	Surface d'activité	Catégorie = gestion des eaux
Station de captage	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = gestion des eaux Nature = station de pompage
Station de lagunage	E	Surface d'activité	Catégorie = gestion des eaux
Station de lagunage	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = gestion des eaux Nature = usine de traitement des eaux
Station d'épuration	E	Surface d'activité	Catégorie = gestion des eaux
Station d'épuration	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = gestion des eaux Nature = usine de traitement des eaux
Station de chemin de fer	E	Bâtiment	Catégorie = transport Nature = gare
Station de filtrage (bassins découverts)	D	Surface d'eau	Nature = bassin
Station de lagunage (bassin)	D	Surface d'eau	Nature = bassin
Station de pompage	E	Surface d'activité	Catégorie = gestion des eaux
Station de pompage	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = gestion des eaux Nature = station de pompage
Station de pompage	D	Point d'eau	Nature = station de pompage
Station de traitement des eaux (bassin)	D	Surface d'eau	Nature = bassin
Station de traitement des eaux (bâtiments)	E	Bâtiment	
Station d'épuration (bassins)	D	Surface d'eau	Nature = bassin
Supermarché (architecture caractéristique)	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial
Supermarché (bâtiment intégré dans l'habitat)	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Surface de route : voir parking, péage, carrefour, aire de repos	A	Surface de route	
Surface d'eau permanente (sauf eau marine)	D	Surface d'eau	Régime des eaux = permanent
Surface d'eau temporaire (sauf estran)	D	Surface d'eau	Régime des eaux = intermittent
Synagogue	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = religieux Nature = culte israélite
Synagogue	E	Bâtiment	Catégorie = religieux Nature = bâtiment religieux divers
Syndicat d'initiative	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre

Talus	G	Ligne orographique	Nature = talus
Talus (carrière)	G	Ligne orographique	Nature = carrière
Tapis roulant industriel : voir conduite industrielle	C	Canalisation	
Télébenne	B	Transport par câble	Nature = télécabine, téléphérique, télésiège
Télécabine	B	Transport par câble	Nature = télécabine, téléphérique, télésiège
Téléphérique	B	Transport par câble	Nature = télécabine, téléphérique, télésiège
Télésiège	B	Transport par câble	Nature = télécabine, téléphérique, télésiège
Télésiège	B	Transport par câble	Nature = télécabine, téléphérique, télésiège
Temple (bouddhiste)	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = religieux Nature = culte divers
Temple bouddhiste	E	Bâtiment	Catégorie = religieux Nature = bâtiment religieux divers
Temple (hindouiste)	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = religieux Nature = culte divers
Temple hindouiste	E	Bâtiment	Catégorie = religieux Nature = bâtiment religieux divers
Temple (protestant)	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = religieux Nature = culte protestant
Temple protestant	E	Bâtiment	Catégorie = religieux Nature = bâtiment religieux divers
Tennis (terrain découvert)	E	Terrain de sport	Nature = terrain de tennis
Tennis couvert	E	Bâtiment	Catégorie = sportif Nature = bâtiment sportif
Terrain d'aviation (pistes) : voir piste d'aérodrome	E	Piste d'aérodrome	
Terrain de football	E	Terrain de sport	Nature = terrain de sport indifférencié
Terrain d'entraînement	E	Terrain de sport	Nature = terrain de sport indifférencié
Terrain d'entraînement (militaire)	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Terrain d'entraînement (militaire)	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = enceinte militaire
Terrain de rugby	E	Terrain de sport	Nature = terrain de sport indifférencié
Terrain de sports (> 50 m de long)	E	Terrain de sport	Nature = terrain de sport indifférencié
Terrain de tennis	E	Terrain de sport	Nature = terrain de tennis
Terrasse (bord de)	G	Ligne orographique	Nature = mur de soutènement
Terril	G	Ligne orographique	
TGV (ligne de)	B	Tronçon de voie ferrée	Nature = voie TGV
Théâtre antique	E	Bâtiment	Nature = arène ou théâtre antique
Théâtre de plein air	E	Bâtiment	Nature = arène ou théâtre antique
Tir (observatoire de)	E	Construction ponctuelle	Nature = construction ponctuelle quelconque
Torchère	E	Construction ponctuelle	Nature = torchère
Torrent : voir cours d'eau	D	Tronçon de cours d'eau	
Tour de condensation (large)	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial
Tour de contrôle	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Tour, tourelle	E	Bâtiment	Nature = tour, donjon, moulin
Tourelle de tir (>= 10 m de haut)	E	Construction ponctuelle	Nature = construction ponctuelle quelconque
Train touristique : voir voie ferrée touristique	B	Tronçon de voie ferrée	Nature = voie ferrée principale
Tramway (ligne de)	B	Tronçon de voie ferrée	Nature = transport urbain
Tranchée (ouvrage de défense militaire)	G	Ligne orographique	Nature = talus
Transformateur (ancien modèle en hauteur)	E	Construction ponctuelle	Nature = transformateur
Transformateur (moderne, > 20 m2)	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Transformation (poste à haute tension)	C	Poste de transformation	
Transport urbain : voir métro, RER, tramway	B	Tronçon de voie ferrée	
Tremplin de saut à ski	E	Construction linéaire	Nature = construction linéaire quelconque
Tribunal	E	Surface d'activité	Catégorie = administratif
Tribunal	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = administratif Nature = palais de justice
Tribune	E	Bâtiment	Catégorie = sportif Nature = tribune
Tronçon de chemin : voir chemin	A	Tronçon de chemin	
Tronçon de cours d'eau : voir cours d'eau	D	Tronçon de cours d'eau	
Tronçon de route : voir route	A	Tronçon de route	
Tronçon de voie ferrée : voir voie ferrée	B	Tronçon de voie ferrée	

Tunnel		Tronçon de route ou Tronçon de chemin ou Tronçon de voie ferrée ou Tronçon de cours d'eau	Franchissement = tunnel
Tunnel routier	A	Tronçon de route	Franchissement = tunnel
Université	E	Surface d'activité	Catégorie = enseignement
Université	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = enseignement Nature = enseignement supérieur
Université (bâtiments)	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Usine	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Usine	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = usine
Usine (bâtiments)	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial Nature = industrielle
Usine de traitement des eaux	E	Surface d'activité	Catégorie = gestion des eaux
Usine de traitement des eaux	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = gestion des eaux Nature = usine de traitement des eaux
Usine hydroélectrique (bâtiments)	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial Nature = industrielle
Vanne (grosse)	E	Construction linéaire	Nature = barrage
Vase (zone périphérique de lac)	D	Surface d'eau	Régime des eaux = intermittent
Végétation aquatique (zone de)	D	Surface d'eau	Régime des eaux = intermittent
Vélodrome (piste découverte)	E	Terrain de sport	Nature = piste de sport
Verger	F	Zone arborée	
Verrière	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial
Vestige d'ouvrage militaire	E	Bâtiment	Nature = fort, bockhaus, casemate, ...
Viaduc	E	Construction linéaire	Nature = pont
Viaduc supportant plusieurs voies de communication ou plus	E	Construction surfacique	Nature = pont
Village de vacances	E	Surface d'activité	Catégorie = culture et loisirs
Village de vacances	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = culture et loisirs Nature = village de vacances
Village de vacances (bâtiments)	E	Bâtiment	Catégorie = autre Nature = autre
Vin (cuve à)	E	Bâtiment	Catégorie = industriel, agricole ou commercial Nature = silo
Vivier	D	Surface d'eau	Nature = bassin
Voie de service : voir voie ferrée de service	B	Tronçon de voie ferrée	Nature = voie de service
Voie ferrée à crémaillère	B	Tronçon de voie ferrée	Nature = funiculaire ou crémaillère
Voie ferrée de service	B	Tronçon de voie ferrée	Nature = voie de service
Voie ferrée déclassée	B	Tronçon de voie ferrée	Nature = voie ferrée non exploitée
Voie ferrée en construction	B	Tronçon de voie ferrée	Nature = voie ferrée en construction
Voie ferrée fermée à tout trafic	B	Tronçon de voie ferrée	Nature = voie ferrée non exploitée
Voie ferrée neutralisée	B	Tronçon de voie ferrée	Nature = voie ferrée non exploitée
Voie ferrée normale	B	Tronçon de voie ferrée	Nature = voie ferrée principale
Voie ferrée souterraine	B	Tronçon de voie ferrée	Franchissement = tunnel
Voie ferrée touristique : voir voie ferrée normale	B	Tronçon de voie ferrée	Nature = voie ferrée principale
Voie mère d'embranchement particulier : voir voie ferrée normale	B	Tronçon de voie ferrée	Nature = voie ferrée principale
Zone à caractère commercial	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Zone à caractère commercial	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = divers commercial
Zone arborée	F	Zone arborée	
Zone artisanale	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Zone artisanale	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = usine
Zone conchylicole	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Zone conchylicole	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = aquaculture
Zone de péage	A	Surface de route	Nature = péage
Zone d'exposition à caractère permanent	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Zone d'exposition à caractère permanent	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = Marché
Zone industrielle	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial

Zone industrielle	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = usine
Zone inondable (sol marqué par la présence répétée de l'eau)	D	Surface d'eau	Régime des eaux = intermittent
Zone mytilicole	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Zone mytilicole	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = Aquaculture
Zone ostréicole	E	Surface d'activité	Catégorie = industriel ou commercial
Zone ostréicole	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = industriel ou commercial Nature = aquaculture
Zoo	E	Surface d'activité	Catégorie = culture et loisirs
Zoo	E	Point d'activité ou d'intérêt	Catégorie = culture et loisirs Nature = parc zoologique